

# L'autonomie énergétique

Vivre et habiter à Saliès

Rapport Final



Atelier recherche-action

Master 1 Gestion des Territoires et Développement Local  
Année Universitaire 2017-2018  
INU Champollion

## Remerciements

L'ensemble du Master 1 Gestion du Territoire et Développement Local (GTDL) de l'Institut National Universitaire Champollion d'Albi et ses enseignants-chercheurs, M<sup>me</sup> Michèle Lalanne et M. Rémi Bénos, tiennent à transmettre leurs remerciements les plus sincères à Monsieur Rochedreux, Maire de Saliès pour sa confiance et sa disposition à notre égard. Nos remerciements vont aux membres du Conseil municipal, aux employés de la Mairie ainsi qu'à l'ensemble des habitants de Saliès et des professionnels interrogés. Grâce à leur implication et leur accueil chaleureux, nous avons pu conduire notre enquête dans de bonnes conditions.

Les enseignants-chercheurs responsables de l'enquête « L'autonomie énergétique. Vivre et habiter à Saliès », Michèle Lalanne et Rémi Bénos remercient vivement les étudiant.e.s du master 1 GTDL pour leur excellent investissement et leur fort dynamisme. Cette recherche-action territoriale d'envergure a nécessité un apprentissage rapide et intense, de la créativité et des efforts constants, de l'audace et de la rigueur : toutes qualités nécessaires pour réussir un projet collectif dans le respect du calendrier, du commanditaire, des publics enquêtés, des objectifs du master.

## Pour citer ce rapport

Bénos Rémi et Lalanne Michèle (dir.), « L'autonomie énergétique : Vivre et habiter à Saliès (Tarn) ». Rapport final de recherche-action territoriale, Master 1 GTDL. Institut National Universitaire Champollion Albi, mars 2018, 114 pages.

# VIVRE ET HABITER À

Enquête sur  
l'autonomie énergétique

# SALIÈS

**ÉQUIPE DE RECHERCHE  
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS**  
POLITIQUES PUBLIQUES  
ENVIRONNEMENT & SOCIÉTÉ

**MICHÈLE LALANNE**  
*Professeure de sociologie,  
CERTOP UMR CNRS 5044*

**RÉMI BÉNOS**  
*Maître de conférences en géographie et aménagement du  
territoire,  
GEODE UMR CNRS 5602*

**THIBAUT COURCELLE**  
*Maître de conférences en géographie et aménagement du  
territoire,  
LISST-CIEU UMR CNRS 5193*

**CHRISTOPHE JALAUDIN**  
*Maître de conférences en sociologie,  
LISST-CERS UMR CNRS 5193*

**ELSA MARTIN**  
*Docteure en sociologie,  
CERTOP UMR CNRS 5044*

**ÉQUIPE DE RECHERCHE  
ÉTUDIANTS**

MASTER 1 GESTION DU TERRITOIRE  
DÉVELOPPEMENT LOCAL  
(2017-2018)

**MARIE BATIFOL  
INÈS BERTIN  
ERCAN BOZTEPE  
MARION CANIVENC  
MANON CHARTIER  
CLÉMENT CHESNAIS  
GUILHEM CLERGUE  
MAXIME DE CONTI  
LOUIS DEFRAITEUR  
FRANCK DELGADO  
LISA DUCOURNAU  
PAUL FABRIES-GUIL  
THOMAS FERNANDEZ  
BASTIEN FRAYSSE  
PAULINE GATARD  
EKOÉ KUEVIDJIN  
ANOUK LECLERC  
MAYLIS MATARIN  
ALEXIS MIRAL  
CÉLIA PARRA  
RAPHAEL VERA  
OCÉANE VILLETTE  
THOMAS VIVERET**

Recherche action-territoriale réalisée par le Master 1 GTDL sous la direction de R. Bénos et M. Lalanne  
Département des Sciences Humaines et Sociales, INU Champollion Albi, 2017-2018

[www.univ-jfc.fr/formations/master-gestion-des-territoires-developpement-local](http://www.univ-jfc.fr/formations/master-gestion-des-territoires-developpement-local)

## Présentation du Master Gestion des Territoires et Développement Local (GTDL)<sup>1</sup>

Le Master Gestion des Territoires et Développement Local (GTDL) dispense une formation pluridisciplinaire en Sciences Humaines et Sociales. Le master vise à équilibrer les apports théoriques de la recherche et les résultats des expériences professionnelles. Il propose une maîtrise des outils et des analyses issues essentiellement de la Sociologie, de la Géographie et Aménagement, de la Science Politique.

Le master GTDL vise, selon le parcours suivi, à former des professionnels dans le domaine de la gestion de l'environnement et de la valorisation des territoires (Parcours GSE-VRT), dans le domaine de l'ingénierie des projets dans les villes petites et moyennes (parcours IDVPM) et dans le domaine de l'innovation en matière de développements urbains et/ou industriels (parcours TICS).

### Présentation du diplôme et des parcours

- **Master Gestion des Territoires et Développement Local (M1)**

La 1<sup>ère</sup> année de master pluridisciplinaire est commune aux trois parcours de formation du campus d'Albi : Gestion de l'environnement, valorisation des ressources territoriales (GSE-VRT), Ingénierie du développement des villes petites et moyennes (IDVPM), Territoires, innovations, collectivités, sociétés (TICS).

Les étudiants réalisent durant le premier semestre une enquête de recherche-action territoriale. Cette étude collective permet aux étudiants de se former à l'analyse et à la gestion du développement local tout en répondant à une demande réelle venant d'acteurs du territoire. Durant le deuxième semestre, ils mènent une recherche individuelle sur une des thématiques du développement territorial.

- **Parcours type : Gestion de l'environnement, valorisation des ressources territoriales (M2)**

Ce parcours vise à former des professionnels dans le domaine de la gestion de l'environnement et de la valorisation des territoires. Ce professionnel est capable de prendre en considération les dimensions technique et territoriale afin d'appréhender le fonctionnement des écosystèmes, géo-systèmes et autres socio-systèmes.

---

<sup>1</sup> Source page de présentation du Master GTDL sur le site internet de l'INU Champollion consultable à

- **Parcours type : Ingénierie du développement des villes petites et moyennes (M2)**

Ce parcours a pour vocation de former des professionnels aptes à concevoir, monter et assurer le suivi de projets dans différents domaines (déplacement, mode de vie, habitat, commerce, équipement, espace public, etc.) qui concernent les villes petites et moyennes.

- **Parcours type : Territoires, innovations, collectivités et sociétés (M2)**

Portant sur l'étude, l'évaluation et l'accompagnement de projets innovants en matière de développements urbains et/ou industriels, ce parcours vise à former des professionnels capables de proposer une meilleure articulation entre technologies numériques, aménagements locaux et conditions d'usage des publics concernés.

## Table des matières

<i>Remerciements</i>	2
<i>Présentation du Master Gestion des Territoires et Développement Local (GTDL)</i>	4
<b>Première partie : VIVRE ET HABITER À SALIÈS - CADRE DE L'ÉTUDE</b>	<b>8</b>
<i>A. Présentation du terrain</i>	10
<i>B. Cadre méthodologique</i>	11
<i>C. Définition de l'Autonomie Énergétique</i>	18
1. Construction de la notion d'autonomie énergétique	18
2. Autonomie énergétique	20
<b>Deuxième partie : LA TRAJECTOIRE DE LA COMMUNE ENTRE « RURAL » ET « URBAIN » - UNE CONSTRUCTION SOCIALE À CONSIDÉRER DANS UNE DÉMARCHE D'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE</b>	<b>21</b>
<i>A. Les caractéristiques de la commune à l'épreuve de la catégorie « rural »</i>	22
1. Entre surface agricole et habitat pavillonnaire	22
2. Caractéristiques du périurbain	28
<i>B. Les statistiques et les catégorisations de Saliès</i>	30
<i>C. Le rural, une construction sociale</i>	36
1. Une distinction perméable	36
<i>D. Modes de vie et cadre de vie : reflet de la trajectoire territoriale de Saliès racontée par ses habitants</i>	37
<i>E. Projection de la trajectoire communale imaginée par les habitants</i>	42
1. Saliès, une commune périurbaine	42
2. Des lieux de vie essentiel pour le tissu social	43
3. Choisir un mode de vie à Saliès	44
<b>Troisième partie : VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE À SALIÈS - DÉBATS ET ENJEUX</b>	<b>47</b>
<i>A. Produire et économiser l'énergie : quelles démarches pour contribuer au développement des pratiques ?</i>	48
1. Usages et perceptions de la production et de l'économie d'énergie	48
1.1 Production d'énergie : une pratique peu courante à Saliès	48
1.2 Produire son énergie : entre désintérêt personnel et intérêt financier	50
1.3 Focus sur l'éclairage public : entre économie financière et sentiment d'insécurité	55
2. Propositions et préconisations : multiples leviers d'action concernant l'ensemble des acteurs	57
2.1 Rénover son habitat pour s'inscrire dans une démarche d'économie d'énergie ?	58
2.2 L'éclairage public, entre habitat et espace public	58
2.3 Le développement local qui intègre désormais des initiatives de production d'énergie	59
<i>B. Des modes de consommation, entre contraintes quotidiennes et prise de conscience</i>	64
1. Représentations des notions d'environnement et de développement durable selon les habitants de Saliès	64
1.1 Une vision très globale des notions de développement durable et d'environnement	64
1.2 Deux types de profils caricaturaux : engagé et réticent	65
1.3 Au-delà de la caricature	66
1.4 L'influence des caractéristiques socio-démographiques	66

1.5 Une vision du développement durable contrainte à l'échelle locale	67
2. Vivre ensemble	67
2.1 Vie communale et vie associative	67
2.2 Préconisations	68
3. Des habitudes difficiles à faire évoluer, influencées par des contraintes et une certaine résignation des habitants	69
3.1 Des contraintes économiques, source de réticences	69
3.2 Un manque de connaissance limitant les initiatives	70
3.3 Un mode de vie accéléré en contradiction avec les valeurs du développement durable	73
4. Des actions réalisées qui requièrent peu d'effort mais avec des impacts bénéfiques, importants et favorables	84
4.1 Des actions motivées par la baisse de budget	84
4.2 Des actions spontanées utiles pour l'environnement et le développement durable	89
4.3 Des actions rentrées dans les mœurs	90
5. Préconisations pour des modes de vie plus durables	93
<i>C. Des modes de sensibilisation pluriels adaptés à chaque public : garant de l'efficacité ?</i>	<i>95</i>
1. Des modes de sensibilisation adaptés permettant une meilleure appropriation de la transition énergétique ?	95
1.1 Une relocalisation des modes de sensibilisation : de l'échelle mondiale à l'échelle locale	98
1.2 Des canaux traditionnels mobilisés pour la communication et la diffusion de l'information	98
1.3 La sensibilisation par l'exemplarité des communes	99
2. Une information accessible mais peu mobilisée	101
2.1 Entre méconnaissance, méfiance et indifférence	101
2.2 La sensibilisation : un moyen d'action moteur pour les politiques publiques	103
2.3 L'influence notable des caractéristiques démographiques de Saliès sur la mobilisation citoyenne	105
2.4 Les limites à l'implication citoyenne	106
3. Les initiatives de sensibilisation adaptables à Saliès	107
3.1 Des propositions de modes d'implication citoyens pertinents pouvant toucher un large public	107
3.2 Le rôle déterminant de la vie associative dans la création d'une dynamique citoyenne	108
3.3 Des projets participatifs locaux économes et fédérateurs	108
3.4 La réappropriation des thématiques environnementales par les citoyens	109
<i>Conclusion</i>	<i>113</i>

# **Première partie**

**VIVRE ET HABITER À SALIÈS**

**CADRE DE L'ÉTUDE**



Depuis de nombreuses années, la question du changement climatique soulève de nombreuses problématiques aussi bien au niveau local qu'au niveau national. La question de l'autonomie énergétique est un enjeu central pour les collectivités territoriales et un grand enjeu des politiques publiques.

L'objectif de l'atelier de recherche-action est de trouver des pistes de solution et de faire des recommandations sur la façon de construire une démarche participative à Saliès. Cela répond à la demande formulée par la municipalité concernant les thématiques de l'énergie, de l'habitat, de la mobilité et de la vie communale.

La commune de Saliès apparaît volontaire pour réfléchir et agir avec ses habitants dans le but d'inscrire un quotidien plus raisonné en termes de consommation énergétique et plus respectueux de l'environnement. C'est dans cette optique que la municipalité a contacté l'Institut Universitaire Champollion afin de commander une étude au Master 1 Gestion des Territoires et Développement Local autour de la question de l'autonomie énergétique.

Les objectifs de cette étude sont :

- d'approfondir la connaissance des besoins énergétiques de la commune et de proposer des solutions permettant d'envisager une autonomie énergétique au niveau local.
- de rendre compte des actions possibles, saisir celles qui sont pertinentes pour la commune : propositions d'actions, réflexions sur une démarche participative, préconisations d'action, ...
- de présenter des actions et scénarios pour une autonomie énergétique au niveau local.

A la fois urbaine et rurale, la commune de Saliès est en pleine mutation. Elle connaît notamment une forte évolution démographique qui pose de nombreuses questions quant à son devenir et son identité. Dans ce cadre les choix de la commune et de ses habitants vis-à-vis des politiques énergétiques peuvent se révéler décisifs.

En effet, ce positionnement pourrait être une occasion d'interroger ce que veut dire « vivre et habiter à Saliès » pour ses habitants : quelles sont les solutions concrètes pour s'orienter vers une autonomie énergétique au niveau local ? Comment ces solutions doivent-elles être pensées de façon individuelle et collective ? Ainsi, la question qui a guidé la présente étude est la suivante : comment Saliès peut se positionner vis-à-vis de l'autonomie énergétique afin de construire une démarche participative à partir de la diversité des pratiques et représentations de ses habitants ?

Pour répondre à cette interrogation une présentation du cadre méthodologique de l'étude va être exposée, puis la question des identités de Saliès va être posée avant d'évoquer les débats et les enjeux posés par la quête de davantage d'autonomie énergétique pour la commune et ses habitants.

## A. Présentation du terrain

La commune de Saliès, située dans le département du Tarn, est une commune de 3,55 km<sup>2</sup>. Jouxant la commune d'Albi, c'est une commune périurbaine qui comprend 821 habitants (dernier recensement de l'INSEE datant de 2014). Saliès fait partie de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A). Elle est également comprise dans le périmètre du SCoT du Grand Albigeois.

Saliès a vu sa population fortement augmenter depuis les années 1960, passant de 143 habitants en 1968, à 366 en 1982, pour arriver à 821 en 2014. L'aspect résidentiel de la commune s'est fortement développé, le nombre de logements ayant été multiplié par dix entre 1968 et 2014, passant de 34 à 306. Une telle évolution démographique, pour une petite commune rurale devenue périurbaine, s'accompagne d'un renouvellement des enjeux la concernant (socio-économiques, de mobilité, urbains).

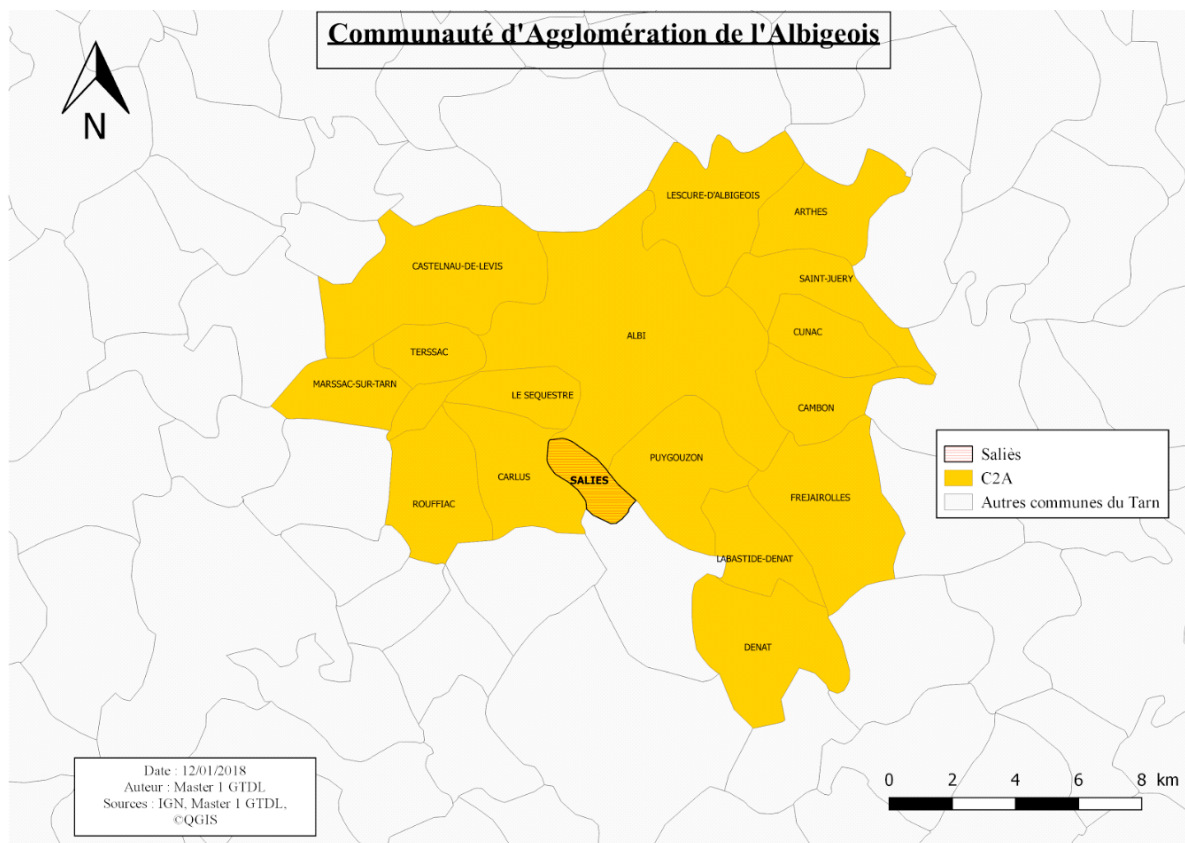


Figure 1, 2017, ©M1 GTDL / 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Communauté d'agglomération de l'albigeois

## B. Cadre méthodologique

L'étude du M1 GTDL sur la commune de Saliès s'est divisée en trois étapes majeures. Dans un premier temps a eu lieu une étape de recherche documentaire. S'en est suivie une période d'enquêtes quantitatives et qualitatives. Dans un dernier temps, les étudiants ont réalisés la finalisation du dossier.

SEPTEMBRE/OCTOBRE		NOVEMBRE/DÉCEMBRE		JANVIER
Première approche		Enquêtes		Finalisation
Volet exploratoire	Volet documentaire	Quantitative	Qualitative	
Recherches bibliographiques	Monographie de la commune	Elaboration du questionnaire	Elaboration des grilles d'entretien	Analyses finales
Recherches cartographiques	Elaboration des indicateurs de mesure	Administration	Réalisation des entretiens	Rédaction du rapport
Découverte du territoire	Focus sur des expériences et études de cas	Analyses	Analyses	Présentation des résultats

Tableau 1, 2017, ©M1 GTDL / 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI,  
Planning de réalisation du rapport

Pour l'étude de Saliès, le M1 GTDL a fait appel à plusieurs outils : des outils de récolte de données (étude monographique, expériences), des découvertes du terrain, des entretiens avec des experts et des habitants, une enquête quantitative auprès des habitants et des créations cartographiques. L'ensemble de ces outils et leurs caractéristiques sont répertoriés dans le tableau synoptique ci-après :

Outils de recherche action-territoriale	Période / Effectif / Sources	Nature des données
Atelier formation recherche action-territoriale	Septembre 2017 à Janvier 2018	Séances UE : Théories et concepts des politiques publiques, Enquête terrain : études de cas, Méthodologie de la recherche, Cartographie et informatique
Bibliographie	Septembre à Décembre 2017	Articles scientifiques, ouvrages, mémoires de thèses, rapports de recherche
Études documentaires	Septembre à Décembre 2017 / 37 études de cas	PLU Monographie Étude de cas d'autonomie énergétique France et étranger (cf: annexe 1)
Exploration terrain	Septembre 2017  11 Octobre 2017  27 Novembre 2017	Randonnée pédestre avec repérage photographique  Visite centre de tri Trifyl  Visite PNR Grands Causses (projets photovoltaïques, centrale de méthanisation, parc éolien).
Rencontre avec le maire de Saliès	4 Octobre 2017	Rencontre avec le maire de Saliès à l'INU d'Albi pour la présentation d'une première version du cahier des charges (cf : annexe 2)
Entretiens avec des professionnels	Octobre - Décembre 2017 / 22 entretiens enregistrés (45 minutes à 1h30)	Groupes d'acteurs : associatifs, politiques, bureau d'étude, fonction territoriale  Grille d'entretien
Entretiens habitants	Octobre - Décembre 2017 / 22 entretiens enregistrés (30 minutes à 1h)	Acteurs : Résidents de la commune de Saliès répartis selon les différentes zones spatiales  Grille d'entretien qualitatif (cf: annexe 3)
Enquête par questionnaire	Octobre - Décembre 2017 / 205 entretiens	Acteurs : Résidents de la commune de Saliès répartis selon les différentes zones spatiales  Questionnaire quantitatif administré en face à face au domicile et lors du marché de Noël
Cartographie	Octobre - Décembre 2017  Source de données : Géoportail, QGIS, OpenStreetMap, M1GTDL, Observatoire des Territoires, IGN	Cartes zonage enquête et population d'enquête  Carte aérienne de la commune de Saliès  Carte cadastrale

Tableau 2, 2017, ©M1 GTDL / 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI,  
Méthodologie des outils de recherche

## Etude monographique

L'étude monographique a été réalisée à partir des éléments disponibles dans les espaces de recherches (archives départementales ; INSEE ; sites internet de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, du département du Tarn, de la commune de Saliès, des journaux locaux, ...) et des éléments mis à disposition par la commune (PLU, publications, etc.).

## Découverte du terrain

Des découvertes du terrain d'étude ont été organisées et notamment une randonnée de découverte de la commune. Cette première rencontre concrète avec le territoire de Saliès a permis d'identifier l'organisation des espaces de la commune, d'observer ses évolutions récentes (nouvelles constructions, ...) et de partager les premières impressions et hypothèses de travail.

## Livret d'expériences

La méthodologie du livret d'expérience repose sur une grille commune permettant de distinguer les différents types de projets mais également leurs différentes implications. Ces grilles ont permis de mettre en exergue la variété des expériences mises en œuvre à travers le monde et en France. Cette analyse permet de pouvoir transposer de manière efficace des exemples concrets à la commune de Saliès (cf : annexe 1).

## Entretiens avec les acteurs ressources

Des entretiens ont été réalisés avec des experts que nous qualifions de « personnes ressources » afin qu'ils apportent des regards et des réflexions de professionnels et de spécialistes. Ces 22 personnes ressources sont des professionnels de bureaux d'études, d'associations, des élus, des chargés de missions et des agriculteurs.

L'enquête par entretien des experts a eu pour objectifs principaux de :

- Rassembler des données concernant l'autonomie énergétique ;
- Obtenir des conseils et recommandations de professionnels utilisant les démarches participatives ;
- Connaître l'environnement dans lequel s'insère la commune.

Les entretiens ont été enregistrés, ils ont duré entre 45 min et 1h30.

Les acteurs rencontrés (cf : annexe 3) ont suivi des entretiens semi-directifs qui ont ensuite été analysés, croisés selon les thématiques d'études (autonomie énergétique, rapport au développement durable, participation citoyenne...) et anonymés.

Il est important de rappeler que ces entretiens qualitatifs comportent certaines limites dues notamment à :

- La non exhaustivité des choix des acteurs interrogés liée aux calendriers et disponibilités des professionnels et enquêteurs ;
- Les approximations dans l'expression des individus : professionnel s'exprimant en tant qu'individu ou habitant ...

### Entretiens avec les habitants

L'enquête qualitative, menée sur une période de deux mois à l'automne 2017 auprès des résidents du village de Saliès, interroge les usages des saliessois et les représentations qu'ils se font de l'autonomie énergétique. L'échantillon d'individus interrogés s'élève à 22, l'ensemble des individus questionnés réside à Saliès.

L'enquête a été élaborée dans le but de connaître les points de vue et les attentes des différents citoyens de la commune. Elle a aussi permis de développer l'analyse de la thématique environnementale. Un panel de propositions d'actions et de scénarios s'inscrivant dans une perspective d'autonomie énergétique a aussi été recueilli.

Dans un premier temps, il a été défini des ensembles d'acteurs afin d'avoir la vision la plus large possible des habitants à interroger lors de ces entretiens. Cinq catégories ont été définies : institutionnels et services publics ; cadre de vie et mobilité ; environnement et gestion des déchets ; socioculturel (associations) ; productif (entreprises). La répartition s'est faite en groupe de trois personnes, afin de faciliter le montage des questionnaires, le choix des acteurs à interroger et la prise de rendez-vous. Ainsi, un entretien par étudiant a été effectué.

Afin d'analyser au mieux les entretiens réalisés, ainsi que les retranscriptions, le choix a été fait d'employer une méthode d'analyse basée sur les citations clés des habitants. Cette analyse a permis de mettre en évidence les points soulevés par les acteurs à travers, d'une part, une retranscription intégrale des entretiens, puis d'autre part, une synthèse de données de chaque entretien. Cette analyse est commune aux trois entretiens, qui sont accessibles sous la forme d'un tableau « collectif ». Par ailleurs, les acteurs ayant des positionnements possédant des similarités, il a été décidé de croiser les analyses de citations entre elles. L'objectif était de mettre en avant dans la grille d'analyse, les points communs et les différences d'opinion des acteurs.

Cette sélection des données s'est faite donc au fur et à mesure du traitement et de la mise en forme de notre dossier. Dans ce sens, l'analyse est issue d'une hiérarchisation des données selon leur importance explicative et leur force. Le travail s'est organisé dans l'ordre suivant : en faisant d'abord un travail de classement des données de terrain, en faisant un travail soigné de retranscription des entretiens par rapport aux observations, et aussi de reformulation des principales idées (reprendre certaines de ses hypothèses dans la grille d'analyse) ; enfin en cherchant à mettre en relation les données et leur contexte (lier les données entre elles, les lier aux différents contextes, etc.). Ainsi les questions

suivantes ont été posées : Que faut-il utiliser ? - Comment faut-il les utiliser ? - Quelle pertinence par rapport à la thématique ?

Les données ne doivent pas seulement faire l'objet d'un classement ou d'une analyse individuelle (point de vue subjectif), mais d'une mise en relation avec la thématique et les propos des autres acteurs interrogés (positionnement objectif). C'est « confronter les différentes données pour leur donner corps et finalement les inscrire dans la dynamique de la recherche sur l'autonomie énergétique ». Cette méthode a permis de prendre conscience des différents positionnements des acteurs et permet d'en déduire leur implication sur la thématique au niveau des territoires et plus particulièrement celui de Saliès (selon s'ils sont externes/internes ou régulateurs/non régulateurs à la commune de Saliès).

Tout comme les entretiens avec les acteurs ressources, les entretiens avec les habitants comportent certaines limites dues notamment à :

- La difficulté de différencier les notions « d'environnement » et de « développement durable » ;
- La diversité des profils des habitants vis-à-vis du nombre d'étudiants ne permet pas d'avoir la palette la plus large possible d'avis et d'opinions ;
- Les approximations dans l'expression des individus : habitant s'exprimant en tant que professionnel.

### Questionnaire Habitant

Le questionnaire est l'outil principal pour l'analyse des besoins des habitants de Saliès. Les réponses obtenues sont approfondies et mises en lien avec les entretiens des personnes ressources et la bibliographie. Le protocole utilisé est le suivant :

- Définition des modalités de passation du questionnaire : le questionnaire a principalement été réalisé avec des questions fermées. Certaines questions sont à choix multiples (présentation des réponses possibles à l'enquêté(e)) et d'autres à réponse(s) spontanée(s) (l'enquêté ne connaissait pas les réponses possibles).
- La passation doit être réalisée par l'enquêteur/enquêtrice (pas d'auto administration).
- Les enquêtes sont réalisées par binômes pour permettre d'administrer l'enquête à plusieurs personnes du foyer.
- Création d'outils de suivi de l'enquête : des tableaux de suivis ont été conçus pour suivre l'avancée des enquêtes : suivi de la représentativité de l'enquête, des foyers enquêtés ou refusant l'enquête et organisation des passations des 23 enquêteurs/enquêtrices en fonction de 8 zones d'enquête.

Une sectorisation de la commune a été effectuée afin de réaliser l'enquête quantitative et déterminer des zones de passations pour les enquêteurs (cf : carte 1). Ce partage de la commune en secteurs a donc été déterminé par des contraintes pratiques et



organisationnelles (répartition équilibrée des logements entre étudiants enquêteurs).

En ce sens, le zonage a été réparti par groupe afin de diviser les tâches d'accomplissement de l'enquête et de faire passer les questionnaires quantitatifs plus efficacement aux habitants. La création du zonage avait pour principal objectif de faciliter la mise en œuvre méthodologique de l'enquête en permettant de produire des données statistiques. C'est pourquoi, ce découpage est primordial dans la mise en œuvre de la méthodologie quantitative qui a été retenue. La représentation cartographique suivante met en exergue le zonage mis en place au sein de la commune de Saliès.

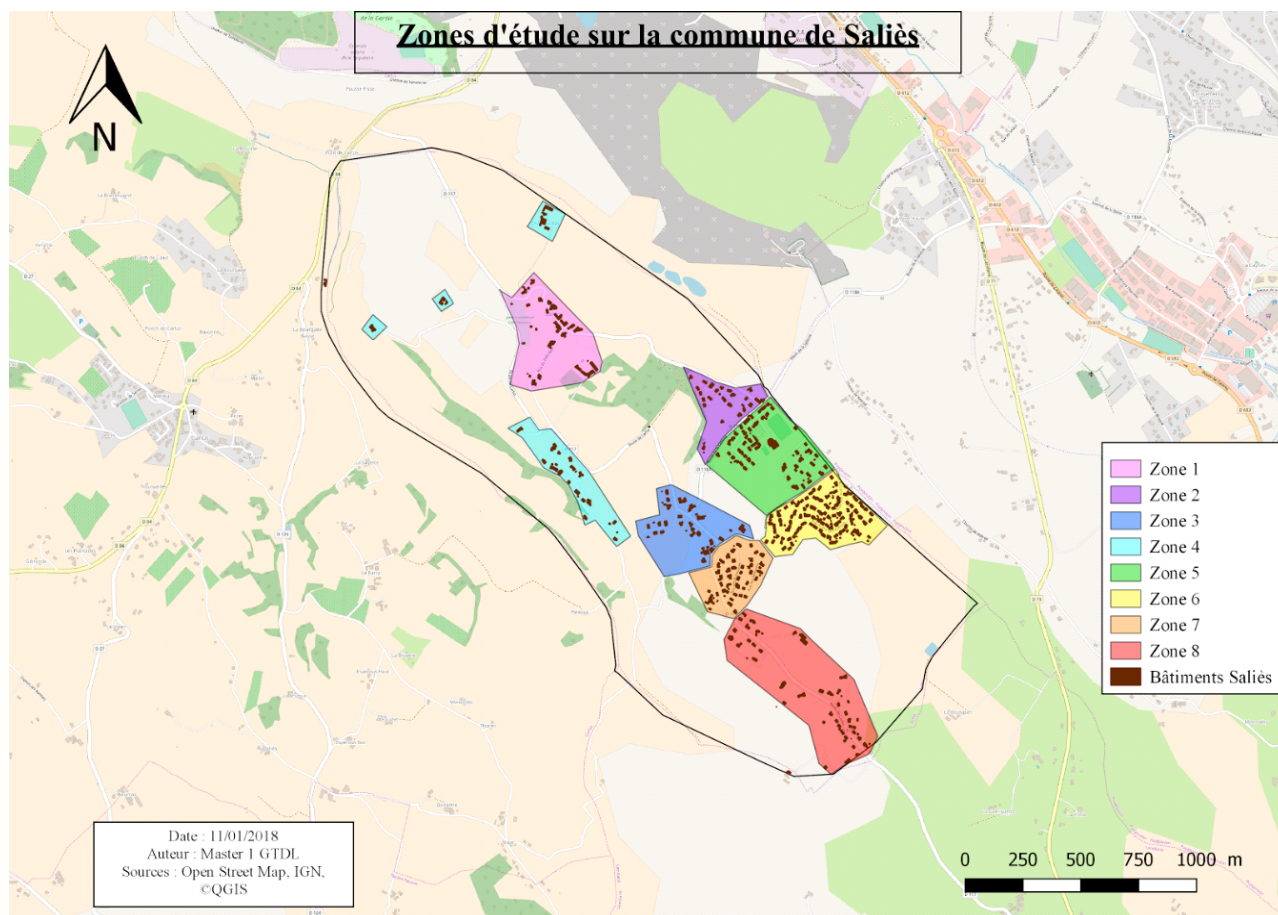


Figure 2, 2017, ©M1 GTDL / 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI

Zones d'étude sur la commune de Saliès

Le questionnaire a été administré à 205 enquêtés sur 626 personnes interrogeables (INSEE, 2014), soit 32,7% de la population ; la généralisation de l'enquête à l'échelle de la commune ne peut donc se faire qu'en prenant en compte une marge d'erreur d'environ 7,4% sur les chiffres présentés (calculs CheckMarket).



L'échantillon enquêté suit la répartition suivante :

Âge	Homme	Femme	Total
15 - 29 ans	10	13	23
30 - 59 ans	45	66	111
> 60 ans	34	37	71
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>116</b>	<b>205</b>

Tableau 3 : Répartition de la population par sexe et par âge (n= 205), octobre - décembre 2017, commune de Saliès

La passation du questionnaire s'est déroulée en effectuant du porte à porte dans les foyers et en participant au marché de Noël organisé à la salle des fêtes de Saliès le dimanche 19 novembre 2017.

Les résultats ont été analysés avec un logiciel de traitement de données (SPSS) ce qui a conduit à obtenir des résultats plus ou moins significatifs en fonction des thématiques, des classes d'âge et des zones d'enquêtes. Le protocole d'analyse des questionnaires suivant a été utilisé :

- Tris à plat : toutes les questions administrées ont donné lieu à la réalisation d'un tableau et d'un graphique en tri à plat. Les tris à plat les plus pertinents ont été relevés pour être intégrés au rapport final ou servir à l'analyse. (cf : livret B)
- Tris croisés : la construction des tris croisés s'articule autour des trois étapes distinctes suivantes : (cf : livret B)
- Etape 1 : définition des données à croiser et réorganisation des données brutes : Suite à la lecture des tris à plats, les premières idées de croisements ont émergé et ont donné lieu à une première réorganisation des données brutes pour permettre la réalisation de ces croisements.
- Etape 2 : réalisation des croisements et détermination de la représentativité des croisements : lors de la réalisation des croisements, deux critères seront mis en place pour déterminer la représentativité des résultats : un résultat égal ou inférieur à 0.05 au test de corrélation (« significativité »), et un effectif supérieur à 10% de l'échantillon concerné.
- Etape 3 : seconde réorganisation des données brutes et réalisation de nouveaux croisements : suite aux premiers résultats de croisements, une nouvelle réorganisation des données brutes a été faite afin de permettre d'autres croisements ou l'amélioration de la représentativité de croisements déjà effectués.

## C. Définition de l'Autonomie Énergétique

### 1. Construction de la notion d'autonomie énergétique

La notion d'autonomie énergétique implique celle de transition énergétique. Ces notions font référence au passage de notre système de production énergétique actuel, reposant essentiellement sur l'utilisation des énergies fossiles, épuisables et émettrices de gaz à effet de serre (pétrole, charbon et gaz), vers un système de production plus durable et économe en utilisant des énergies renouvelables.

Cette efficacité énergétique permet d'accroître l'indépendance énergétique et de renforcer la compétitivité en réduisant, à terme la facture énergétique. Ce concept est né en Allemagne dans les années 1980. En 1992, le Sommet de la Terre de Rio rassemble près de 178 pays, autour des questions de l'environnement et du développement durable. C'est à la suite de ce sommet, lors de l'adoption de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), que sont initiées les « conférences de parties » (COP) réunissant Etats, et acteurs non-gouvernementaux (ONG, entreprises, ...) pour parler, chaque année depuis 1995, du climat et de la lutte contre le réchauffement climatique.

De ce fait, diverses problématiques environnementales, économiques, sociales sont abordées pour appréhender l'argumentation préconisant la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de minimiser l'impact humain sur le changement climatique. Dans ce sens, les travaux de la COP21 (Paris), la COP22 (Maroc) et la COP23 (Allemagne) peuvent être évoqués.

Du 30 Novembre au 11 Décembre 2015, la France a accueilli la 21<sup>ème</sup> Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP21/CMP11). Cet événement avait pour objectif d'aboutir à l'adoption d'un premier accord universel et contraignant sur le climat afin de maintenir la hausse de la température globale en-dessous de 2°C. Hôte de la Conférence, la France a engagé à cette période une politique ambitieuse d'autonomie et de transition énergétique. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte ainsi que les plans d'action qui l'accompagnent vont permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de renforcer son indépendance énergétique en équilibrant mieux ses différentes sources d'approvisionnement. De plus, un organisme intergouvernemental : le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), qui a pour mission d'évaluer les informations scientifiques, techniques et socio-économiques en rapport avec le changement climatique, a été créé. Il établit des rapports qui constituent la base scientifique sur laquelle s'appuient les Etats pour lutter contre le changement climatique et ainsi estimer des actions à entreprendre. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (17 Août 2015 insufflée par le Grenelle de l'environnement en 2007) ainsi que les plans d'action qui l'accompagnent vont permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de

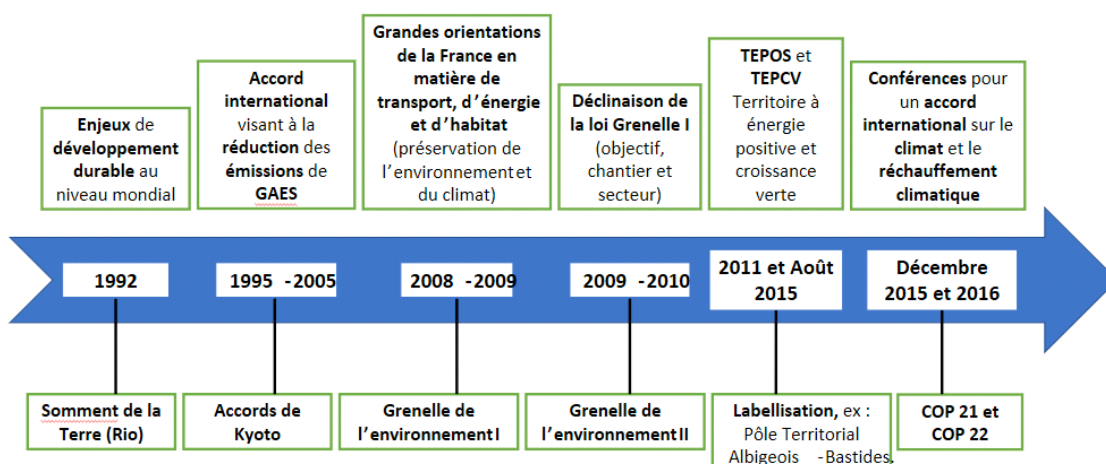
renforcer son indépendance énergétique en équilibrant mieux ses différentes sources d’approvisionnement : éolien, hydraulique, solaire, etc. De nombreux objectifs ont été nommés tels que réduire la facture énergétique en diminuant de 40% l’émission de gaz à effet de serre d’ici à 2030 et en baissant de 30% notre consommation d’énergies fossiles, en poussant à 32% la part des énergies renouvelables. Le 21 septembre 2016, en marge de la 71<sup>ème</sup> Assemblée générale des Nations Unies, Ban Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies, a convié les Parties à un événement spécial à New York afin d’accélérer l’entrée en vigueur de l’Accord. Ce jour-là, 31 pays ont déposé leurs instruments de ratification permettant de franchir le premier seuil des 55 Parties.

Le deuxième seuil nécessaire à cette entrée en vigueur (55% des émissions de gaz à effet de serre), a été franchi le 5 octobre 2016 grâce au dépôt, auprès des Nations Unies, des instruments de ratification de l’Union européenne – qui compte pour 1 partie, de 7 de ses Etats-membres (Hongrie, France, Slovaquie, Autriche, Malte, Portugal, Allemagne) et du Népal.

L’Accord de Paris est entré en vigueur officiellement 30 jours après, soit le 4 novembre 2016, à la veille de la 22<sup>ème</sup> Conférences des Parties (COP22) à la CCNUCC.

Au point de vue international, la COP22 a eu lieu à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016. Elle s’est inscrite dans l’action pour concrétiser les différents axes retenus dans l’Accord de Paris, notamment ceux qui ont trait à l’adaptation, la transparence, le transfert de technologies, l’atténuation, le renforcement des capacités et les pertes et préjudices.

L’Allemagne a accueilli la COP23, la « Conférence 2017 des Nations Unies sur les changements climatiques » dans la ville de son siège, Bonn, du 6 au 17 novembre 2017. Le secrétariat a travaillé en collaboration étroite avec le gouvernement des Îles Fidji, qui a présidé la conférence et a fourni la direction politique pour faire avancer la coopération internationale sur le changement climatique. Le gouvernement allemand, en tant qu’hôte du secrétariat de la CCNUCC, la ville de Bonn et l’État de Rhénanie du Nord-Westphalie, ont fourni un soutien moral, politique et budgétaire à l’organisation de cet important événement international.



Frise chronologique des avancées du développement durable et de la protection de l’environnement sur les territoires avec l’exemple du Pôle Territorial Albigeois - Bastides (Source : © M1GTDL 2017 - 2018/ INU CHAMPOLLION ALBI )

Figure 3, 2017, ©M1 GTDL / 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI

## 2. Autonomie énergétique

### Autonomie énergétique

Dans l'ouvrage *Scénarios de Transition énergétique en ville* présentant un projet de recherche financé par l'ADEME et qui vise à explorer les évolutions possibles des systèmes énergétiques urbains, le géographe et urbaniste Gilles DEBIZET et son équipe définissent l'autonomie énergétique.

Une des définitions de l'autonomie énergétique peut être la suivante : « (...) nous ne définissons pas l'autonomie énergétique comme un état absolu mais comme une capacité relative. L'autonomie énergétique qualifie la faculté d'un groupe à maîtriser plus ou moins son avenir énergétique. (...) l'autonomie ne passe pas seulement par la mobilisation des énergies renouvelables puisque la sobriété [alimentaire, mobilité, consommation] et l'efficacité des bâtiments et de la distribution d'énergie lui sont aussi associées. Le stockage est désormais associé à cette notion d'autonomie. (...). Les trois enjeux de l'autonomie énergétique, respectivement la participation à une décision collective, la solidarité et la fiabilité technico-économique, sont perçus de façon variable » - Debizet G., LaBranche S. et Tabourdeau A. 2015 *Scénarios de transition énergétique en ville* p. 99.

### Autonomie énergétique territoriale

La dimension territoriale de l'autonomie énergétique est abordée dans le rapport « Opérateurs énergétiques territoriaux. Bâisseurs d'une autonomie énergétique et territoriale » sous la direction de Yannick REGNIER.

L'autonomie énergétique territoriale peut, quant à elle, se définir comme : « La capacité d'un territoire à optimiser le bouclage des flux énergétiques, d'une part, mais aussi à maîtriser la mise en œuvre des trajectoires de transition énergétique (humaine, organisationnelle, financière, démocratique, décisionnelle), d'autre part » - définition de P-A. LANDEL et L. DURAND, dans le rapport « Opérateurs énergétiques territoriaux. Bâisseurs d'une autonomie énergétique et territoriale » sous la coordination de Y. REGNIER.

## Deuxième partie

LA TRAJECTOIRE DE LA COMMUNE ENTRE  
« RURAL » ET « URBAIN »

**UNE CONSTRUCTION SOCIALE À  
CONSIDÉRER DANS UNE DÉMARCHE  
D'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE**

La commune de Saliès connaît une trajectoire ordinaire pour la plupart des communes proches d'un pôle urbain de la dimension d'Albi. De commune marquée par l'activité agricole et une faible démographie, Saliès est devenue ce que l'on qualifie de commune « périurbaine ». Pourtant les habitants qualifient leur espace de vie de « rural » ou de « campagne ». La catégorie de « rural » est généralement employée pour décrire le paysage. Pourtant, même en Géographie on la considère comme un construit, sa mobilisation est donc à questionner. Concernant la commune de Saliès, il nous semble alors nécessaire de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que les zonages statistiques nous disent de Saliès ?
- Que signifie le terme de « rural » ?
- Saliès, une cité dortoir ?
- L'importance du cadre de vie comme catégorie descriptive de la « campagne »
- Quelle perspective des habitants sur leur commune ?

## A. Les caractéristiques de la commune à l'épreuve de la catégorie « rural »

Avant tout, faire un point sur les éléments constitutifs de la commune apparaît nécessaire, les qualificatifs de la commune en découlant.

### 1. Entre surface agricole et habitat pavillonnaire :

#### Une occupation agricole du sol

Saliès se caractérise par un paysage collinaire, typique des collines du centre du Tarn, marqué par l'activité agricole. D'après les données du PLU de 2017, la commune de Saliès, d'un total de 355 hectares, se compose à 55% de surfaces agricoles (195 ha), à 29% de surfaces urbanisées ou à urbaniser (103 ha) et à 16% de bois et forêts (57 ha). Les parcelles agricoles sont donc les entités géographiques les plus présentes en termes de surface. Aujourd'hui, ces parcelles sont exploitées majoritairement en polycultures (céréales, protéagineux). Demeurent tout de même quelques espaces de prairies, bien qu'aucun élevage ne soit présent sur Saliès.



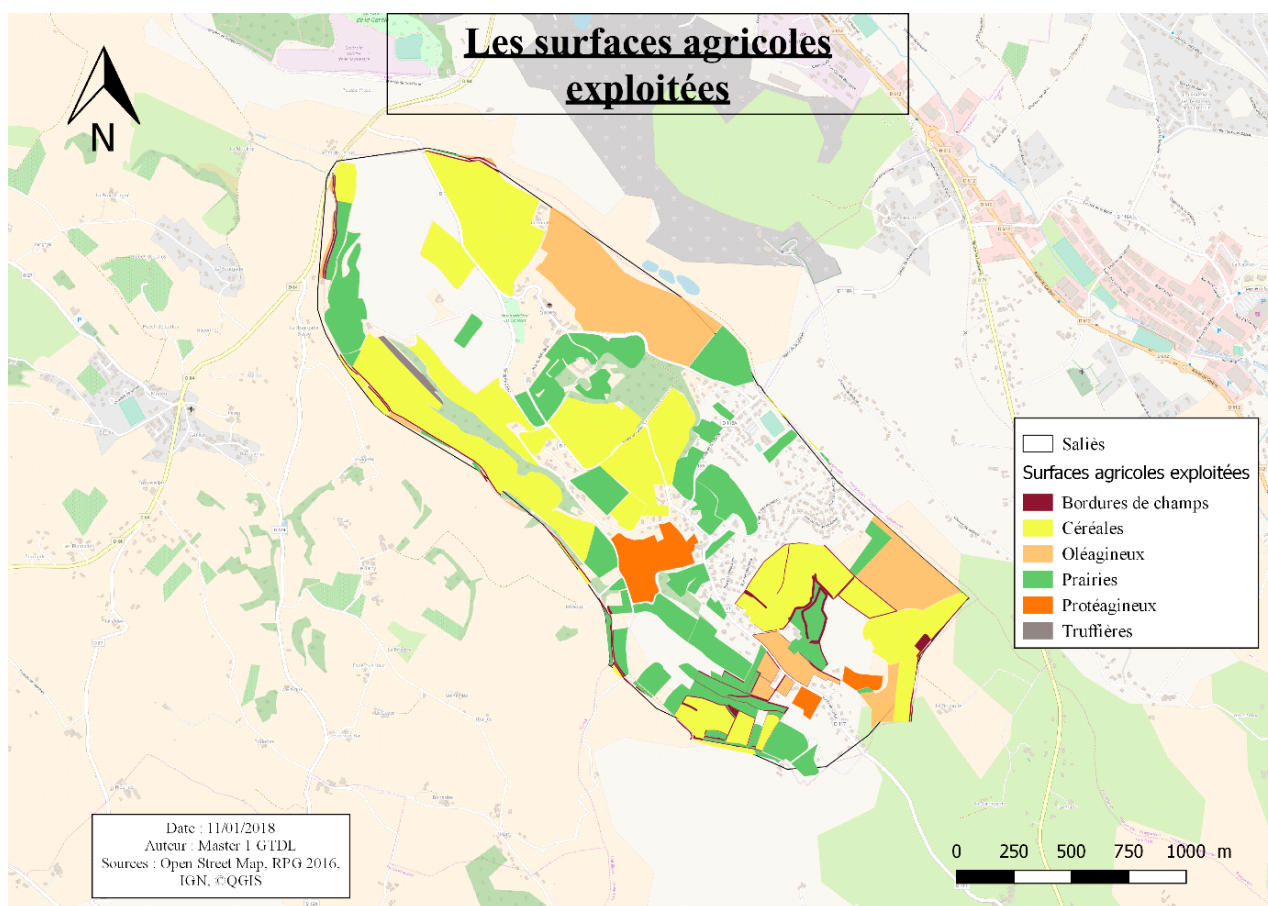


Figure 4, 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Les surfaces agricoles exploitées

En ce sens, les projets d'autonomie énergétique qui visent à valoriser les déchets des exploitations agricoles (fumier, lisier) dans des méthaniseurs ne sont pas mobilisables sur Saliès, ne correspondant pas aux caractéristiques du territoire. Par contre, la présence d'espaces forestiers, de bosquets, de haies pourrait être une ressource, dans des filières bois-énergie.

### L'habitat pavillonnaire

Toutefois, la surface des parcelles exploitées a diminué. En effet, dans le PLU de 2017 il est rapporté que « *La totalité des espaces consommés était des terres agricoles. Aucun espace naturel ou forestier n'a été consommé* ». Quant aux actifs agricoles, d'après les données de l'INSEE (2015), il y a deux établissements agricoles actifs sur la commune, ceux-ci fonctionnant sans salarié. De plus, d'après les données du PLU de 2017, il y aurait deux actifs agricoles dont le siège de l'exploitation est situé hors Saliès mais qui exploitent des parcelles sur la commune. Ainsi, le caractère paysager agricole de la commune repose sur un nombre d'actifs agricoles très faible, quatre. Leur dynamisme et la continuité de leurs activités est un enjeu pour la commune et ses attributs. « *La commune de Saliès, malgré son POS [Plan d'Occupation du Sol] consommateur d'espace et n'imposant aucune gestion économe des sols, a toutefois participé à une certaine maîtrise de l'urbanisation, grâce à la volonté des élus de préserver le cadre de vie et l'identité rurale* ».

Les parcelles agricoles, les formations naturelles (bois, bosquets, haies, ruisseaux) et le paysage qui en découle constituent l'attribut majeur de cette identité dite « rurale » que le contrôle de l'urbanisation tendrait à préserver. Pourtant, dans le PLU de 2017 de la commune, un passage de *L'Atlas des paysages du Tarn* est mobilisé concernant le caractère paysager global de Saliès « *A l'approche d'Albi, la pression urbaine engendre un mitage très sensible et assez désorganisé dans les collines calcaires (Puygouzon, Carlus, Saliès, Labastide-Débat) rompant avec les ambiances rurales traditionnelles peu marquées par l'habitat* ».

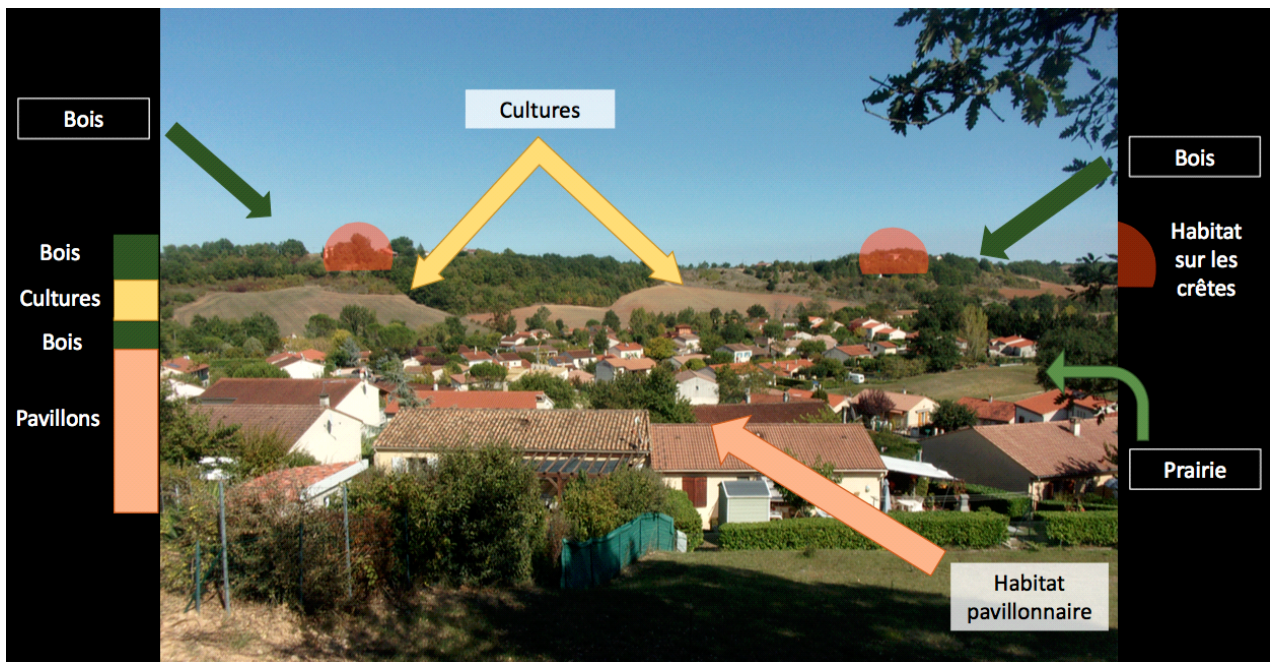


Figure 5, 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI, Lecture de paysage n°1

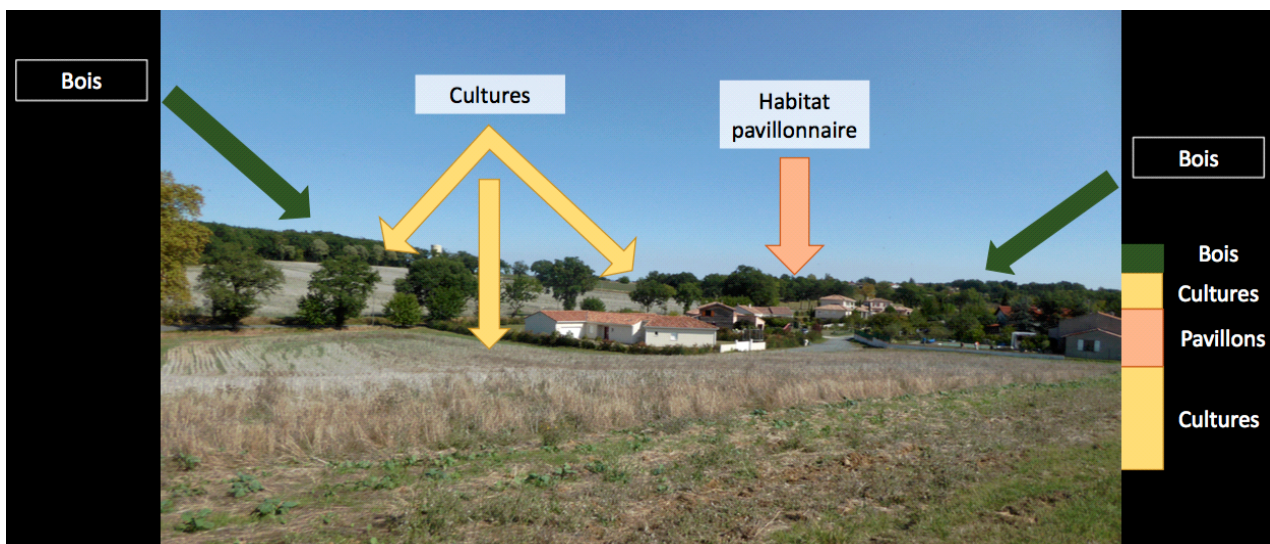


Figure 6, 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI, Lecture de paysage n°2

A travers ces deux exemples de lecture paysagère, effectuée à partir de photographies réalisées à l'occasion d'une étude de terrain préliminaire en suivant le chemin de randonnée « Lou Saliessol », on repère une différence de paysage entre ces deux zones.



La photographie, prise dans le quartier où le « nouveau Saliès » s'est développé, avec des lotissements pavillonnaires, est plus marquée par l'habitat ; a contrario, la seconde est prise sur le haut de Saliès, les parcelles agricoles dominant bien que de l'habitat neuf soit installé au milieu. Les parcelles agricoles, les bois et l'habitat sont les trois entités principales dans le paysage. On les retrouve dans les photos qui illustrent le bandeau du site internet de la commune (exemple ci-dessus) ainsi que sur le logo de la commune (toutefois, l'habitat représenté sur le logo n'est pas la nouvelle forme pavillonnaire mais apparaît comme être le centre-bourg ancien).

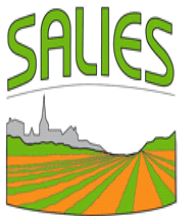


Figure 7, disponibles sur le site internet de la commune : <http://www.salies-tarn.fr>, image d'entête du site de la mairie

### Une explosion démographique : approche par la population et le logement

L'évolution démographique explique en grande partie l'évolution du paysage. La commune de Saliès a connu une forte progression démographique, qui s'est opérée sur un espace temporel court. Ainsi, en l'espace de 50 ans, la population de la commune est passée de 141 habitants en 1962 à 847 en 2017 (INSEE).

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014
Albi	42930	46162	45947	46579	46274	48858	49531
		+ 8 %	- 0,5 %	+ 0,1 %	- 1 %	+ 5,5 %	+ 1 %
<b>Saliès</b>	<b>143</b>	<b>190</b>	<b>366</b>	<b>611</b>	<b>646</b>	<b>776</b>	<b>821</b>
		+ 33 %	+ 93 %	+ 67 %	+ 6 %	+ 20 %	+ 6 %

Tableau 4, 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI,  
Évolution de la population à Saliès et Albi de 1968 à 2014

Cette évolution s'est accompagnée par la transformation de zones agricoles en zones résidentielles, matérialisées sous la forme de maisons individuelles pavillonnaires, dont le nombre a augmenté. Le nombre de logements a augmenté fortement, passant de 34 logements en 1968 à 306 en 2014, concrétisant matériellement l'évolution démographique. De plus, il faut retenir la marginalité de l'habitat collectif sur la commune : ainsi, on ne retrouve que 6 appartements (INSEE, 2014) sur les 306 logements existants, dont 4 sont des logements sociaux, initiés par la municipalité dans les locaux de l'ancienne école.

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014
Albi	14390	17416	19532	21906	24341	27986	28569
		+ 21 %	+ 12 %	+ 12 %	+ 11 %	+ 15 %	+ 2 %
<b>Saliès</b>	<b>34</b>	<b>49</b>	<b>113</b>	<b>197</b>	<b>209</b>	<b>291</b>	<b>306</b>
		+ 44 %	+ 131 %	+ 74 %	+ 6 %	+ 39 %	+ 5 %

Tableau 5, 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI,  
Évolution du nombre de logement à Saliès et Albi de 1968 à 2014

### Des formes d'habitats diversifiés

Dans le PLU de 2017, le développement des logements est pointé comme une menace au caractère « rural » de la commune « *Les horizons sont bocagers mais tendent sur certaines parties de la commune à être de plus en plus ponctués d'habitations, fragilisant*

*le caractère rural de la commune* ». Outre leur nombre, c'est aussi le caractère de ces logements qui changent le paysage et l'appréhension de la commune avec des formes pavillonnaires et de lotissements.

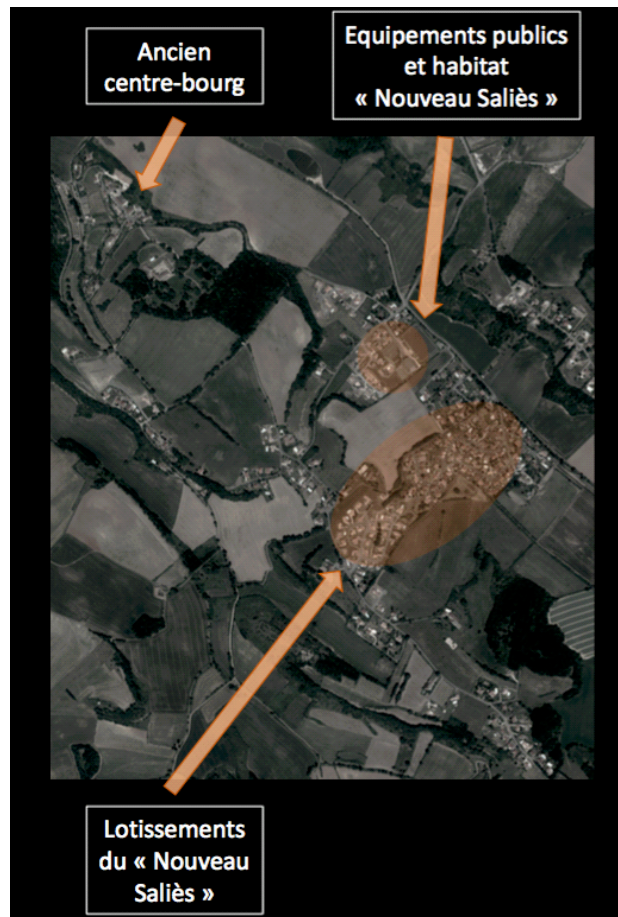


Figure 8, 2017, Source : photographie aérienne issue IGN - 2006 (disponible sur le site internet : <https://remonterletemps.ign.fr>) ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI



Figure 9, disponible sur le site internet du Géoportail : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>, vue aérienne de



On repère un paysage agricole mité par endroits, qui donne à voir un paysage péri-urbain, à proximité d'Albi. On note que l'on a dans l'espace communal un habitat parfois très concentré (les lotissements) et parfois un habitat plus éclaté, voire isolé (ancien centre-bourg, corps de ferme anciens, pavillonnaire éclaté autour des axes de communication et des hameaux). L'âge, le style et la forme du bâti varient aussi selon les périodes de construction. Ces différentes formes du bâti participent d'une diversité d'habitat sur Saliès. Cette différence participe à créer matériellement des Saliès : la suite de l'étude reviendra sur cet élément, qui est également présent dans le ressenti des habitants et leurs visions de la commune (cf paragraphe ci-dessous « Modes de vie et cadre de vie : reflet de la trajectoire territoriale de Saliès raconté par ses habitants »).

### Un rapport au logement commun : des propriétaires de maisons aux superficies élevées

Pour autant, d'autres caractéristiques concernant l'habitat sont communes et relèveraient davantage de l'habitat en milieux dits « rural » et « périurbain ». Il y a d'abord la très forte proportion de propriétaires : à Saliès, 91,6% des habitants (des résidences principales) sont propriétaires de leur logement (INSEE, 2014). Ce chiffre est très élevé par rapport au niveau moyen français qui est de 57,8% en 2016 (INSEE). Et il y a aussi la taille élevée des logements. La taille moyenne des maisons sur Saliès est de 5,1 (INSEE, 2014) et de manière plus précise 93,3% des résidences principales disposent de 4 pièces ou plus (T4 = 25,6% et T5 ou plus = 67,7%). Cette taille élevée correspond au fait que l'on retrouve majoritairement des maisons individuelles sur Saliès puisqu'en France, en 2013 (derniers chiffres disponibles INSEE), la taille moyenne du logement collectif était de 2,9 pièces contre 4,9 pour le logement individuel.

## 2. Caractéristiques du périurbain :

### Niveau d'équipement public important : la qualification de périurbain ?

Avec l'évolution démographique, les infrastructures publiques ont été développées par la municipalité. Il faut ici citer : les infrastructures culturelles (école maternelle et primaire, bibliothèque, salles des fêtes et de réunion, aire de jeux), sportives (gymnase, stade, terrain de tennis, boulodrome, aire de loisirs) et matérielles (parking, assainissement collectif, point d'apport des déchets, arrêts de bus).



 L'ECOLE PUBLIQUE DE SALIES  
Maternelle & primaire  
et les infrastructures culturelles et sportives



Figure 10, disponible sur le site internet de la commune : <http://www.salies-tarn.fr>,

La question que cela soulève, en termes de trajectoire communale, est de dire que le fait d'avoir ce niveau de services, à grande proximité d'Albi, conduit Saliès sur la voie d'une caractérisation davantage périurbaine que rurale.

### D'un Saliès à « des » Saliès

Selon *L'Atlas des paysages du Tarn*, cité dans le PLU de 2017, « Dans cet enchevêtrement de collines, villages et hameaux, s'essaient de loin en loin. Ils conservent une structure de petits bourgs peu transformés dans leur organisation urbaine par des constructions nouvelles ». On peut questionner ce dernier passage au regard de l'évolution de la commune de Saliès avec la création d'un « nouveau Saliès ». Une nouvelle centralité a été créée sur la commune autour des nouveaux équipements et infrastructures ayant été créés uniquement aux environs de l'emplacement de l'école, en contrebas de l'ancien-bourg et placés directement sur l'axe reliant Saliès à Puygouzon. Ceci a participé à effacer la centralité de l'ancien-bourg. La distance et l'unique lien routier entre ces deux centres participent à cette séparation des espaces (cf paragraphe ci-dessous « Modes de vie et cadre de vie : reflet de la trajectoire territoriale de Saliès raconté par ses habitants »).

### Un équilibre de vie dans un monde automobile

Enfin, l'évolution démographique importante de Saliès s'explique par l'évolution croissante du bassin d'emploi de la ville d'Albi. Les ménages Saliessois qui se sont installés

nouvellement, ont des caractéristiques sociales qui ont entraîné un changement des caractères de la population. En ce sens, on a déjà évoqué le faible nombre d'actifs agricoles, élément paradoxal au regard des surfaces agricoles présentes sur Saliès et très présentes dans les esprits comme marqueur de territoire. Il y a également l'importance du nombre de salariés qui représentent 88,7% des actifs (INSEE, 2014). De plus, 75% de la population de Saliès est active et au sein de cette population d'actifs, 90% travaillent hors Saliès (INSEE, 2014). Ces travailleurs doivent donc se déplacer quotidiennement. Ils ne sont pas les seuls (population jeune, retraités, inactifs) étant donné que Saliès ne dispose d'aucun commerce, le déplacement est nécessaire pour accéder aux biens et services nécessaires quotidiennement. Cette mobilité se caractérise par la prégnance de la voiture et la marginalité du transport en commun dans les pratiques observées (à Saliès seul le bus est déployé - le service de bus scolaires et le Transport à la Demande desservent la commune pour la relier uniquement à Albi, la commune de Saliès n'est pas desservie par le réseau Tarn Bus). D'après l'INSEE, 97,3 % des ménages de Saliès disposent au moins d'un véhicule en 2014 (ce chiffre est de 88,1% pour les ménages du Tarn, de 85% pour les ménages d'Occitanie et de 81,1% pour l'ensemble des ménages français). Dans le même sens, 70,7% des ménages de Saliès disposent de deux véhicules ou plus en 2014 (ce chiffre est de 42,6% pour les ménages du Tarn, de 37,3% pour les ménages d'Occitanie et de 34,5% pour l'ensemble des ménages français). Ce taux d'équipement en voiture individuelle et cette dépendance participe au caractère de commune non-urbaine, captive de l'automobile. Le poids de la mobilité en « auto-solo » est caractéristique des espaces ruraux : en ce sens, cette dépendance à la voiture peut être vécue comme un marqueur d'une identité rurale pour les Saliessois. Toutefois, cette captivité et dépendance à l'automobile est aussi un marqueur de l'espace périurbain.

## B. Les statistiques et les catégorisations de Saliès

Lors de notre enquête, la question de la dénomination de Saliès a fini par se poser en ces termes : la commune est-elle urbaine ou rurale ? La question n'est pas aussi tranchée, d'autant plus que ces catégories ne sont plus employées par l'INSEE depuis 2011. L'entrée désormais utilisée par l'INSEE est le rapport que la commune étudiée entretient vis-à-vis de la ville d'influence ; dans notre cas, il faut s'intéresser aux liens que Saliès entretient avec Albi, pour comprendre comment est classifié ce territoire géographiquement. Nous allons questionner la qualification de l'espace « rural » ou non au regard des cadres théoriques. L'INSEE définit le territoire avec cinq notions qu'il est souhaitable de reprendre ici pour mieux comprendre la position de Saliès : la commune, l'unité urbaine, le bassin de vie, l'aire urbaine et la zone d'emploi.

### Une commune rurale au regard de la discontinuité du bâti

Nous allons partir de l'échelle la plus grande, c'est-à-dire la commune de Saliès. D'après l'INSEE 2016, « *une commune rurale est une commune n'appartenant pas à une unité*

urbaine ». « La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants ». D'après le zonage établi en 2010, Saliès ne fait pas partie de l'unité urbaine d'Albi car il y a plus de 200 mètres de coupure entre les constructions entre Albi et Saliès. De plus, en ce qui concerne le qualificatif de commune rurale, on note la possibilité de Saliès de faire partie de l'Association des maires ruraux de France (AMFR), car sa population est inférieure à 3 500 habitants et que ce seuil est le seul critère d'adhésion des communes.

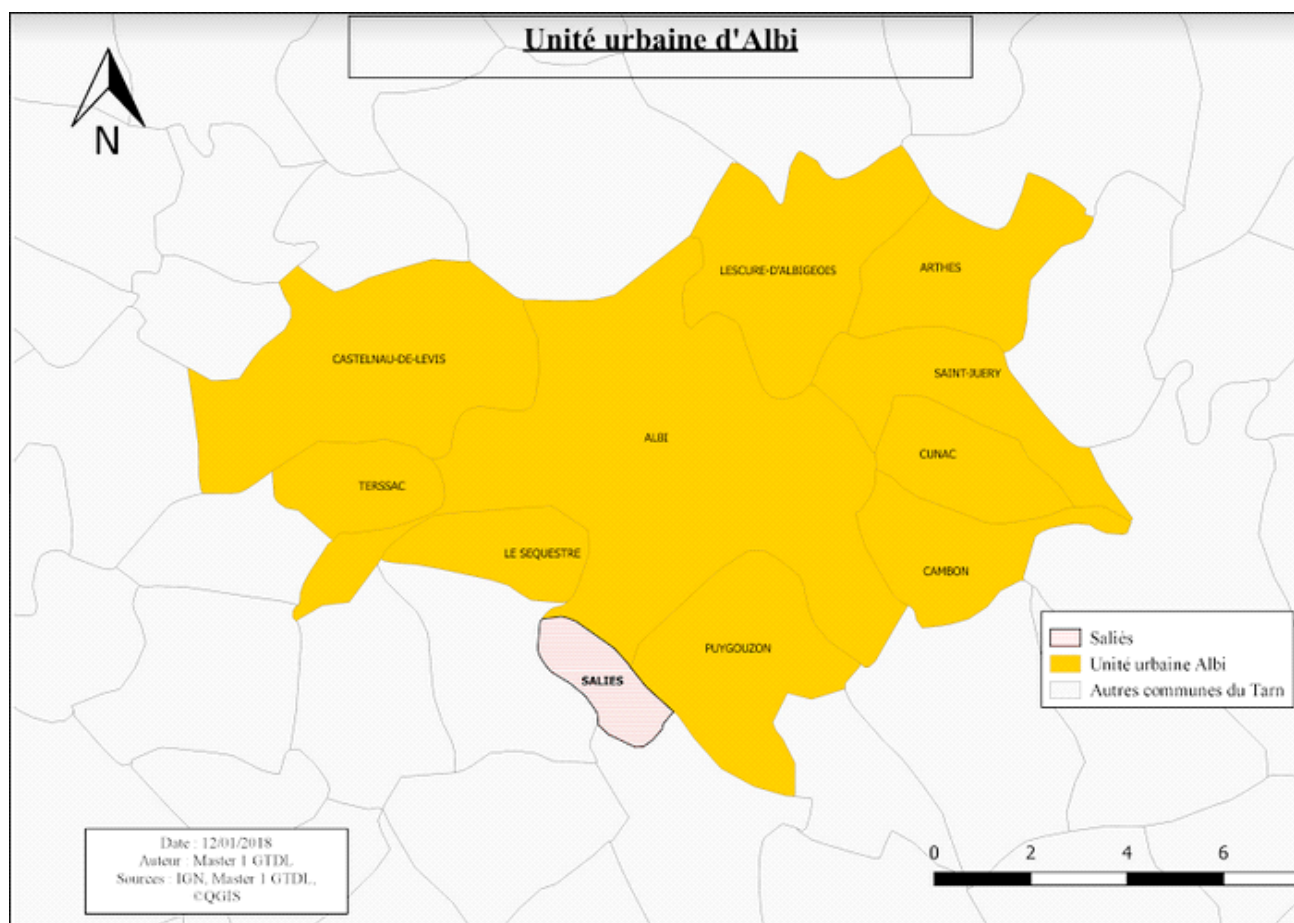


Figure 11, 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Unité urbaine d'Albi

### L'accessibilité aux équipements et services, marqueur d'un mode de vie urbain

Une autre catégorie INSEE permet d'appréhender « le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé, sports/loisirs/culture, transports ». Il s'agit du bassin de vie.



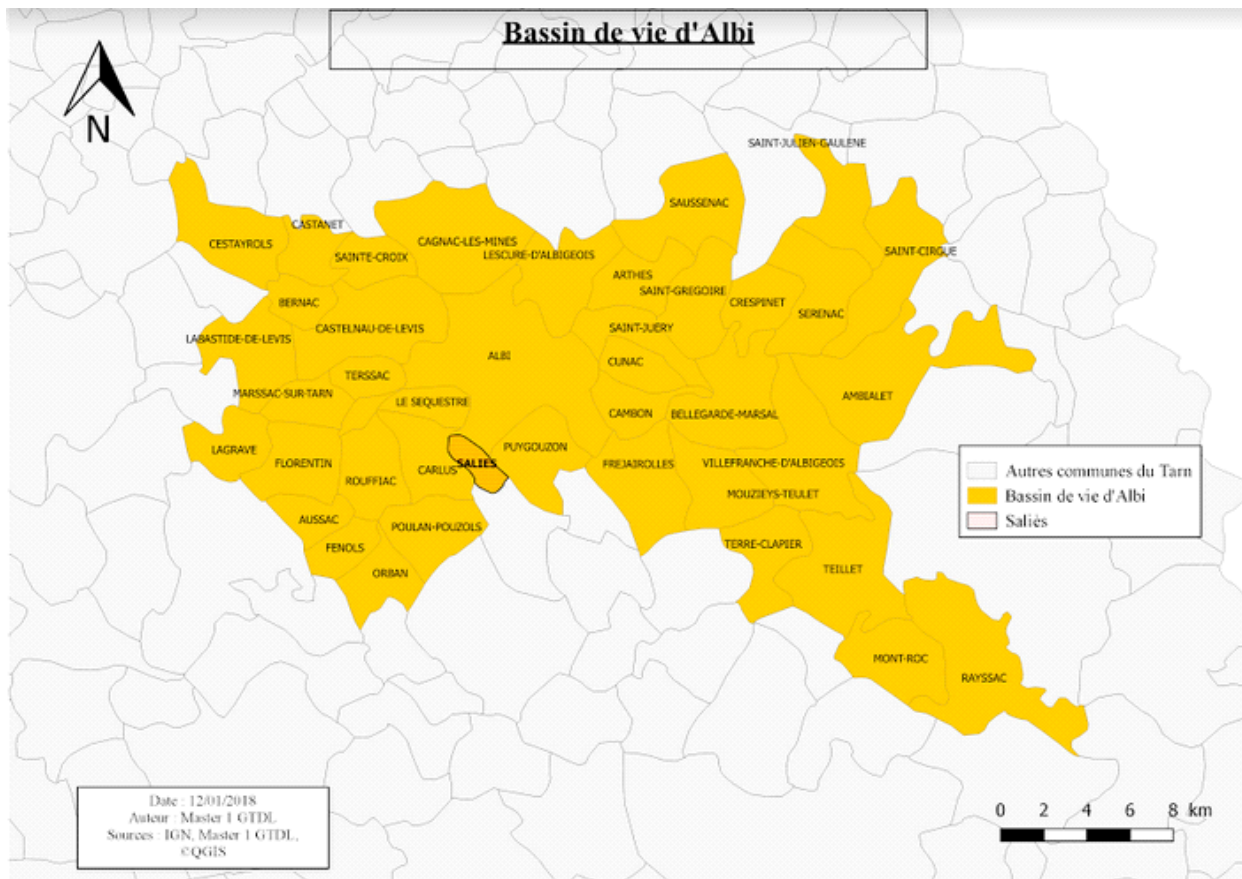


Figure 12, 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Bassin de vie d'Albi

Saliès fait partie du bassin de vie d'Albi, les habitants se rendent sur la commune d'Albi ou dans les zones d'activités périphériques (Le Séquestre et Puygouzon) pour accéder à une grande partie des biens et services nécessaires au quotidien. Au regard de cette qualification INSEE (toujours en vigueur) la ruralité n'est pas un qualificatif pertinent pour se rapporter à l'organisation des services et équipements sur la commune car celle-ci est rattachée à la ville d'Albi.

Le découpage de la C2A (cf : carte 1), communauté d'Agglomération de l'Albigeois, est révélateur des enjeux de mobilité et d'énergie avec un découpage incluant seize communes, plus étendu que l'unité urbaine (neuf communes) et bien moins vaste que le bassin de vie (quarante-et-une commune). Cette échelle administrative permet des prises de décisions cohérentes pour les habitants de ces espaces.

Un autre indicateur majeur pour qualifier géographiquement l'espace depuis la fin de l'emploi de la dichotomie « rural » / « urbain » par l'INSEE est l'aire urbaine. « Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci ».



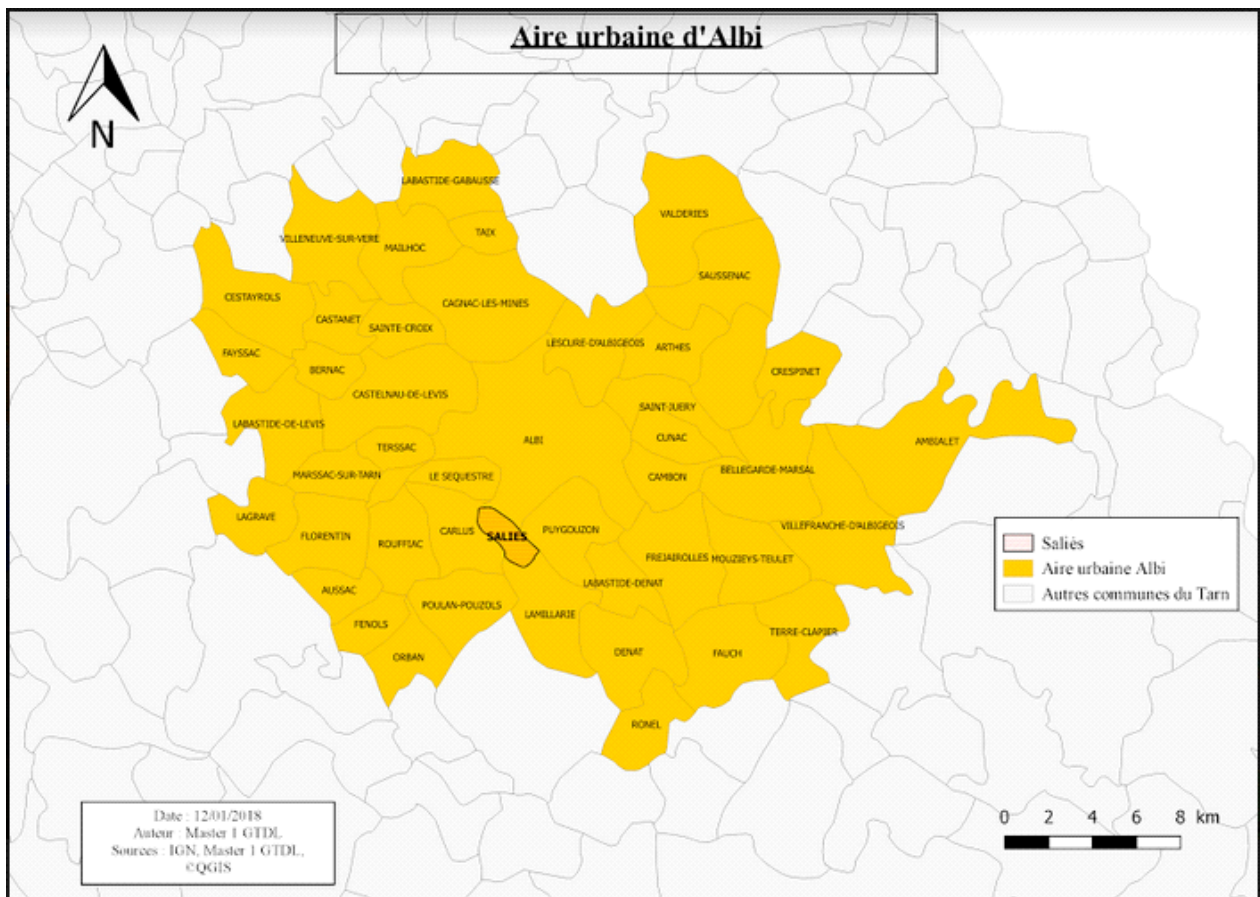


Figure 13, 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
 Aire urbaine d'Albi

Saliès fait partie de l'unité urbaine d'Albi car plus de 40% des actifs de Saliès travaillent sur la commune d'Albi. Dans notre étude il est ressorti que 56.8% des actifs de Saliès travaillent sur la commune d'Albi (71 personnes / 125 personnes interrogées).

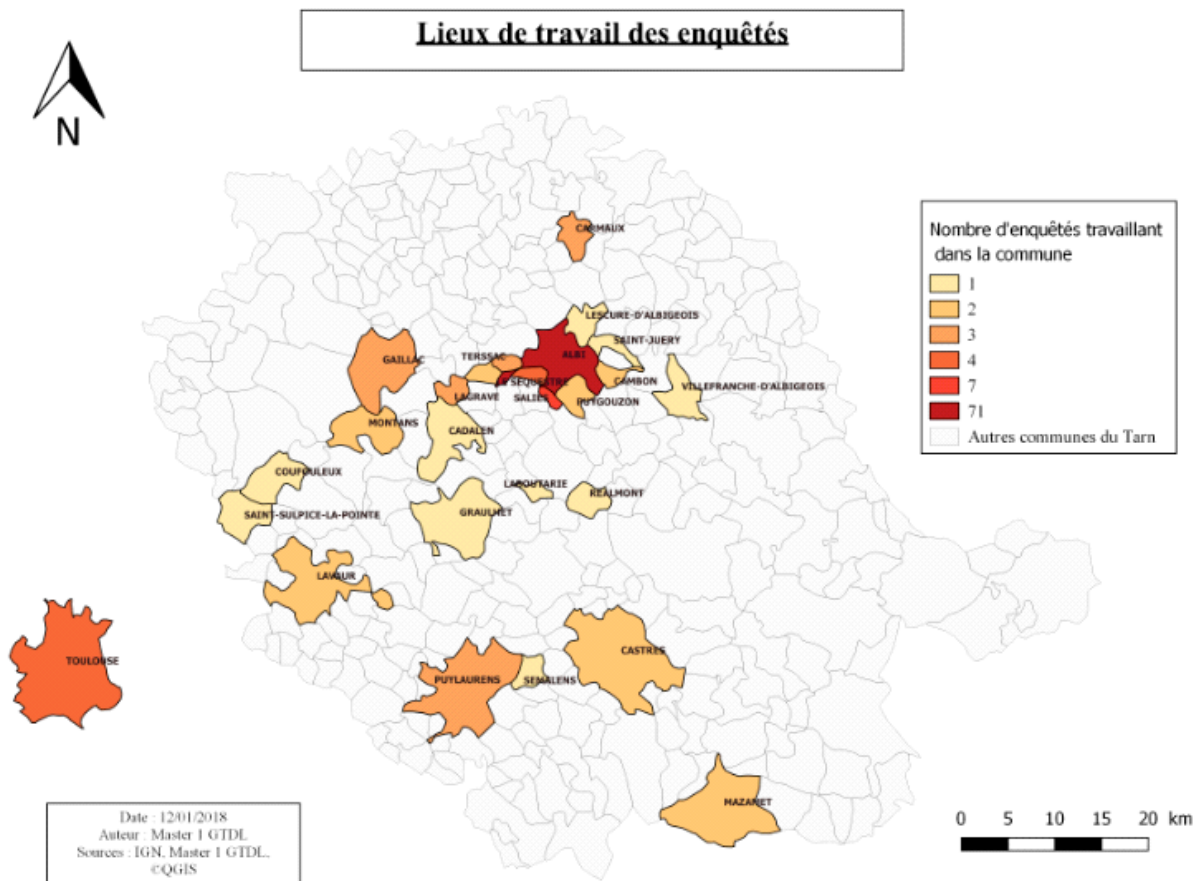


Figure 14, 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Lieux de travail des enquêtés

Il est indispensable de prendre en compte l'influence de la ville d'Albi pour comprendre les enjeux de mobilité et les modes de vie sur Saliès. « *La définition de l'aire urbaine fonctionnelle comme un pôle (d'habitants ou d'emplois) et une périphérie composée d'entités envoyant chaque jour une part minimale d'actifs vers ce centre* ». La notion de périphérie, considérant la ville d'Albi comme « centre » est à questionner ici : la part d'actifs de Saliès allant travailler à Albi est bien plus que minimale (puisque elle est supérieure à 40%). La notion de couronne « *recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain. Ce sont des communes ou unités urbaines, dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci* » (INSEE, 2016). Le pôle urbain s'apparente à la notion d'unité urbaine que nous avons déjà définie. D'après ces notions, on peut poser la question de la présence de Saliès dans la couronne périurbaine d'Albi.

Zonages	Critères INSEE	Saliès
<b>Commune rurale</b>	Commune hors de l'unité urbaine.	Oui
<b>Unité urbaine</b>	Zone de bâti continue.	Non
<b>Bassin de vie</b>	Accès aux équipements et services les plus courants.	Oui
<b>Aire urbaine</b>	Ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.	Oui
<b>Zone d'emploi</b>	Espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.	Oui

Tableau 6, 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI d'après les données INSEE 2016, Saliès au regard des différents zonages INSEE.

D'après les catégories statistiques, Saliès a la qualification de commune rurale (INSEE, 2016) du fait de la discontinuité du bâti entre Albi et la commune. Par ailleurs, Saliès fait partie du bassin de vie, de l'aire urbaine et de la zone d'emploi d'Albi. Dans le quotidien, les habitants sont amenés à évoluer dans un territoire urbain, pour travailler et pour avoir accès aux équipements et services.

Une dernière catégorie doit être questionnée, celle de la zone d'emploi. Beaucoup plus étendue que les précédentes, d'après la définition de l'INSEE c'est « *un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts* ».

### La densité d'habitants une notion à nuancer

Une autre variable, définie cette fois-ci à l'échelle européenne, a beaucoup d'impact sur notre perception de l'espace : la densité de population. Saliès, comme la majorité des communes française (54.4% d'après l'INSEE, 2012), est une commune peu dense d'après les critères européens utilisés par l'INSEE « *dont la densité est inférieure à 300 hab/km<sup>2</sup>* ». Voici quelques repères statistiques pour mieux cerner la notion de densité (INSEE, 2012). La densité du Tarn est de 66 hab/km<sup>2</sup>, la densité française est de 103 hab/km<sup>2</sup>. 90% du territoire national est qualifié de « *peu dense : si la part de la population en dehors de toute maille est inférieure ou égale à 50%* » ou de « *très peu dense* », par l'INSEE depuis 2012 car le qualificatif « rural » n'est plus utilisé. La densité de population de Saliès s'élève actuellement à 238,6 habitants/km<sup>2</sup> (847 habitants divisé par 3.55 km<sup>2</sup>). Bien que qualifiée de peu dense, la densité de la commune est donc à considérer en chiffre exact pour avoir une vision objective du territoire. La discontinuité du bâti permet la qualification statistique de « commune rurale » malgré une densité de population supérieure la densité

française.

## C. Le rural, une construction sociale

L'entrée statistique, largement employée, n'est pas la seule pour interroger la catégorie « rural ». En géographie, le « rural » est une catégorie structurante, faisant encore aujourd'hui l'objet de nombreuses recherches. Ainsi, le mot « rural » est une expression, qui, dans l'usage, devient de plus en plus un synonyme de « campagne ». Par définition, le « rural » désigne ce qui n'est pas la ville : le rural s'oppose à l'urbain, étant composé d'un ensemble de caractéristiques et de valeurs propres à cet espace. Jusqu'alors qualificatif des espaces à faible densité, à forte dominante agricole et aux paysages photogéniques, le rural se dissocie désormais de son contenu agraire et englobe plus largement des valeurs environnementales, patrimoniales et paysagères.

### 1. Une distinction perméable

#### La confusion des espaces : entre urbain et rural

Aujourd'hui l'urbain et le rural ne se définissent plus comme deux entités opposées : il n'y a plus de limite franche entre les deux mais des franges composites avec le périurbain, le mitage, l'étalement urbain, etc. Les modes de vie urbains sont aujourd'hui largement diffusés en milieu rural et un des éléments qui structure l'espace rural reste « le poids de la distance ». Une telle interpénétration entre les deux espaces, tant culturelle que physique, suppose que qualifier un espace de « rural » relève de choix, de représentations selon les critères que la personne qui le qualifie intègre, considère, souhaite mettre en avant, etc.

#### Des critères évolutifs qui participent de la confusion

Comme cela était rapporté dans l'article « La construction sociale des espaces ruraux. Analyse critique de la mesure spatiale » : « *L'observatoire des territoires distingue encore en 1999 trois grandes catégories : les campagnes proches des villes marquées par une fonction résidentielle importante et une activité agricole menacée par la pression foncière ; les nouvelles campagnes qui concentrent des fonctions résidentielles mais également touristiques et de « nature » ; et les campagnes fragiles à dominante agricole ou ouvrière avec un déclin marqué* » : c'est cet ensemble, regroupant des situations différentes, que recouvrait le terme de « rural ». L'INSEE, quant à lui, choisissait le seuil de 2000 habitants pour dire qu'une commune était rurale ou non. Ce seuil n'est plus retenu depuis 2011 notamment parce qu'il ne tenait pas compte de l'existence de zones d'influence urbaine. Celles-ci sont, entre autres, devenues un élément de discrimination pour dissocier les espaces ruraux puisque selon la définition de l'INSEE « *L'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales*

*n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées) ».*

### La catégorie rurale : une finalité politique

Ce qui définit le rural tient aussi du fait que s'y appliquent des politiques publiques. Les territoires visés ont des caractéristiques différentes, ce qui participe d'un flou et d'une confusion autour de ce que l'on considère comme un territoire « rural ». En ce sens, on peut citer un deuxième passage de l'article « La construction sociale des espaces ruraux. Analyse critique de la mesure spatiale » : *« De l'émergence d'un véritable marché de la statistique territoriale découle une extension de l'emprise des catégorisations sur l'action publique comme sur les représentations sociales et médiatiques de ces territoires et de leurs habitants. Les statistiques territoriales et les typologies spatiales qu'elles alimentent participent d'un double travail de catégorisation et de hiérarchisation d'espaces qui se voient dotés de valeurs économique, juridique ou symbolique différentes (territoires en déclin ou en développement, mondes à part ou en retard, etc.) »*. Cette notion de « rural » produit une représentation qui amène à dire qu'elle est une catégorie symbolique et un idéal dans nos sociétés aujourd'hui majoritairement urbaines.

### D. Modes de vie et cadre de vie : reflet de la trajectoire territoriale de Saliès racontée par ses habitants

A partir des entretiens qualitatifs qui ont été réalisés auprès des habitants de Saliès, un travail de repérage des qualificatifs et des représentations vis-à-vis de la commune a été effectué. Afin de compléter la réflexion sur le caractère « rural » de la commune de Saliès, il convient d'interroger les représentations des Saliessois à ce sujet. En effet, la plupart des habitants interrogés quand ils évoquent la commune, la qualifie en des termes tels que « campagne », « village ». Ces deux termes sont associés dans le lexique commun à la ruralité.

### Une « cité-dortoir » au cadre de vie rural ?

S'il est un élément qui ressort des entretiens réalisés c'est qu'un des déterminants majeurs dans le choix de Saliès comme lieu de résidence est la proximité avec Albi et/ou des axes de transports. Cet état de fait amène certains à dire que la commune peut être considérée comme une « cité-dortoir » sans forcément la dissocier d'une qualification « rurale ». Pour eux, Saliès appartiendrait à la catégorie des communes périurbaines donc ni rurale ni urbaine. Il convient de noter que cette affirmation du caractère périurbain est majoritairement liée à la résidence dans la partie pavillonnaire du village, c'est-à-dire les lotissements. Cette catégorie est directement montrée par H19 un couple résidant dans le lotissement zone 6 depuis les années 2000 : *« Saliès c'est une petite commune. On*



*pourrait même dire que c'est une cité dortoir avec la proximité d'Albi. Mais on s'y sent bien nous à Saliès ».* Un habitant qui a emménagé en 2002 dans le lotissement zone 7 déclare, quand il lui est demandé si la commune est vivante, H12 : *« Saliès est une cité dortoir ! Ah oui c'est clair. C'est comme ça que je l'ai ressenti. Même en termes de voisinage, il n'y a pas de ..., il n'y a pas beaucoup de liens. C'est juste bonjour, bonjour. Mais bon après, moi ça me va très bien ».* Cependant plus loin il affirme la périurbanité de la commune notamment par l'importance de la voiture pour les déplacements quotidiens. Facteur qui est un élément clef de caractérisation de ces territoires. D'autant plus que tous les habitants interrogés ont mis en avant le caractère indispensable de l'automobile.

Un autre facteur qui revient dans un autre entretien est celui de l'absence d'activité économique visible, ce qui pour ces habitants renforce l'image dortoir de la commune H12 : *« Bah parce qu'il n'y a rien. On est obligé de prendre la voiture même pour acheter du pain quoi ! C'est quand même assez rural, même si l'on est très près d'Albi, on est à quatre ou cinq kilomètres du centre-ville. Mais on est quand même ... Il n'y a rien. Il n'y a pas d'entreprises, etc. ».* La cité dortoir n'entre donc pas en contradiction avec la mobilisation dans les discours du caractère « rural » de Saliès. Cette catégorisation se baserait plus sur les modes de vie et non pas sur le cadre de vie. Il correspond à l'environnement immédiat, c'est-à-dire à des éléments tels que le paysage, les expériences sensibles. Dans la citation suivante, extraite d'un entretien avec H11 résidant depuis 5 ans et demi dans une maison de la zone 4, il est confirmé que ces deux éléments sont séparés. En effet, les passages en gras montrent dans un cas le mode de vie type « cité dortoir » et dans les autres des expériences sensibles se rapportant à la campagne par la mobilisation d'éléments naturels, agricoles entre autre : *« Voilà donc c'est un village bien sympathique mais pour moi c'est une magnifique cité dortoir et pour être une parisienne qui vivait en banlieue je retrouve exactement les mêmes choses, c'est-à-dire on part tôt le matin on revient tard le soir on court tout le temps. La seule différence c'est que le week-end c'est du bonheur de pouvoir profiter d'autre chose que d'être enfermée dans une banlieue parisienne (rires). Voyez-vous je suis passée à la maison et j'avais deux biches dans mon jardin [l'enquêteur demande si elle aurait préféré vivre à la campagne] Oui, disons que j'aurais préféré, vous êtes aveyronnais, j'aurais préféré votre campagne à vous je la trouve beaucoup plus belle beaucoup plus vallonnée beaucoup plus riche, pleine d'odeurs alors qu'ici c'est très agricole, c'est très urbanisé malgré tout alors c'est la ruralité plus l'urbanisme, ça fait beaucoup ».* On voit donc que ce registre de la « cité dortoir » n'est pas forcément dissocié d'un cadre de vie rural mais se matérialise plus par une absence d'activité sociale entre voisins.

Le style de vie « chacun chez soi » une fois rentré du travail entre donc en compte dans cette qualification du territoire. Dans les représentations sociales il est souvent associé au périurbain, du fait d'un mode de vie jugé « individualiste ». Cependant des personnes interrogées qui pensent que la commune serait périurbaine n'opposent pas ce mode de vie (chacun chez soi) au dynamisme associatif. A l'image des dires d'H2 habitante du lotissement zone 7 depuis 2002 : *« Je dirais que la commune est intéressante car elle est extrêmement dynamique au niveau associatif. [...]. Mais d'un autre côté, c'est une commune que je trouve personnellement morte dans le sens où nous sommes plutôt sur une commune dortoir effectivement. Nous avons une population d'âge moyen 30 - 45 ans*

*qui vivent ici car ils n'ont pas trouvé ou non pas les moyens de vivre sur d'autres communes comme Albi, Puygouzon qui nous entourent. Et qui une fois rentrés chez eux ils n'en ressortent plus ».*

Il faut cependant se garder de porter un jugement négatif sur le manque, perçu par certains, de relations sociales et de voisinage. Il apparaît que certaines personnes ne souhaitent pas en développer. A l'inverse, d'autres ne qualifiant pas la commune de « cité dortoir », souhaitent voir le vivre ensemble s'accroître. Cela passe, pour eux, par divers moyens comme l'installation d'un commerce ou un moyen de favoriser des mobilités collectives. Il convient de rappeler qu'une des raisons du départ des centres urbains pour les communes périphériques (rurale comme périurbaine) est la recherche de liens sociaux plus forts, plus authentiques. Cette motivation transparait largement dans un nombre non négligeable d'entretiens mais aussi dans le questionnaire.

### L'utilisation des catégories de « campagne » et de « village » marqueur d'une identité rurale ?

La recherche de la proximité d'Albi peut aussi s'interpréter comme celle d'un cadre de vie « rural ». Cette hypothèse est vérifiée par le grand nombre d'occurrence des termes « rural », « campagne » mais surtout « village » au cours de entretiens qualitatifs réalisés avec les habitants. Il convient de préciser que ce sont les habitants eux-mêmes qui mobilisent ces catégories géographiques pour désigner la commune (Petite, Debarbieux 2013). Ces termes peuvent être considérés comme relevant du « rural » du fait de leur connotation contraire à l'urbain et à la ville. En effet, la ruralité est souvent définie comme ce qui n'est pas urbain. Il s'agit donc de comprendre ce que veulent dire les habitants quand ils utilisent ces catégories.

Le mot « village » est très fréquemment utilisé par les habitants pour définir la commune. Le sens donné varie en deux catégories, certains désignent le centre-bourg, d'autres la totalité de la commune. A ce sujet, H5 une résidante du centre-bourg née à Saliès et revenue depuis une trentaine d'années, montre toute l'ambiguïté du terme : *« Le village c'est marqué par la mairie et l'église, après il y a marqué salle communale plus loin, c'est vrai que la partie du village est là-bas aussi, tout ce qui se fait est à la salle des fêtes »* ou encore *« la commune est séparée, nous avons ici l'ancien village comme on dit, nous avons ici l'église et la mairie mais par contre tout ce qui est nouveau c'est-à-dire, la mairie, l'école, le stade c'est à 1,5 km de chez nous, c'est l'autre village, ils sont beaucoup plus nombreux. On est 800 à Saliès, ici nous sommes 70 environ, tout le reste c'est dans le lotissement, on dit le lotissement mais ça fait partie du village. On dit ça parce que c'est neuf, les premières maisons datent d'il y a 30 ans mais maintenant ça s'est ouvert à beaucoup de nouveaux lotissement »*. H11 semble confirmer ce propos : *« Mais j'avais vraiment l'impression que ça manquait considérablement de lien plus que de vie pour moi c'est un village parce que c'est petit mais ça ne ressemble pas vraiment à un village c'est plutôt un conglomérat de ... »* Enquêteur : *« De quartiers »* H11 : *« ... de lotissement, je sais même pas si on peut parler de quartier »*. H22, un couple résidant depuis une dizaine d'années en zone 7 affirme quelque chose de similaire : *« Juste que le village il est*

*déporté, ils ont fait l'école et le stade éloignés du village, je trouve que le village à part la mairie il n'y a rien, après il n'y a pas de solution étant donné la morphologie du terrain ».*

Il apparaît pour ces Saliessois que la commune est séparée en deux entités d'une part le centre-bourg, le « vieux » Saliès qualifié de « village », d'autre part les lotissements autour de l'école et du gymnase aussi désignés par ce terme. On retrouve donc dans les perceptions des habitants la trajectoire évoquée d'un Saliès vers des Saliès. Il est utilisé pour désigner autant le territoire communal du fait de son poids démographique, fait qui revient souvent, que pour l'image traditionnelle. Autrement dit, la mairie, l'église représentent le poids de l'histoire en opposition aux pavillons contemporains des lotissements. La dernière citation nous montre aussi un élément important : le « centre » aurait été déplacé avec la construction de la nouvelle école, faisant apparaître ainsi un autre élément de la caractérisation d'un « village ». Un autre habitant fait aussi remarquer l'absence de deux symboles de cette catégorie géographique le café et la place du village. Cependant, pour le premier il ne le juge pas comme nécessaire. Beaucoup de personnes font remarquer qu'il manque un commerce sur la commune, certains d'entre eux émettent des doutes sur sa rentabilité du fait de la proximité avec Albi ainsi que des habitudes des habitants dans d'autres commerces, alors que d'autres le refusent. Comme l'évoque la résidente de la zone 6 et d'autres, le village est souvent associé à des valeurs de quiétude, de calme, de tranquillité mais aussi de « bien vivre ». Comme le montre H11 : *« c'est un petit village sympathique où il fait bon vivre, il n'y a vraiment pas de soucis à Saliès.*

*»* ou encore H17 : *« On fait bon voisinage sans forcément être chez soi ou chez l'autre, c'est très calme ».* Un autre habitant inactif habitant en zone 6 depuis 1995 après avoir décrit la commune comme un endroit où l'on vit bien, déclare cet habitant : *« Après les gens de la mairie sont très disponibles, si l'on a besoin de quoi que ce soit. Le maire, je le connaissais avant qu'il soit maire. C'est vrai qu'en termes de rapport c'est plus simple quand on se connaît. Et puis c'est un maire très disponible, très ouvert ».* Par cette citation, sont mis en avant les liens sociaux perçus comme forts dans les villages et à plus forte raison avec l'institution communale. Ce dernier point peut aussi être un élément caractérisant une commune rurale souvent associée à l'image de village.

Le terme « campagne » quant à lui est plus associé à une dimension sensible telles que les odeurs comme le faisait remarquer H11, aussi lié à des paysages, à la « nature » et enfin à des valeurs similaires à celles exposées pour le village. En témoigne H14 qui a emménagé en 1969 en zone 3 : *« je suis à la campagne donc je suis sensibilisé à la nature, je pense donc je voudrais qu'on la préserve »* ou H2 : *« Quand je vois tout le béton ici et quand on me dit je bétonne pour ne pas tondre, mais qu'est-ce que tu viens faire là. Alors ici avant nous pouvions faire du feu, aujourd'hui nous ne pouvons plus. Pourquoi ? Nous sommes à la campagne, bon semi-campagne ».*

Le sujet des routes est abordé par peu de personnes dans des termes similaires comme par exemple H9 : *« Les routes ce sont des routes de n'importe quel secteur rural, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas toujours bien larges, c'est pas des autoroutes. Bon les améliorer c'est bien difficile car cela demanderait des engagements financiers trop importants. Il faut*



*accepter les avantages mais aussi les inconvénients de la campagne* » Un autre résident dans le centre-bourg va même jusqu'à affirmer que l'herbe sur les accotements est directement liée à la dimension « rurale » du territoire. Ce sujet sur la qualité technique et paysagère de la voirie ne fait pas l'office d'un consensus mais il semblerait que ce soit un marqueur important de l'identité « rurale » ou « urbaine » d'un territoire.

Pour ce qui est de l'activité agricole marqueur incontestable de la ruralité, elle n'est que très peu abordée dans les entretiens. D'abord, il semblerait qu'elle désigne un faisceau de nuisances : référence aux routes, manque d'espaces récréatifs et forte emprise sur le paysage. En témoigne ces dires : H11 *« Les routes sont étroites, c'est l'agriculture plein pot et rien n'a été pensé pour pouvoir avoir un petit endroit agréable pour marcher pour faire un peu de vélo »*. A l'inverse, d'autres s'inquiètent de son déclin leur faisant dire que Saliès n'est plus une commune rurale. Il est évident que ces déclarations sont liées au fait que les personnes déclarant cela sont des Saliessois « historiques » ayant connu le fort développement de la commune. A l'image d'H14 : *« Ah énormément. Saliès était une commune rurale, en 1969 quand on est arrivé il y avait 142 habitants, il y en a maintenant 840 à peu près, il n'y a que deux agriculteurs et encore. Deux agriculteurs qui font valoir leurs terres comme ils le peuvent, en donnant à des entreprises une partie des travaux »*. A l'image d'H6 natif de Saliès résidant dans la Zone 1, on peut se demander si le caractère « rural » n'est pas aussi en partie lié à la discontinuité du bâti avec Albi : *« Avec la colline, a priori, Albi se développera pas par ici »*.

## La proximité, affirmation d'un caractère d'entre-deux dit

### « périurbain »?

Il apparaît que la plupart des habitants interrogés font ressortir le caractère rural de la commune, bien que certains éléments apportent des nuances à cette affirmation.

H9 : *« Alors, Saliès est une ville, enfin un village de 800 habitants et c'est un petit village. Il existe de nombreuses associations : culturelles, sportives. Il y a un environnement rural mais qui est à proximité d'Albi, à 4 km. A proximité de plusieurs supermarchés, il y en a plusieurs : il y a Intermarché qui est au Séquestre, il y a le Carrefour City à Puygouzon, il y a une petite épicerie, il y a donc un environnement favorable. Il y a une école qui est ici, à proximité des centres de sports, du terrain de tennis, du terrain de foot, des espaces culturels »*. La proximité avec Albi et Puygouzon constitue un élément non négligeable de la vie de la commune. En effet, une large part des personnes interrogées pensent Saliès comme une « cité dortoir » très largement dépendante de l'automobile. Cependant comme évoqué, cela n'entre pas en contradiction avec le caractère « rural » perçu. Cela peut dénoter d'une évolution des représentations sociales à ce sujet.

## E. Projection de la trajectoire communale imaginée par les habitants

Les habitants ont été interrogés sur la vision qu'ils pourraient avoir de Saliès dans 10, 20 ou 30 ans. Leurs projections sont intéressantes à mobiliser pour conclure notre questionnement sur la trajectoire de la commune. Globalement deux grandes projections se font sur la commune de Saliès. D'une part certains sont totalement positifs sur l'avenir de Saliès et les dynamiques actuelles leur conviennent totalement. Et d'autre part il y a une seconde partie des personnes interrogées qui sont beaucoup plus perplexes sur cet avenir.

### 1. Saliès, une commune périurbaine

#### Une acceptation de la périurbanisation ?

Le premier sentiment est celui de ceux qui se projettent dans une commune qui n'évoluera plus au regard des réglementations, notamment du PLU, qui limite les constructions. Cela véhicule l'idée qu'ils ont une certaine confiance dans les institutions. La commune selon ces personnes aurait atteint un seuil. *H13 (homme résidant depuis plus de trente ans) : « [...] je l'imagine comme elle est, vivante comme elle l'est. Je crois qu'elle ne peut pas évoluer plus que ce qu'elle a évolué, je ne pense pas. Surtout que maintenant avec la nouvelle réglementation des constructions, elle ne pourra pas être agrandie ».*

Des habitants se sentent bien dans cette configuration de la commune (*femme résidant à Saliès depuis plus de 15 ans*) *H20 : « Que ça reste comme ça, j'aime bien aussi. [...] Et puis la taille de la commune me va bien, après c'est un choix politique ou au niveau économique. »*

Ce ressenti reflète bien la trajectoire de périurbanisation que Saliès traverse, qui semble être une inertie vis-à-vis du développement de la ville d'Albi. *H12 (homme résidant à Saliès depuis plus de 10 ans) : « Je pense qu'il y aura plus de monde. Je crois qu'ils veulent arriver à plus de 1000. Mais sinon, rien ne changera sur Saliès »* *H1 (couple résidant depuis plus de 30 ans) : « Nous sommes plutôt optimistes pour les années à venir, la commune va continuer à croître en nombre d'habitants ».*

Dans ce discours les habitants sont pleinement dans la logique de périurbanisation qui est à l'œuvre mais qui ne semble pas les préoccuper. Pour eux, cela semble un état de fait et ils n'ont pas l'impression qu'un grand changement est en cours sur Saliès, seulement la continuation d'une dynamique déjà initiée, à laquelle ils ont contribué.

#### Une crainte de la continuité de la périurbanisation ?

Le second discours véhicule le fait d'être totalement englobé dans la dynamique urbaine d'Albi et donc d'avoir une explosion démographique. Mais cette fois, cette projection est considérée comme allant à l'encontre du caractère « rural » de la commune. Cette vision

apparaît davantage comme une appréhension, une crainte, les individus s'en étant persuadés telle une fatalité, ils expriment cette projection sur le ton de la certitude. *H2 (couple résidant depuis plus de 20 ans à Saliès) : « Je pense que c'est une commune qui va s'agrandir, d'un point de vue habitant malheureusement. Nous allons avoir une surface agricole qui va diminuer, j'entends par là une surface non-constructible. Parce qu'Albi est en train d'exploser, ce qui est normal puisque nous avons l'autoroute proche de Toulouse. Il y a de fortes chances que Saliès soit englobé par une communauté nouvelle ».*

Cette crainte découle de la trajectoire territoriale qui a affecté Saliès ; passée d'un territoire agricole et peu dense à une commune périurbaine avec une forte pression démographique et foncière. Pour certains habitants, voir les mutations paysagères et notamment la disparition progressive des terres agricoles, qui symbolisent le cadre de vie qu'ils étaient venus chercher, motive cette crainte. *H16 (couple résidant depuis plus de trente ans) :*

*« Notre commune elle est déjà bien construite, on ne peut pas y rajouter grand-chose ! Ce qui serait bien c'est qu'elle retrouve un aspect plus agricole ! ».* Comme nous l'avons explicité auparavant l'aspect agricole est un élément dominant sur la commune qui permet aux habitants de s'identifier comme résidents d'un territoire « rural ». Le cadre de vie auquel ils aspirent, disparaît au profit d'habitations engendrant un sentiment « d'envahissement » et de détérioration. *H13 (Homme résidant depuis toujours à Saliès) : « A mes yeux ça allait bien, on sympathisait, pas avec tous les nouveaux venus. Mais uniquement dans le secteur du voisinage. Moi je me sens étranger. Les anciens ils se sentent étrangers chez eux, on est plus chez nous. »*

## 2. Des lieux de vie essentiel pour le tissu social

### Une absence de lieu de vie hors événementiel ?

Et se couple à cette mutation un décalage des modes de vie et valeurs qui caractériseraient les espaces ruraux (*Géographie Rurale, La ruralité en France*, Jean et Périgord, 2014). Le tissu social se voit modifié par une plus grande importance des comportements individualistes.

S'ajoute à cela, une seconde crainte qui est de voir Saliès devenir une commune dortoir où le tissu social serait moins dense (cette crainte est une réalité pour certains habitants qui considèrent que leur commune est déjà aujourd'hui une cité-dortoir). *H7 (Homme résidant à Saliès depuis plus de 20 ans) : « Pour moi la commune ne sera pas si mal que ça, mais il faut des commerces, [...]. Cependant, j'ai peur qu'elle se transforme en commune dortoir, qui prône l'individualisme, il n'y aurait pas de solidarité dans ce cas-là. Il faut pour moi mettre en relation tous les habitants, [...] ».*

En effet, cela reflète bien le dualisme entre collectif et individualisme évoqué en amont, qui appuie sur la trajectoire territoriale de Saliès. La commune semble marquée par une mixité entre les modes de vie « ruraux » et « urbains » : des urbains à la recherche d'un mode de

vie rural et des ruraux au mode de vie urbanisé. La citation ci-dessus introduit le manque de lieux de socialisation (et plus largement de vie) qui met en évidence un « potentiel » devenir de la commune en tant que commune dortoir où il n'y a plus de vie sociale sur la commune elle-même. Ce lieu évoqué par les habitants, souvent sous le nom d'un commerce, d'une épicerie-boulangerie ou même d'un café, semble pour certains être un enjeu fort pour leur commune qu'ils voient se transformer et se « dévitaliser » tout en voyant de plus en plus de nouvelles personnes s'installer.

Cette recherche d'un tissu social plus important s'inscrit une fois encore dans l'héritage des valeurs d'un milieu dit « rural ». Bien souvent ce désir est souvent associé au départ vers les campagnes. Mais aussi dans le juste milieu qu'ils sont venus chercher dans cette commune à la frange de l'urbain et du rural.

### 3. Choisir un mode de vie à Saliès

En géographie, le « rural » est une catégorie structurante, mais la réflexion quant à sa définition et ses implications n'est pas arrêtée. L'analyse que nous venons de produire concernant Saliès est l'illustration du flou qui entoure la mobilisation de ce concept. D'abord, concernant l'entrée statistique, il demeure une confusion du fait de l'évolution des zonages et des définitions à travers le temps. En effet, Saliès avait jusqu'en 2011 la qualification de « commune rurale » d'après l'INSEE du fait de la discontinuité du bâti avec Albi. Cependant, aujourd'hui d'autres zonages statistiques sont davantage mobilisés : l'aire urbaine et le bassin de vie. Pour ces deux cas, Saliès en est partie intégrante et en ce sens apparaît rattaché à Albi : les habitants évoluent dans un territoire urbain, pour travailler et pour avoir accès aux équipements, biens et services du quotidien. Pour autant que cette catégorie de « rurale » soit confuse, elle est un enjeu politique puisque la qualification d'un territoire lui ouvre l'accès à des politiques publiques spécifiques. En ce sens, dans le cadre d'une réflexion sur la transition énergétique et écologique, menée à une échelle nationale ou plus locale (collectivités territoriales), les territoires dits « ruraux » sont identifiés comme à fort potentiel pour participer et garantir cette transition.

Les entretiens réalisés ont permis de saisir que le choix de Saliès comme commune de résidence est fortement influencé par la proximité avec Albi. Le cadre paysager à dominante agricole, associé dans les représentations des habitants aux catégories « village » et

« campagne », est perçu tel une aménité en termes de cadre de vie. Ainsi, la commune semble marquée par une mixité entre les modes de vie « ruraux » et « urbains » : des urbains à la recherche d'un mode de vie rural et des ruraux au mode de vie urbanisé. Ces éléments permettent de dire que l'on constate une dissociation entre cadre de vie et mode de vie. Et ce d'autant plus que les catégories « rural », « village », « campagne » sont employées par les habitants eux-mêmes pour qualifier leur espace de vie (Petite, Debarbieux 2013), tout en fonctionnant dans leur quotidien avec l'automobile pour accéder aux équipements, biens et services absents sur la commune. Cette dépendance et cette

forme de captivité est autant un marqueur de l'espace « rural » que des espaces périurbains.

Ce qu'il faut retenir est que le fait de résider à Saliès transparait comme étant le résultat de choix cohérents initiés dans un monde automobile. On entend par là, que le fait de résider à Saliès pour son cadre paysager tout en évoluant au quotidien vis-à-vis de la centralité d'Albi n'est possible que parce que le coût d'un transport régulier en « auto-solo » est soutenable, autant économiquement que socialement. Et c'est parce que ce choix est soutenable, que les ménages qui s'y sont installés nouvellement ont pu le faire.

Cette réalité est très importante à considérer dans le cadre d'une réflexion sur l'autonomie énergétique.

La place première de l'automobile dans le quotidien est une des problématiques questionnées par la réflexion sur les mobilités en vue de s'inscrire dans une démarche d'autonomie énergétique.

La très forte évolution démographique de la commune s'est accompagnée d'un développement des infrastructures publiques. Cette évolution questionne également la qualification « rurale » de la commune au regard du niveau d'équipement. En termes de trajectoire communale, le fait d'avoir ce niveau d'équipements publics, à grande proximité d'Albi, conduit Saliès sur la voie d'une caractérisation davantage périurbaine que rurale. Dans le même sens, le développement du logement et les formes de celui-ci correspondent à une dynamique de périurbanisation.

On retrouve un paysage agricole mité par endroits et l'on note dans l'espace communal un habitat parfois très concentré (les lotissements) et parfois un habitat plus éclaté, voire isolé (ancien centre-bourg, corps de ferme anciens, pavillonnaire éclaté autour des axes de communication et des hameaux). L'enjeu autour de la consommation d'espaces agricoles et de la pression exercée sur le foncier est fort à Saliès. La commune, par son document d'urbanisme communal le PLU (ainsi qu'avec les engagements pris dans le PLU et le SCoT intercommunaux) agit pour réguler et limiter l'urbanisation et donc le mitage.

La réflexion sur le fait d'ouvrir des espaces à l'urbanisation en milieux dits « ruraux » est en lien avec le monde automobile déjà évoqué. Il a été considéré par le passé que l'installation de nouveaux habitants à Saliès, tout en sachant qu'ils devraient se déplacer pour leurs activités quotidiennes, était possible. La régulation de l'urbanisation peut répondre à la réflexion de ne pas perpétuer l'installation de nouveaux habitants qui se trouvent dépendants et captifs de l'automobile et qui risquent de se trouver en situation de précarité énergétique avec l'évolution des cours du pétrole. Il s'agit aussi d'une manière de préserver des espaces agricoles et naturels qui peuvent apporter des éléments en vue d'une autonomie énergétique. En ce sens, l'absence d'élevage sur Saliès ne permet pas de préconiser l'installation d'un méthaniseur comme une potentielle source de production d'énergie. Par contre, la présence d'espaces forestiers mais aussi de haies autour des parcelles agricoles peut constituer une ressource en vue d'une exploitation pour le bois-énergie.

Enfin, l'évolution matérielle de la commune se retrouve cristallisée autour du registre de la « cité-dortoir ». Celui-ci n'est pas forcément dissocié d'un cadre de vie dit « rural » mais questionne l'évolution de la population et des comportements, notamment une moindre



densité du tissu social par rapport à ce qu'il était avant. Pour certains ce qualificatif correspond à la situation de Saliès aujourd'hui, pour d'autres pas encore mais il s'agit d'une crainte face à une évolution probable. En ce sens, le manque d'un lieu de vie, qui ne serait pas l'expression d'un rassemblement lié à un évènement ponctuel mais un lieu du quotidien, revient à de nombreuses occurrences. Les différentes formes du bâti, l'évolution de la population, les modes de vie diversifiés participent à créer matériellement, mais aussi dans les esprits, « des Saliès ». Ces éléments pointent ici une limite concernant la possibilité de « faire collectif » pour les habitants de Saliès, parce qu'en dehors des évènements portés par les associations, les habitants peinent, semble-t-il, à se rencontrer, échanger. Cela peut être une difficulté majeure au début d'une réflexion communale sur l'autonomie énergétique.

## Troisième partie

*VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE*  
*À SALIÈS*

**DÉBATS ET ENJEUX**

---

Comprendre les enjeux de l'autonomie énergétique nécessite d'aborder la production et l'économie d'énergie mais aussi les modes de consommation propres à chaque individu. La sensibilisation de tous est un élément essentiel pour favoriser l'appropriation de ces notions qui apparaissent souvent abstraites pour les publics. Ces thèmes ont été traités indépendamment les uns des autres afin d'apporter des visions différentes et complémentaires. Certains thèmes soulevant les mêmes questionnements, des réflexions similaires apparaissent par endroits. Toutefois, chacun contribue à la richesse de la réflexion générale en apportant des visions différentes d'un thème à l'autre.

## A. Produire et économiser l'énergie : quelles démarches pour contribuer au développement des pratiques ?

La production d'énergie est un des principaux enjeux de l'autonomie énergétique. S'interroger sur les pratiques à la fois des communes et de leurs habitants permet d'en saisir l'importance mais aussi d'en souligner les freins.

La chargée de mission transition écologique à la mairie de Carmaux déclare à ce propos : (A.10) « *Quand on parle d'autonomie énergétique, on parle de capacité à produire l'énergie que l'on consomme* ». Ainsi, les axes de réflexion en termes de production et d'économie d'énergie constituent les principaux volets de l'autonomie énergétique.

### 1. Usages et perceptions de la production et de l'économie d'énergie

#### 1.1 Production d'énergie : une pratique peu courante à Saliès

Produire son énergie n'est pas un acte évident pour les habitants de Saliès. Outre les investissements financiers nécessaires, c'est aussi une perception propre à chacun qui finalement décide de l'installation de ces dispositifs ou non.

Concernant cette thématique, l'étude effectuée met en évidence que 10,3% des habitants interrogés soit 21 personnes affirment avoir une installation de production d'énergie renouvelables chez eux (cf : figure 15 ci-dessous).

## Ménages possédant une installation de production d'énergie

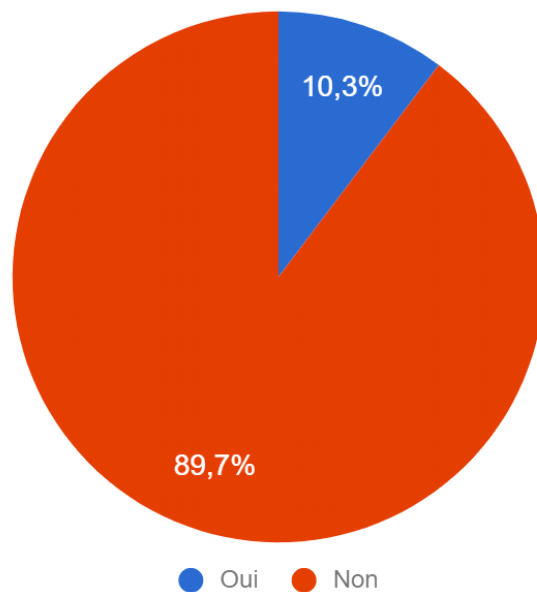


Figure 15, 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Ménages possédant une installation de production d'énergie

Premièrement grâce au recensement effectué par le biais des questionnaires quantitatifs (Figure 16 ci-dessous), les dispositifs de production d'énergie concernent principalement l'énergie solaire (9 foyers) à Saliès : que ce soit des panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques. La géothermie fait également partie des installations de productions les plus développées à Saliès (5 foyers).

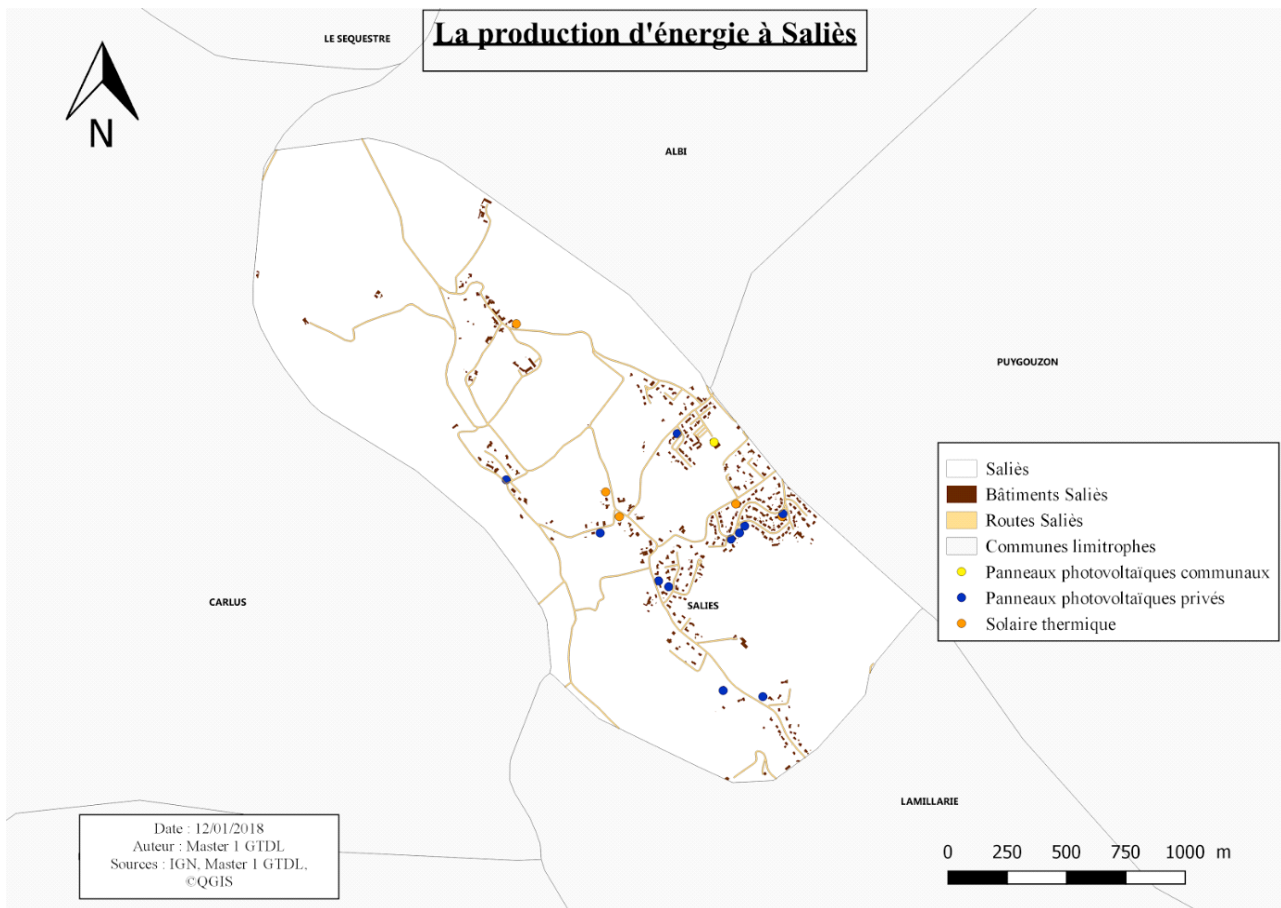


Figure 16, 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
La production d'énergie à Saliès

Néanmoins, parmi les habitants interrogés par le biais du questionnaire qualitatif, aucun ne possédait un dispositif de production d'énergie. Il est donc impossible de développer les motivations qui ont poussé ces personnes à entrer dans une perspective d'autonomie énergétique.

Cependant, en réponse aux questionnements relatifs à cet élément, il est intéressant de relever qu'ils évoquent directement l'énergie solaire et notamment la production par photovoltaïque. Ce n'est que très rarement que les habitants interrogés envisagent spontanément d'autres manières de produire de l'énergie.

### 1.2 Produire son énergie : entre désintérêt personnel et intérêt financier

Les différents entretiens qualitatifs effectués ont permis de déterminer les freins à la mise en place d'une installation de production d'énergie chez les particuliers. Après une analyse croisée des différents discours, le principal obstacle évoqué par les habitants est d'ordre financier. En effet, une certaine « frilosité » de la part des particuliers liée au coût élevé des installations produisant de l'énergie est fréquemment relevé dans les discours. La majorité des habitants réticents considèrent les dispositifs de production d'énergie comme excessivement coûteux, notamment à l'installation.



Cette idée est exprimée clairement par cette habitante : *H2 « Alors j'y ai pensé mais c'est trop cher, il y a un retour sur investissement qui n'est pas intéressant » (Femme, Zone 7).*

En parallèle, les habitants associent également un manque de recul sur cet investissement qui pour eux n'est pas toujours rentable ou alors à très long terme, comme le souligne cet habitant *H9 : « J'ai fait un calcul de rentabilité et le coût était très largement au-delà d'un retour sur investissement. » (Homme, Zone 5)* ou encore cet homme *H13 : « Je ne sais pas s'il y a quand même un gros intérêt pour ceux qui ont installé une production d'énergie » (Homme, Zone 3).* La question de la temporalité pour retirer les bénéfices de ces dispositifs dissuade également une partie de la population interrogée, notamment les personnes âgées qui n'arrivent pas à se projeter sur une temporalité aussi longue.

Dans un deuxième temps, pour les personnes interrogées, la production d'énergie est considérée comme un simple complément, afin d'alimenter l'habitat en énergie. Le rendement de ces installations est donc jugé insuffisant. En effet, beaucoup d'habitants voient peu d'intérêt à ces nouvelles installations, ils sont peu convaincus par ces dispositifs qui ne leur paraissent pas capables de rendre un foyer autonome en énergie : *H16 « on pourrait mettre des panneaux solaires sur le toit, ça créerait une petite indépendance énergétique mais ça ne répondrait pas aux besoins d'énergie d'une maison » (Femme, Zone 8).*

Au regard des entretiens et des éléments collectés précédemment, nous pouvons pointer qu'un réel sentiment de méfiance ressort régulièrement. Un habitant évoque clairement ce sentiment vis à vis des panneaux photovoltaïques : *H9 : « je trouve que ce n'est pas encore bien rentable [le photovoltaïque], je ne suis pas sûr de la fiabilité, je ne suis pas sûr de la fabrication française de ces panneaux photovoltaïques. Mais peut-être qu'un jour je le ferai. En plus, les primes allouées au début ont été divisées par deux donc cela prouve bien que tout ça ne marche pas » (Homme, Zone 5).* Bien que l'habitant ne se ferme pas complètement à la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques, un sentiment de méfiance est vivement exprimé quant à ces dispositifs. Ce même sentiment ainsi qu'un manque d'intérêt personnel vis à vis des dispositifs de production d'énergie est aussi évoqué par un autre habitant : *H3 « [non je n'en ai pas] car j'en ai pas envie. Et puis je trouve qu'on n'a pas assez de recul sur toutes ces choses (panneaux, éoliens...) je me demande si c'est vraiment utile, si ça, ça vaut vraiment le coût pour l'environnement mais aussi en termes d'investissement... Je pense personnellement que non et que pour l'instant c'est juste une perte d'argent » (Homme, Zone 6).*

D'autres habitants évoquent leur préférence pour produire leur source de chaleur à partir de poêle à bois ou de cheminée plutôt que de produire leur énergie : *H4 : « C'est sûr que je ne mettrai pas de panneaux solaires, c'est sur j'en mettrai pas. Je préfère largement me chauffer grâce au bois que produire mon énergie » (Femme, Zone 5).*

De manière générale, l'aspect financier prône sur les questions écologiques et énergétiques concernant les dispositifs de production d'énergie à Saliès. La production

d'énergie ne semble donc pas acquise chez les habitants de Saliès, entre un sentiment de méfiance et d'incertitude généralisé ainsi que des contraintes financières importantes.

Ces différents éléments limitent donc la volonté des Saliessois d'utiliser de telles installations chez eux.

Cependant, certains avis démontrant un recul beaucoup plus prononcé émergent et viennent questionner les éléments précédemment cités. Cet habitant de la zone 1 explique ainsi son point de vue : *H13 : « [...] mais on est dans une société schizophrène, vous avez des gens qui disent faut pas faire si faut pas faire ça, quand on met des éoliennes ils ne sont pas contents. Vous voyez les 5 hectares de panneaux photovoltaïques au Séquestre ? Ils ne sont pas gênants du tout. Les hauts des champs ont souvent un faible rendement, quelles que soient les cultures ça serait plus malin d'autoriser l'utilisation de ces surfaces pour produire. Mais c'est le phénomène NIMBY » (Homme, Zone 1).*

Le phénomène NIMBY (Not In My Backyard) désigne « l'attitude d'une personne ou d'un groupe de personnes qui refusent l'implantation dans leur environnement proche d'une infrastructure présumée nuisible ». Par extension, ces personnes sont qualifiées de manière péjorative de « NIMBY ». Elles ne sont pas nécessairement hostiles à l'infrastructure en tant que telle mais n'acceptent pas que celle-ci puisse modifier leur environnement (désagréments d'ordre environnemental, social ou encore esthétique). » (Source: Connaissance des Energies) Cet habitant entend ici que les freins précédemment cités s'ajoutent finalement à ce sentiment profond ressenti par les habitants. Ce sentiment pourrait être à l'origine des freins au lieu d'un facteur en plus.

Cependant, outre cette observation, d'autres éléments peuvent amener à ces comportements et sentiments négatifs envers les installations de production d'énergie.

### Un manque de connaissance et d'information à l'origine de la méfiance ?

En parallèle de la question sur la production énergétique, l'économie d'énergie et de consommation est un volet important pour la thématique d'autonomie. L'économie d'énergie et la consommation énergétique sont des thématiques qui reviennent beaucoup dans les entretiens. Selon une experte interrogée, chargée de mission transition écologique au sein d'une collectivité, « [...] quand on a bien avancé sur le volet économies d'énergie, et bien on commence à chercher des moyens de production énergétique sur place (solaire photovoltaïque, la biomasse si la biomasse existe, l'éolien s'il y a des possibilités, la méthanisation, etc.) ». Une vision évolutive, qui n'est pas figée dans le temps apparaît ici. Selon elle, produire de l'énergie ne vient pas en premier réflexe, notamment quand on parle d'autonomie énergétique.

Interrogée sur les installations photovoltaïques de sa commune, elle insiste bien sur le fait que la connaissance est un facteur essentiel pour passer de l'économie à la production. Ainsi, le fait qu'« il y ait eu cette régie municipale qui assurait la distribution et la production d'énergie. [...] Ce qui a aussi un peu facilité le projet photovoltaïque, c'est-à-dire que l'on est déjà producteur, on a déjà des connaissances, des compétences là-

*dessus. On n'a pas peur d'aller sur ça, ce n'est pas comme si l'on n'avait jamais fait, on ne sait pas, on n'ose pas ».*

A ces éléments s'ajoute une vision collective et qui soulève la question de la mise en œuvre des outils de production d'énergie. Un expert chargé de mission à la Direction Départementale du Tarn explique ainsi son point de vue : *« C'est plus une question de densité j'aimerais dire. En fait je me dis que des maisons individuelles proches on peut mutualiser des réseaux, des données. Si on a un lotissement de maison proches on peut facilement les équiper ».* Ici, l'expert évoque une réflexion sur la conception de réseaux collectifs de production d'énergie qui pourraient constituer une mise en place intéressante. Ainsi, la perception de cette production est vue de manière collective contrairement à la vision des habitants.

Cependant, le directeur d'un bureau d'étude, pointe les limites de la mise en place globale de la production d'énergie afin de viser une autonomie énergétique :

*« [...] mais aujourd'hui techniquement, il n'y a pas de barrières qui ferait que l'on ne pourrait pas l'atteindre cette autonomie à 100%. Maintenant, si on met le critère économique en face et si on met le critère humain, [...] là on explose, par contre, le rêve de l'autonomie ».* Ainsi, si elle reste réalisable techniquement, des problématiques importantes demeurent comme le financement important que cette action nécessite mais aussi des décalages avec les comportements. Insérer ici ce « critère humain » permet de faire le lien avec la vision des habitants, qui diffère de celle des professionnels.

L'observation générale issue des entretiens effectués avec les habitants, est une vision très personnelle et centrée sur des pratiques individuelles. Une habitante de la zone, raconte ainsi que *H5 : « ce qui m'intéresserait c'est d'avoir une sorte d'éolienne ou des panneaux solaires, individuels aux maisons, pas pour revendre l'énergie, que chacun puisse subvenir au maximum à son énergie » (Femme, Zone 1).*

Finalement, la production d'énergie est véritablement perçue d'un point de vue personnel et pas du tout envisagée de façon collective par les habitants. Ceci peut en partie s'expliquer par un manque d'information ou d'appropriation des outils de sensibilisation.

### La connaissance des aides diverge entre experts et habitants

En lien avec la question du financement, un manque de connaissance des habitants vis à vis des aides financières, qui pourraient être mobilisées ressort des entretiens. Le graphique suivant représente la connaissance des aides par les ménages interrogés.

## Aides à la rénovation connues par les ménages

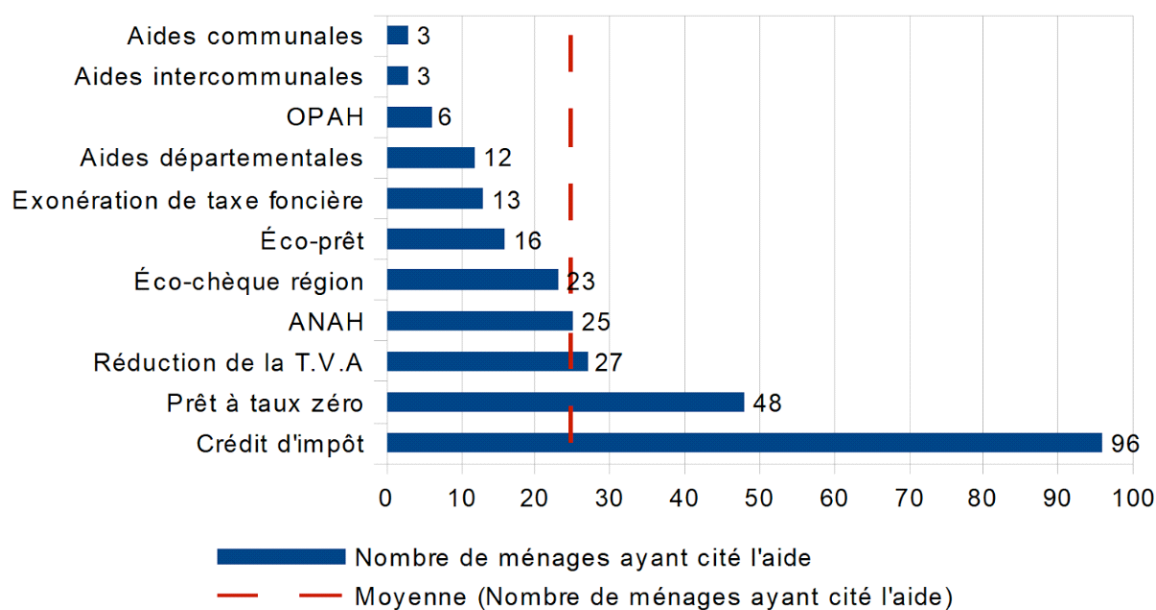


Figure 17, 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Aides à la rénovation connues par les ménages

Parmi les multiples aides mises en place par l'Etat, la Région, le Département et les communes, les plus citées par les habitants sont le crédit d'impôt et le prêt à taux zéro.

Six habitants interrogés n'ont pas su répondre à cette question et la majeure partie des répondants ne connaissent que très peu la diversité des aides disponibles. Elles suscitent régulièrement des interrogations auprès des habitants telles que l'éligibilité et le cumul des aides.

En effet, lorsque les habitants connaissent ces subventions, à plusieurs reprises elles ont été exposées comme insuffisantes pour aider les gens à mettre en place des actions en faveur de l'environnement. Par conséquent, les actions de rénovation ou d'installation d'un dispositif de production d'énergie ne sont pas la priorité pour certains ménages. Il y a donc une nécessité d'apporter de l'information (transparence) et d'éclairer les habitants sur ces thématiques avant même de mettre en place des projets globaux.

En revanche, les professionnels interrogés à ce sujet semblent être plus au courant des aides disponibles et mises en place. Ainsi, une experte chargée de mission dans une association spécialisée dans l'habitat, explique que *« Depuis que l'ANAH en a fait une priorité ... Je sais plus exactement, mais c'est vrai qu'avant l'ANAH subventionnait au coup par coup donc les gens qui voulaient par exemple changer trois fenêtres chez eux c'était possible. On faisait vraiment des tout petits travaux. Depuis qu'ils en ont fait une priorité avec effectivement un encouragement à des aides plus importantes, il y a aussi les crédits d'impôts. Maintenant on est un peu plus positionné là-dessus »*.

Cette citation révèle qu'il y a une vraie amélioration des dispositifs d'aides notamment de l'Etat par le biais de l'ANAH et sous-entend ici, que l'Etat fait du logement un axe majeur pour réaliser ses objectifs en faveur d'une transition énergétique qui passerait par la production et l'économie d'énergie. Cette question a beaucoup évolué en France, notamment en matière de connaissance des matériaux, la réglementation est plus précise et les investissements se veulent plus soutenables financièrement.

Néanmoins, il y a un réel décalage entre les professionnels et les habitants à ce sujet, qui peut expliquer pourquoi ces derniers sont moins enclins à ces installations. Produire de l'énergie ou agir en vue de son économie demande des actions qui résultent avant tout de représentations personnelles. Que ce soit au niveau des acteurs ou des habitants interrogés, tous ont des visions différentes et qui leur sont propres sur ces éléments.

### 1.3 Focus sur l'éclairage public : entre économie financière et sentiment d'insécurité

#### Eclairage public : un point de controverse dans la commune

La question de l'éclairage public fait partie du volet « économie d'énergie » dans la volonté d'autonomie énergétique. C'est en ce sens que la municipalité a mis en place l'extinction de l'éclairage public à partir de 23h-23h30 afin de baisser la consommation d'énergie à l'échelle de la commune. En effet, l'économie d'énergie peut se penser et se réaliser de manière collective. Les résultats de l'étude quantitative montrent un avis assez partagé sur la question de l'éclairage public. Malgré plus de 70% des habitants interrogés favorables à l'extinction, les horaires d'extinction ne font pas l'unanimité. En effet, 50% des habitants interrogés sont en accord avec l'horaire actuel de 23h face à environ 15% des habitants interrogés qui souhaitent une extinction après 23h et 12% avant 23h.

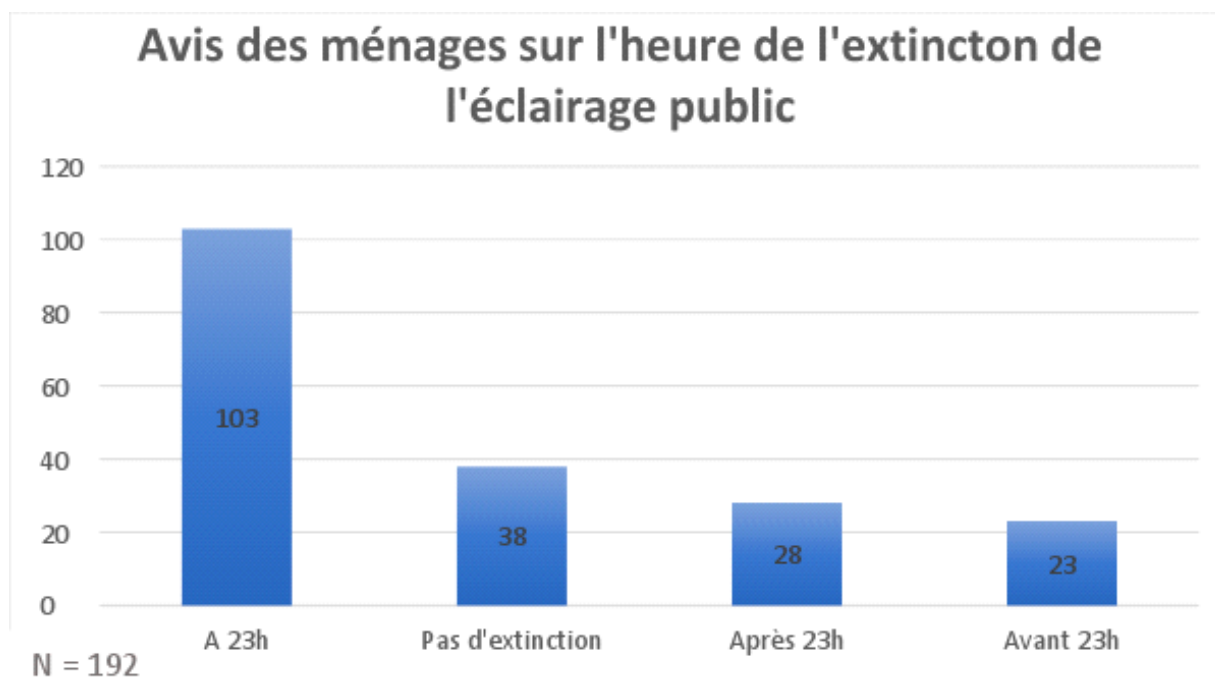


Figure 18, 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Avis des ménages sur l'heure de l'extinction de l'éclairage public



Les éléments avancés par les habitants interrogés en faveur de l'extinction à 23h se rapportent systématiquement à une dépense d'énergie et d'économie futile. C'est ce qu'exprime cet homme habitant de la zone 6 : *H3 : « Le fait qu'ils [les lampadaires] s'éteignent à 23h ne me dérange pas même au contraire je trouve que c'est bien dans le sens où je me demande pourquoi éclairer une rue s'il n'y a personne, je trouve ça inutile d'éclairer sans arrêt » (Homme, Zone 6).*

En revanche, une part des habitants est en défaveur de l'extinction à 23h et souhaiterait que l'éclairage soit réglé en fonction des saisons. Pour eux, les horaires actuels ne sont pas adaptés à la luminosité de toutes les saisons comme le suggère cette habitante : *H15 « Par contre l'éclairage parfois ça ne sert à rien parce qu'ils nous mettent l'éclairage parfois tôt le soir et en été c'est vraiment inutile quoi... Oui donc en fait, rééquilibrer en fonction des saisons » (Femme, Zone 5).*

Concernant les habitants contre l'extinction totale de la commune la nuit, ils sont conscients de la dépense énergétique mais préféreraient cependant une extinction partielle avec des points lumineux aux lieux ou rues stratégiques. *H1 : « Nous sommes au courant que l'éclairage public se termine à 23h30. Nous ne sommes pas pour cette mesure. Il faut installer des points lumineux, qui éclairent toute la nuit et qui consomment moins » (Homme, Zone 6).*

### Des perceptions contradictoires parmi les habitants de Saliès

Déoulant de ces déclarations, les habitants n'ont donc pas tous la même perception de cette action de la mairie. Se rapportant aux statistiques précédemment citées, la plupart ne sont pas contre et y trouvent une certaine logique à éteindre en pleine nuit comme l'exprime cet habitant de la zone 3 : *H8 « Je trouve tout cela très bien. Sur les lampadaires, moi ici ça ne me dérange pas, il n'y en a qu'un derrière, non je pense que c'est plus sur la zone lotissements, mais enfin bon, 23h je trouve que c'est une bonne heure » (Homme, Zone 3).* Plus généralement, cet habitant de la zone 1 est favorable à une limitation généralisée de l'éclairage dans l'absolue *H6 « L'éclairage limité est une bonne chose, vraiment, c'est très bien » (Homme, Zone 1).*

D'autres expriment un avis plus mitigé, conscients du bien-fondé de l'extinction en vue d'une économie d'énergie, mais exprimant un sentiment de crainte. *H12 « Pour la lumière, je sais que ça économise [...] je rentre des fois à une ou deux heures du matin, sans lumière ça fait bizarre. Et puis il y a eu une augmentation des cambriolages. Est-ce que c'est dû à ça ou est-ce une coïncidence, je n'en sais rien » (Homme, Zone 7.)*

Enfin, certains expriment clairement une opposition en même temps qu'ils évoquent un profond sentiment d'insécurité. *H18 : « Nous nous ne sentons pas toujours en sécurité, nous avons dû installer un lampadaire détecteur de mouvement devant notre maison » (Homme, Zone 6).*

Ainsi, cet habitant évoque que cette mesure est synonyme d'une grande angoisse pour lui et a nécessité un investissement pour palier ce sentiment. Beaucoup d'habitants ont aussi pointé le fait du manque d'informations quant à cette action, ce qui met en exergue cet élément comme clé de compréhension de ces représentations. Un sentiment de méfiance se distingue vis à vis de l'action communale concernant l'extinction de l'éclairage public. Plus globalement, ce sentiment est généralisé à des injonctions plus larges et qui ne paraissent pas cohérentes pour les habitants. L'un d'entre eux exprime ainsi : *H21 « Après, fin... on nous dit à nous qu'il ne faut plus de lumières devant la porte et après on va l'éclairer la cathédrale toute la nuit » (Femme, Zone 5).*

Ainsi, même si les habitants semblent connaître les actions mises en place par la mairie, les perceptions et avis diffèrent. Les ressentis prennent le pas sur les arguments rationnels qui peuvent être amenés notamment en termes de cambriolages. Cependant, globalement, les habitants sont en faveur de cette action et sont conscients de sa plus-value.

Les entretiens qualitatifs des habitants concernant la production et l'économie de consommation d'énergie montrent à quel point les représentations divergent et influencent les comportements. Les experts sont aussi empreints de représentations sur ces éléments, mais du fait de leur position de professionnels, elles ne correspondent pas à celles des habitants. La confrontation de ces deux points de vue permet de fournir des éléments d'explications de ces différences.

Le manque de connaissance et d'informations sont des éléments explicatifs des comportements des habitants. Que ce soit le sentiment de méfiance exprimé par rapport aux dispositifs de production d'énergie ou vis à vis des actions d'économie d'énergie, il est possible de déduire que ces attitudes sont le résultat de cette méconnaissance. Face à cette réalité qui reste le fruit d'enquêtes théoriques (enquête école), des expériences sont déjà en place et proposent des solutions pour répondre à ces questions d'autonomie énergétique.

## 2. Propositions et préconisations : multiples leviers d'action concernant l'ensemble des acteurs

À l'échelle de l'habitat, d'une ville, d'un village ou d'un territoire, des citoyens et acteurs s'engagent communément dans la production d'énergie renouvelable. L'énergie devient ainsi accessible aux démarches communales, citoyennes et participatives. S'il y a plusieurs manières d'aborder l'autonomie énergétique, il y a aussi plusieurs façons de la concevoir. Cette partie, permettra de présenter certains projets locaux possédant des caractéristiques similaires avec le territoire de Saliès.

## 2.1 Rénover son habitat pour s'inscrire dans une démarche d'économie d'énergie ?

L'usage de différents modes de production d'énergie en cohérence avec le concept d'autonomie énergétique, va de pair avec l'utilisation de diverses techniques dans le but de limiter la consommation énergétique. Dans ce sens, une association travaillant sur la rénovation de l'habitat affirme qu'elle « *essaie de réduire les consommations énergétiques par des solutions d'isolation, enfin le renforcement de l'isolation, l'amélioration des systèmes de chauffage, de production d'eau chaude, etc.* » (A12.11). Ces techniques sont aussi citées par les habitants et acteurs interrogés et apparaissent comme des solutions destinées à réduire les consommations énergétiques de chacun (au niveau de l'habitat ou des équipements communaux).

Selon un conseiller en énergie, il est en effet difficile de réduire les consommations en énergie tant que les bâtiments mal isolés ne seront pas rénovés et tant que de nouveaux bâtiments de mauvaise qualité seront construits, « *c'est vrai que la grande réponse de toute façon sur l'habitat c'est d'abord et avant tout l'isolation il n'y a pas de chauffage miraculeux ou d'énergie miraculeuse, c'est l'isolation* » (A7). Enfin, il met l'accent sur le fait qu'il est plus facile d'isoler par l'extérieur pour les habitats collectifs. Cependant l'isolation par l'intérieur reste la plus efficace pour les habitats individuels. Les maisons anciennes possèdent des murs épais, mais en hiver la chaleur met plus de temps à pénétrer dans les murs : ainsi, une isolation par l'intérieur permet de réchauffer la maison plus vite. Pour lui, « *il faut jouer entre soit une isolation par l'extérieur soit qui renforce l'inertie, ça empêche le soleil l'été de réchauffer le mur ou alors une isolation par l'intérieur. Et typiquement sur une vieille baraque ça peut être plus intéressant de mettre une isolation par l'intérieur parce que quand tu vas réchauffer l'intérieur, l'isolant va empêcher la chaleur de sortir et puis il va y avoir besoin de réchauffer le mur pour garder la chaleur* » (A7.19).

Pour ce qui est des systèmes de chauffage, quelques exemples issus de l'incinération de déchets ont été proposés par une déchetterie près de Saliès. « *L'incinérateur du Mirail par exemple permet de chauffer des maisons, vous avez un incinérateur aussi à Bessières* » (A9.29). Les techniques telles que le renforcement de l'isolation ou l'amélioration des systèmes de chauffage souvent abordées par les acteurs professionnels interrogés lors de l'enquête qualitative, révèlent que ces projets sont possibles sur des territoires ruraux, que ce soit au niveau de l'habitat individuel ou au niveau communal.

## 2.2 L'éclairage public, entre habitat et espace public

Concernant les initiatives communales, l'exemple de Badens (11) révèle l'intérêt de prendre en compte l'avis des habitants, comme acteurs à part entière du développement territorial. Leurs avis permettent notamment, d'améliorer le bon fonctionnement de projets locaux, tels que celui de l'éclairage public dans le cas de la commune de Badens. Ce projet d'extinction de l'éclairage public de 00h30 à 5h dans tout le village à l'exception de l'allée principale, permet à la commune d'économiser de l'énergie. A travers la contribution des habitants, ce projet a pu être amélioré pour répondre aux attentes de tous.

La commune de Saliès s'inscrit parfaitement dans cette démarche à travers son projet d'extinction de l'éclairage public (de 23h à 5h). Cependant, quelques difficultés dans le cas de Saliès restent à résoudre. Il y a d'abord un manque d'information auprès des habitants (uniformisation et transparence de l'information). Il y a aussi le fait que l'extinction soit partielle, c'est à dire dans certains quartiers et non dans la totalité de la commune. Ces causes peuvent constituer des freins face à l'acceptabilité de la population, mais ce projet n'est qu'en phase d'expérimentation, ce qui permet à celui-ci d'être amélioré selon les besoins et attentes des habitants. Dans ce sens, une phase d'évaluation et d'enquête peut être proposée sur la commune de Saliès, dans le but d'améliorer ce projet et de l'inscrire au sein du territoire.

### 2.3 Le développement local qui intègre désormais des initiatives de production d'énergie

A travers les projets cités dans cette partie, on remarque un réel souhait de certaines communes françaises, de valoriser leur territoire par de nouvelles approches telle que celle de l'autonomie énergétique, alliant protection de l'environnement, production d'énergie et qualité de vie des habitants. La ville de Carmaux (81) semble être une «commune exemple» vis-à-vis de ses actions en faveur de l'énergie dues principalement à son histoire : ville productrice de charbon qui procède à une transition énergétique. Trois projets ont alors vu le jour sur cette commune, comme : l'élaboration d'un cadastre solaire ; l'équipement de l'ensemble des bâtiments publics de panneaux solaires photovoltaïques (électricité) ou de panneaux solaires thermiques (eau), issus de financements publics et privés et le lancement d'un projet de coopérative pour développer les équipements photovoltaïques sur la commune, issu d'un financement participatif. D'après une chargée de mission à la mairie de Carmaux : *« Les installations photovoltaïques ont été financées par prêts. L'idée c'était de trouver une banque qui suit le projet. Il y a eu beaucoup de banques réticentes, et puis finalement il y a eu une banque qui n'avait pas de soucis »* (A10).



Figure 19, 2017- 2018. Un projet de coopérative pour le développement des énergies renouvelables à Carmaux. Ce projet citoyen est ouvert à tous (particuliers, entrepreneurs, collectivités et associations).  
Source : ©Site internet de la mairie de Carmaux, <http://carmaux.fr/Une-cooperative-a-creer-1256.php>

A travers les initiatives de Carmaux, on peut en déduire que les collectivités sont certes obligées de penser aux performances énergétiques de leurs bâtiments, mais certaines, comme Carmaux, sont impliquées et ont la volonté d'agir. Beaucoup font des rénovations, utilisent des matériaux écologiques, parfois biosourcés. Ces procédés mettent en exergue la volonté de certaines collectivités de participer à la transition énergétique par de petites initiatives comme *« par exemple, sur les bâtiments on va faire des rénovations écologiques, on va utiliser des matériaux écologiques, on va faire de la performance énergétique, on va faire des économies d'énergie, on va utiliser des produits écologiques ou biosourcés pour isoler (au lieu d'isoler avec du polyuréthane on va utiliser un isolant biosourcé, par exemple la laine de bois ou la ouate de cellulose qui est un produit issu du recyclage) »* (A10). De plus, elle évoque le fait que pour une commune c'est *« techniquement possible et financièrement possible, c'est-à-dire que cela ne demande pas non plus un investissement extrêmement conséquent »*. Elle entend par là, que la rénovation de logements permet aussi de lutter contre la précarité énergétique, un phénomène que l'on devra continuer à diminuer pour réaliser cette transition énergétique.

Dans une même logique de construction de projet et de valorisation du territoire, la commune du Séquestre (81) a privilégié l'installation de panneaux photovoltaïques et la construction d'une centrale solaire en 2009. Celle-ci est issue de financements publics (le FEDER et les impôts locaux) et privés (des entreprises). Par le biais de ces politiques locales et de ces projets, ces communes sont perçues comme exemplaires dans ces domaines.





Figure 20, 2012, Une centrale solaire développée par le Groupe Valeco suite à l'appel à projet de la commune Le Séquestre. Source : ©Site internet du Groupe Valeco, <https://groupevaleco.com/stores/centrale-solaire-de-sequestre/>

Dans le même sens, le Parc Naturel Régional des Grands Causses a proposé à ses communes une opération groupée d'audits énergétiques dans les bâtiments publics donnant des résultats mesurables pour les collectivités (2 GWh économisés annuellement représentant un gain financier de 15%). L'ADEME et la Région assument 70% du financement. Les 30% restants sont pris en charge par les collectivités. A la suite de cet audit des préconisations ont été suggérées aux collectivités. Parmi celles-ci, les plus décisives portent sur l'isolation des murs et toitures, l'installation d'un système de régulation de chauffage, l'isolation des planchers...

Après avoir exposé ces exemples, il est possible d'en conclure que l'énergie photovoltaïque possède des avantages : l'optimisation de l'utilisation du foncier et de l'énergie disponible immédiatement.

A travers les projets de la commune de Carmaux, la chargée de mission explique que *« sur l'aspect technique, [...] il n'y a pas eu de souci majeur à ce sujet. Après il y a eu des soucis type « on est à proximité d'un monument classé, est-ce que ça passe ou non ? ». [...] Et enfin, il y avait des questions plus d'ordre juridique : c'est-à-dire que les lois disent que l'on ne peut pas mettre deux installations photovoltaïques sur une même parcelle cadastrale »* (A10). Dans ce sens, cette production d'énergie est peu complexe à mettre en œuvre, néanmoins des questions d'ordre juridique ou administratif peuvent se poser. D'où l'intérêt pour la mairie de Saliès de s'entourer d'acteurs spécialisés ou ayant de l'expérience dans le domaine (bureau d'études, ENERCOOP, retour d'expérience mairie de Carmaux). Dans ce secteur, la place de l'Etat est majeure en tant qu'initiateur et régulateur. Il régule et contrôle les conditions de production, de revente. Pour le directeur général d'un bureau d'études : *« Le soleil s'est avéré être une énergie disponible immédiatement et ne nécessitant pas d'énormes infrastructures à mettre en œuvre. [...] Pour le solaire photovoltaïque, il suffit que la toiture soit bien orientée. Une toiture en tuiles il n'y a pas de soucis parce que cela peut très bien supporter le poids de l'installation. Et en plus on n'utilise pas le foncier, le foncier est existant. On n'a pas une surutilisation du foncier »* (A11).

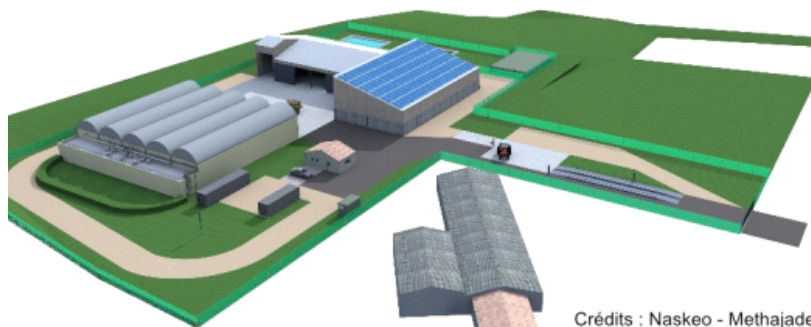
A propos de la production relative à l'éolien, un exemple communal peut potentiellement intéresser Saliès. La commune d'Albine (81) a fait construire huit éoliennes sur son



territoire. Cependant le coût de mise en œuvre de ce projet s'élevait à 9 millions d'euros, en parti financé par un système participatif et par des entreprises privées.

Pour ce qui est de la méthanisation, processus de production en pleine émergence, la petite commune de Gentioux-Pigerolles (23) apparait comme une collectivité exemplaire. Une unité de méthanisation à voie sèche (100 kVA, kilovoltampère) a été installée dans le but de développer et valoriser l'agriculture locale. Celle-ci a été financée par des subventions du département, de la Communauté de communes et un GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental). L'énergie est utilisée collectivement par Emergence Bio et a pour objectif de développer de nouvelles activités économiques sur le site (maraichage, poulaillers, ferme-auberge...). Ainsi, les produits alimentaires issus de ces activités seront destinés à la commercialisation collective.

## Colloque énergie et territoire La méthanisation en question, énergie, agroécologie, économie circulaire...



Crédits : Naskeo - Methajade

Figure 21, 2015, L'association Energie pour demain, en collaboration avec Emergence Bio, propose deux jours d'information, de formation et d'échanges sur la méthanisation au sein d'une exploitation à Pigerolles.

Source : ©Site internet de la Creuse Grand Sud, <http://www.energiespourdemain.fr/wp-content/uploads/2015/09/Programme-m%C3%A9thanisation-2015.pdf>

Enfin, le point essentiel pour relever ce défi collectif d'autonomie énergétique passe dès le début par l'intégration des citoyens à la définition et à la mise en œuvre des projets. Plus ils se sentent concernés et sollicités, plus ils s'impliquent dans les actions mises en œuvre. Afin de mener à bien un projet, il est alors nécessaire de faire intervenir divers acteurs, des habitants comme des acteurs professionnels. Selon une chargée de mission à la mairie de Carmaux : « *La présence d'une régie municipale a favorisé cette décision du fait de la présence de prérequis théoriques et opérationnels sur le territoire. En effet, cela permet pour les acteurs publics de réduire les risques et incertitudes vis-à-vis de ce projet* » (A10).

Dans ce sens, la mobilisation citoyenne en cohérence avec le cas de Saliès pourrait permettre une prise de conscience collective sur les enjeux environnementaux et les actions mises en œuvre. Les habitants sont amenés à intervenir au cœur des projets et au cœur des réflexions de manière active et responsable pour devenir eux-mêmes des porteurs de projet et des acteurs de leur territoire. Cependant, cela nécessite qu'ils soient intéressés et volontaires, afin de s'impliquer dans de tels projets.

A cet effet, de nombreuses méthodes de sensibilisation et d'animation sont employées par les acteurs professionnels. Divers exemples, comme l'organisation de journées de formations techniques sur l'installation et la production d'énergie (rencontres avec des professionnels et des associations), voir l'organisation d'évènements et de sorties thématiques ont été proposés par ces acteurs entretenus. Ces procédés sont sources d'une réelle plus-value pour Saliès. C'est rendre accessible l'information sur des domaines aussi complexes, et permettent de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un même projet.

Pour résumer, les projets cités sont initiés, maîtrisés et financés par des acteurs locaux (citoyens, institutions, collectivités, agriculteurs...). Ils visent à développer des installations d'énergie sur un territoire au travers d'une gouvernance locale, voire participative. Ces sociétés mobilisent des financements de proximité et des subventions pour investir dans les moyens de production. L'objectif principal est de générer des retombées économiques locales.

## **FOCUS - DES PROPOSITIONS D'ACTION EN MATIÈRE DE PRODUCTION D'ÉNERGIE**

### **ACTIONS INDIVIDUELLES**

- Renforcement de l'isolation au niveau de l'habitat individuel ;
- Amélioration des systèmes de chauffage ;

### **ACTIONS COMMUNALES**

- Extinction de l'éclairage public en impliquant les citoyens (commune de Badens) ;
- Elaboration d'un cadastre solaire, équipement en panneaux solaires et lancement d'une coopérative (commune de Carmaux) ;
- Installation de panneaux photovoltaïques et construction d'une centrale solaire (commune du Séquestre) ;
- Opération groupée d'audits énergétiques sur plusieurs communes dans les bâtiments publics (Parc Naturel Régional des Grands Causses) ;
- Création d'une unité de méthanisation (commune de Gentioux-Pigerolles) ;

### **ACTIONS DE SENSIBILISATION**

- Réalisation de journées de formation comme exemple de réappropriation des questions énergétiques ;

- Organisation d'évènements et de sorties destiné à sensibiliser/fédérer les acteurs.

Au-delà de ces projets communaux et collectifs, c'est à chaque habitant qui est concerné par les changements à opérer en vue de l'autonomie énergétique. Chacun est à même d'y participer au cœur de son quotidien et de devenir ainsi un acteur incontournable.

## B. Des modes de consommation, entre contraintes quotidiennes et prise de conscience

Les habitudes de vies sont influencées selon plusieurs facteurs. En matière d'environnement et de développement durable, les représentations de la population sont essentielles pour expliquer leurs pratiques. Ces représentations sont aussi accentuées par d'autres contraintes parfois liées aux territoires, aux cas personnels ou aux situations professionnelles. Malgré cela, une prise de conscience générale et notamment auprès des plus jeunes générations transparaît au travers des entretiens.

### 1. Représentations des notions d'environnement et de développement durable selon les habitants de Saliès

Les notions de développement durable et d'environnement dans la vie quotidienne des habitants de Saliès fait l'objet de ressentis assez hétérogènes. Leurs représentations vis à vis de ces notions sont très variées.

#### 1.1 Une vision très globale des notions de développement durable et d'environnement

La plupart des habitants ont une vision très globale de ces notions, comme le prouvent les citations suivantes : *H19 « Pour nous, l'environnement est le respect général de la nature » (Couple, Zone 6) ; H15 « Environnement c'est protection, c'est respect, c'est écologique, c'est faire attention, voilà... » (Femme, Zone 5) ; H14 « Je pense que l'environnement c'est d'avoir le respect de la nature, si on respecte la nature on va respecter les gens je pense et respecter leurs modes de vie et tout » (Homme, Zone 3).* Ici les habitants associent les idées de protection, de respect et de nature. Les habitants les plus sensibilisés voient le développement durable comme une démarche d'abord individuelle (pour eux) puis collective (avec la municipalité), qui débute par une réduction des besoins. Ils font alors le lien avec la consommation d'énergie, les déchets ou encore le commerce en circuit court. *H1 : « Le recyclage et l'énergie représentent bien le terme de développement durable. Pour ces sujets, nous avons un compost, nous recyclons nos déchets, nous ne sommes pas dépensiers » (Couple, Zone 6).* La complexité de ces notions se remarque par la diversité des définitions que donnent les habitants.

## 1.2 Deux types de profils caricaturaux : engagé et réticent

Afin de mieux rendre compte de ces différences de représentations, il a été nécessaire d'établir une logique de rationalisation des habitants. Deux types de profils correspondants à des comportements très radicaux peuvent être établis : les individus engagés à l'idée de s'inscrire dans une démarche de développement durable et ceux qui y sont réticents. Ces deux typologies sont toutefois très caricaturales, la plupart de la population relevant à la fois de l'un et de l'autre.

Dans une première catégorie, les individus engagés sont les personnes qui « entreprennent une action, y participent ; se lancent » (*source : Larousse*). Ces individus sont sensibles au développement durable, y participent en toute conscience et le revendiquent. Toutefois, plusieurs niveaux d'implication et de sensibilisation apparaissent parmi ces personnes qualifiées d'engagées.

Certains ont des définitions assez complètes et approfondies, ils évoquent les trois piliers du développement durable c'est-à-dire les aspects sociaux, économiques et environnementaux. *H2 : « Alors moi, j'en ai trois principaux, je dirais : l'environnement physique, les champs, la nature ... L'environnement social et puis peut-être l'environnement émotionnel » ; (Femme, Zone 7) ; H8 : « Pour moi c'est le côté naturel et humain, c'est à dire toute la dynamique qu'il peut y avoir. Le développement durable c'est un peu le concept initial, c'est développer tout ce qui peut être autour de l'économie respectueuse de l'écologie et des relations humaines. » (Homme, Zone 3).*

De plus, plusieurs habitants évoquent l'impact de leurs modes de vie sur notre santé et celles des générations futures. Ils sont sensibles à l'environnement qu'ils laisseront à celles-ci. Le développement durable est associé à la nature et à l'avenir pour eux. *H3 : « Je dirai que le développement durable c'est faire attention à ce qu'on fait aujourd'hui pour que ceux qui arrivent après nous puissent vivre comme on a eu la chance de le faire » (Homme, Zone 4) ; H2 : « Le développement durable pour moi c'est la mise en place de projet sur plusieurs générations. Quelque chose que nous amorçons maintenant et qui sera durable dans le temps » (Homme, Zone 6).* La durabilité est une notion importante pour ces habitants, toutefois elle est interprétée de manière différente.

Dans une approche par catégories, nous allons également désigner les individus davantage réticents, c'est-à-dire avançant une vision moins affirmative sur le sujet du développement durable. Cette catégorie permet de rassembler les habitants « qui manifestent une certaine réserve, une hésitation ou même une certaine opposition » (*source : Larousse*). Par exemple, cette habitante exprime clairement son point de vue : *H2 : « Pour commencer, je vais vous dire la vérité, c'est quelque chose qui ne m'a jamais intéressé, depuis vraiment longtemps. Bah par exemple, les poubelles on met tout dedans, etc. J'estimais pendant longtemps qu'il y a des gens qui ne travaillent pas, des chômeurs, alors pourquoi des usines n'embaucheraient pas des gens pour faire ce que l'on nous demande de faire à la maison. Cela, ça a duré pendant très longtemps » (Femme, Zone 7).* Très ferme dans ses propos et son non-engagement, elle explique ensuite qu'elle a fini par intégrer le tri sélectif à ses habitudes quotidiennes grâce à ses

enfants.

D'autres formes de réticences sont également présentes comme ici : *H6 : « Ah s'il y a bien un mot que je n'aime pas, c'est durable ça ne veut rien dire, rien n'est durable dans ce bas monde. C'est avoir une bonne gestion des choses : quand vous gérez bien, vous essayer de conserver votre bien, d'éviter qu'il ne se dégrade » (Homme, Zone 1)*. Cet habitant n'est pas d'accord avec le principe de durabilité, mais s'inscrit tout de même dans une démarche de protection de l'environnement. Il poursuit plus tard *H6 : « Soigner l'environnement ce n'est pas laisser les choses retourner à l'état sauvage » (Homme, Zone 1)*. Selon lui, l'intervention de l'homme est nécessaire à une bonne gestion et protection de l'environnement.

### 1.3 Au-delà de la caricature

Certaines définitions et représentations sont difficilement classables au sein de ces deux catégories, mais elles mettent en avant quelques phénomènes. Elles nous informent sur les formes d'agacement face à l'engouement actuel pour le développement durable. Certains individus sont lassés par la notion de développement durable, largement voire trop mobilisée.

En effet, les médias, les politiques publiques et même les entreprises privées s'en emparent. Par exemple selon cet habitant, l'omniprésence des termes d'environnement et de développement durable s'apparente parfois à un phénomène de mode ; *H18 : « Le terme d'environnement est quelque chose de très à la mode aujourd'hui (...), il faudrait que l'on en parle moins » (Homme, Zone 6)*. Les habitants apparaissent agacés d'entendre autant parler de développement durable autour d'eux. Paradoxalement, ils ont du mal à le définir clairement, comme le montre cette citation : *H20 : « C'est vrai que c'est assez vaste comme question. Environnement, tout le monde en parle en ce moment. C'est compliqué. Je ne sais pas trop en fait » (Homme, Zone 6)*.

Lors des entretiens les habitants ont parfois même été mal à l'aise face à leur manque de connaissances sur le concept de développement durable. *H3 : « Alors je pense à : énergie, photovoltaïque, économie et planète... Voilà. » (Homme, Zone 6)* ; *H10 : « Le tri... la nature... les animaux... et voilà ! (rires) Enfin cool quoi ! » (Homme, Zone 5)*. L'humour était donc parfois employé afin de combler une difficulté à verbaliser leurs pensées, mais peut-être aussi par peur du jugement sur leurs connaissances. De même, montrer leur désaccord face au décalage entre les politiques publiques et leur mise en œuvre sur le territoire s'est souvent fait par ce biais humoristique. *H5 : « Ils disent qu'il faut tout arrêter, tout breveter, mais je me demande comment ils savent là-bas à Bruxelles ce qui se passe à Saliès, sur un hectare et demi de terre [...] si le peuple pouvait parler directement là-haut, moi je veux bien les recevoir Bruxelles, Nicolas Hulot et compagnie » (Femme, Zone 1)*.

### 1.4 L'influence des caractéristiques socio-démographiques

Par ailleurs, les notions d'environnement et de développement durable sont très variables selon les niveaux de connaissance et de sensibilisation des habitants. Toutefois leur âge, leur métier et leur catégorie socio-professionnelle entraînent également des variations de représentations. *H13 : « [...] la commune de Saliès s'est développée en habitants, eh beh c'est du durable ça non ? [...] je crois que c'est irréversible. » (Homme, Zone 3).* Par exemple, selon cette personne âgée, le développement durable n'est pas envisagé sous l'angle environnemental mais démographique et économique, c'est à dire la pérennisation de la commune.

### 1.5 Une vision du développement durable contrainte à l'échelle locale

Les définitions exprimées par les habitants sont majoritairement axées sur leur environnement proche, leur cadre de vie quotidien. *H4 : « Tout ce qui est le quartier, l'amélioration de la commune... » (Femme, Zone 5).* Saliès étant une commune à caractère dit « rural », les habitants caractérisent l'environnement et le développement durable par ce qui les entoure. Ils sont très attachés à leur paysage et leur cadre de vie, qu'ils associent à la campagne et au calme, comme le décrit cette habitante : *H2 : « Donc à savoir un petit écrin de verdure, quelque chose de calme. » (Femme, Zone 7).* La protection de leur espace de vie, de leur environnement paraît plus importante que l'environnement en général. Ils apparaissent plus sensibles à la conservation de leur territoire propre plutôt qu'à sa globalité. Il est donc difficile de mettre en place des actions en lien avec des phénomènes n'impactant pas directement le territoire de vie.

Un maire d'une commune rurale du Tarn est tout à fait conscient de cette dynamique *A19 : « Je pense que la première cause, c'est que nous sommes dans un contexte privilégié (...), nous ne sentons pas la pollution automobile. Les habitants ne se sentent pas concernés, car ils pensent qu'ils ne peuvent rien à faire à plus grande échelle ».*

## 2. Vivre ensemble

### 2.1 Vie communale et vie associative

Il est à noter une évolution des modes de vie sur divers plans. Ceci se traduit par des changements de comportements ou de pratiques sur le long terme, entre les diverses strates générationnelles. Des changements relatifs aux pratiques de voisinage sont à noter telle que la réduction ou la disparition de certaines habitudes qui autrefois servaient de socle de regroupement entre les habitants de la commune. C'est ce qu'exprime ces habitants de la zone 5 : *H21 : « Non y a un repas, un repas de quartier, mais après non, rien de spécial » (Couple, Zone 5).*

Parallèlement, un éloignement progressif entre les habitants s'effectue sur le temps. Dans le passé, des repas étaient organisés plusieurs fois par an, ce qui permettaient à la population de se retrouver pour échanger et ainsi créer des liens. Aujourd'hui, au sein de la nouvelle génération et des nouveaux habitants, la perte de cette dynamique de partage laissant place à un isolement très marqué. Comme le souligne ce couple, habitant la zone 7 : *H22 : « Rapprocher cette jeune génération maintenant avec ses aînés qui leur racontent l'histoire du village, parce que ce village a une histoire » (Couple, Zone 7).* La



commune tend à un éloignement entre les diverses catégories d'âges mais aussi à une baisse des rapports de voisinage H11 : « *J'avais vraiment l'impression que ça manquait considérablement de lien plus que de vie* » (Femme, Zone 4). Ici est souligné le manque de « lien » entre les habitants. En effet, l'individualisme est très présent, certains habitants perçoivent même Saliès comme une « cité dortoir ».

Le week-end, les habitants de Saliès se déplacent vers d'autres villes ou lieux à la recherche d'un dépaysement ou d'une ambiance qui n'existe pas chez eux. Cette pratique renforce encore un peu plus le calme et le silence qui règne sur la commune rendant l'ambiance communale assez terne, comme l'atteste cette habitante : H5 : « *[...] il y a des manifestations le week-end, mais je vous dis les gens le week-end ils ne sont pas là. [...] C'est comme une cité dortoir. Les gens sont tellement pris la semaine que le week-end ils s'en vont. Donc quand il y a une manifestation, c'est le week-end* » (Femme, Zone 1).

Cependant des efforts semblent être faits pour le développement de la vie associative au sein de la commune. Cet habitant estime ainsi : H10 : « *Niveau associatif, ils ont l'air de se bouger [...]* » (Homme Zone 5). Quelques associations développent des actions et essaient ainsi de faire vivre la vie communale : H14 : « *Par contre la commune est une commune active, bien que ce n'est pas une commune dortoir comme on pourrait le croire parce qu'il y a des associations, il y a cinq ou six associations qui sont vraiment actives* » (Homme, Zone 3).

Les actions de cohésion existantes permettent une bonne entente entre les habitants ainsi que l'évolution de leurs perceptions sur la commune. De plus, la connaissance du nombre d'association au sein de la commune démontre la considération des habitants quant à la dynamique associative de Saliès qui de manière générale est perçue comme un point positif.

## 2.2 Préconisations

Pour améliorer la vie communale et associative, il est nécessaire de s'appuyer sur les associations pour réaliser des projets communaux. Une journée du citoyen, qui n'est plus organisée, pourrait être reconduite afin de favoriser du lien entre habitants et responsabiliser ces derniers sur les questions d'écologie. Le Forum AgriCitoyen est un exemple d'une démarche participative : l'objectif principal étant de construire avec les habitants et les agriculteurs, des actions permettant de préserver le foncier agricole de leurs communes. Cela peut être une source d'inspiration pour ensuite aborder la notion de développement durable et d'autonomie énergétique dans un projet commun.

Ce point sera davantage développé dans une prochaine partie, en lien avec la sensibilisation des habitants : « Partie 3.C.3 ».

### 3. Des habitudes difficiles à faire évoluer, influencées par des contraintes et une certaine résignation des habitants

L'état d'esprit global des habitants en matière de développement durable est démontré à travers les propos de cet habitant : H14 : « *Le maire est tout à fait pour [le développement durable]. Oh je pense que c'est tiède quand même* » (Homme, Zone 3). Il est possible de traduire cette phrase par un certain scepticisme voire fatalisme des habitants sur la question.

Cet état d'esprit se rapporte aux consommations d'énergies puisqu'ils se sentent dépendants et impuissants face aux entreprises privées qui leurs fournissent l'énergie. En effet, un apiculteur dit qu'« *il n'y a pas de solution miracle, mais pour moi ce sont aux grandes entreprises de changer les choses car les consommateurs n'ont pas assez d'impact* ». Cette idée soutient que la recherche pour substituer les énergies fossiles passe par les grandes instances et les grandes entreprises. Ainsi, le consommateur n'a pas assez de pouvoir pour contrebalancer le monopole des grandes entreprises.

Un agent du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides remarque : « *Le problème c'est que cela n'est pas dans la culture française et qu'on a tout demandé à EDF et GRDF à l'époque, lors des chocs pétroliers.* » (A8) Ceci est notamment perçu lorsque le terme d'« Autonomie Énergétique » est abordé auprès des habitants. Pour la plus grande partie d'entre eux, ce projet est irréalisable. Cette vision est donc un frein conséquent pour les habitants qui ne se sentent pas impliqués directement dans les actions mises en place. C'est ce qu'évoque le conseiller d'Espace Info Energie : « *Les solutions c'est du travail, du travail, du travail, du travail. Il faut qu'il arrive à trouver des gens qui soient motivés et qui ne se découragent jamais ça prend beaucoup de temps. Il faut amener les gens qu'il vise à prendre de nouvelles habitudes* ».

#### 3.1 Des contraintes économiques, source de réticences

Dans la situation de morosité économique actuelle, les actions des individus sont dirigées par des intérêts divers et particulièrement la recherche de la rentabilité. La majeure partie des habitants ne veut pas faire d'actions à perte. En effet, ils recherchent en premier lieu un profit ou un avantage économique lié à leurs actions.

#### Des questionnements sur la rentabilité liée aux investissements

Les pratiques en faveur du développement durable sont souvent associées à la question de rentabilité financière. En effet, le profit ou la rentabilité sont les premiers éléments qui sont recherchés dans les actions.

Ces volontés sont surtout liées à la mise en place des équipements de production d'énergie. On note une réticence qui se base sur des raisons économiques. H18 : « *Je n'ai pas les moyens d'acheter des panneaux solaires* » (Homme, Zone 6) ; H18 : « *Les énergies renouvelables ne sont pas accessibles financièrement à tout le monde* » (Homme, Zone 6). La barrière financière devient donc déterminante dans la mise en place de ces installations en raison de leurs coûts élevés.

Les économies possibles sont aussi analysées par les habitants de Saliès qui trouvent que le retour sur investissement est faible. H2 : « *Alors j'y ai pensé mais c'est trop cher. Il y a un retour sur investissement qui n'est pas intéressant. Je peux me tromper, mais nous avons fait les calculs et ce n'était pas intéressant* » (Femme, Zone 7).

### L'âge, un facteur limitant l'engagement et l'investissement

L'engagement dans un projet énergétique tient aussi compte de l'âge qui est considéré comme une contrainte. La tendance qui ressort des entretiens est la suivante : les personnes âgées sont plus réticentes à investir sur le long terme dans des équipements de production d'énergie. Cet habitant explique : H13 : « *Oui si j'avais 20 ans de moins j'aurais installé une production d'énergie. Je ne sais pas s'il y a quand même un gros intérêt pour ceux qui ont installé une production d'énergie* » (Homme, Zone 3). Le temps de rentabilité est trop long pour ces personnes, qui pensent ne jamais voir le profit de leur engagement. Ils se questionnent sur les avantages financiers et connaissent le tarif de rachat préférentiel de l'électricité « verte » pratiqué par les fournisseurs d'électricité.

Les plus jeunes (adolescents et jeunes actifs) sont également assez réservés quant à l'investissement d'équipements de production d'énergie. Les 15-25 ans vivent majoritairement chez leurs parents, ils sont donc dépendants et contraints des choix du foyer. Pour les jeunes actifs, les investissements dans des projets énergétiques ne sont pas des priorités, comme l'énonce cette habitante : H4 : « *C'est pas quelque chose que je me verrai mettre même dans le futur, pas un projet que j'ai pour le moment* » (Femme, Zone 5). L'âge est donc déterminant dans la prise de décision.

Le coût élevé de certains investissements est une des principales contraintes qui freinent l'engagement de nombreux habitants. Le manque de rentabilité est également répété à plusieurs reprises par les habitants. Ces deux contraintes économiques ralentissent la réalisation de projets énergétiques. Pour que les habitants se sentent réellement impliqués, il faudrait qu'ils puissent consommer leur propre production et non la revendre aux fournisseurs d'électricité, comme l'exprime cet habitant : H6 : « *ce que je voudrais, c'est être autonome en électricité. Si je fais un investissement pour moi, ça sera le jour où on aura un système qui permettra de générer de l'électricité, de stocker l'énergie dans des batteries* » (Homme, Zone 1). Il est tout de même notable que l'intérêt des habitants pour ces investissements n'est pas nul, puisqu'ils sont nombreux à en avoir estimé le coût.

### 3.2 Un manque de connaissance limitant les initiatives

Des initiatives existent en matière de développement durable, cependant, les habitants

n'en n'ont pas connaissance.

### Le transport à la demande, un exemple type de non appropriation

Afin de mesurer l'appropriation des outils déjà disponibles sur la commune de Saliès, l'utilisation du transport à la demande constitue un exemple pertinent.

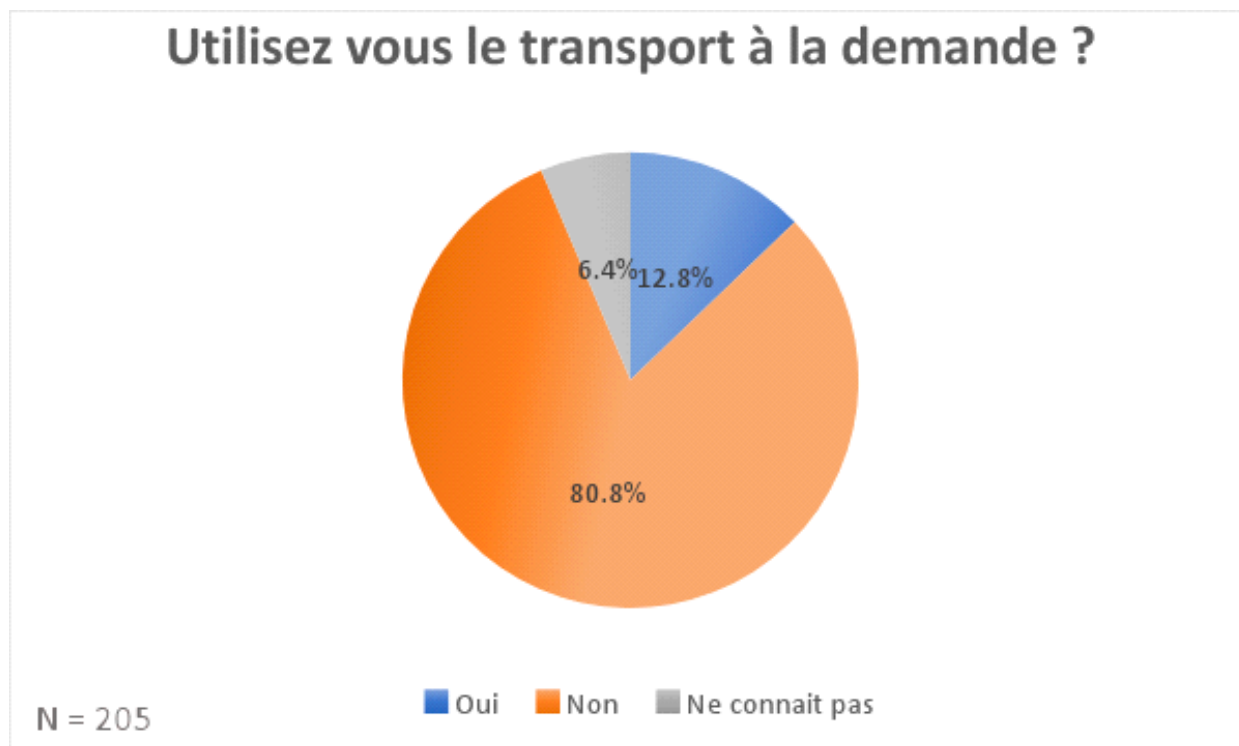


Figure 22 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Utilisez-vous le transport à la demande ?

Selon le graphique, sur les 205 personnes interrogées, quasiment toutes connaissent le transport à la demande (93,6%). Cependant, seule une faible partie de la population l'utilise (12,8%). Il est possible d'expliquer cette faible proportion par un manque de connaissance du service additionné au sentiment de liberté que donne la voiture. A travers ce manque d'information, il a été relevé que les personnes ne connaissent pas les arrêts de bus, les horaires, le prix du trajet. Certains pensent aussi que prendre la voiture revient à économiser comme l'illustrent ces propos : *H17 : « Je ne sais pas exactement où est prévu l'arrêt de cette navette » (Homme, Zone 7)* et *H16 : « Il (Le TAD) doit être bien plus cher que prendre sa voiture pour aller travailler » (Couple, Zone 8)*. De manière générale, il résulte des entretiens que le transport à la demande est uniquement utilisé par les personnes qui ne disposent pas de voiture comme le disent ces deux habitants *H11 : « l'initiative elle est pas adaptée au mode de vie des gens qui travaillent c'est pour faire plaisir, au mieux, à des gens qui sont inactifs. » (Femme, Zone 4)* ou encore *H6 : « Oui je connais [le TAD], mais non, je ne m'en sers pas, je trouve ça bien pour les gens sans voiture » (Homme, Zone 1)*.

Afin de populariser le transport à la demande, il paraît donc nécessaire d'informer la

population sur le fonctionnement de ce service. La mise en place d'une circulaire au sein de la commune ou en le mentionnant à chaque bulletin municipal pourrait remédier à ce manque. Les arrêts de bus doivent être mis en évidence et différenciés par rapport aux arrêts de bus scolaires par le biais d'une signalétique particulière par exemple. Un accompagnement pour montrer la simplicité du système et inciter les habitants à l'utiliser peut également être une manière de favoriser son utilisation. Cependant, le manque d'information ne concerne pas que le transport à la demande. Les aides à la rénovation sont très peu connues par les ménages, montrant que le manque d'information s'ouvre à une autre échelle que le local.

### Un manque d'appropriation des dispositifs locaux et nationaux

Différentes aides existent en matière de rénovation de l'habitat. Cependant, ces dernières sont méconnues.

#### Aides à la rénovation connues par les ménages

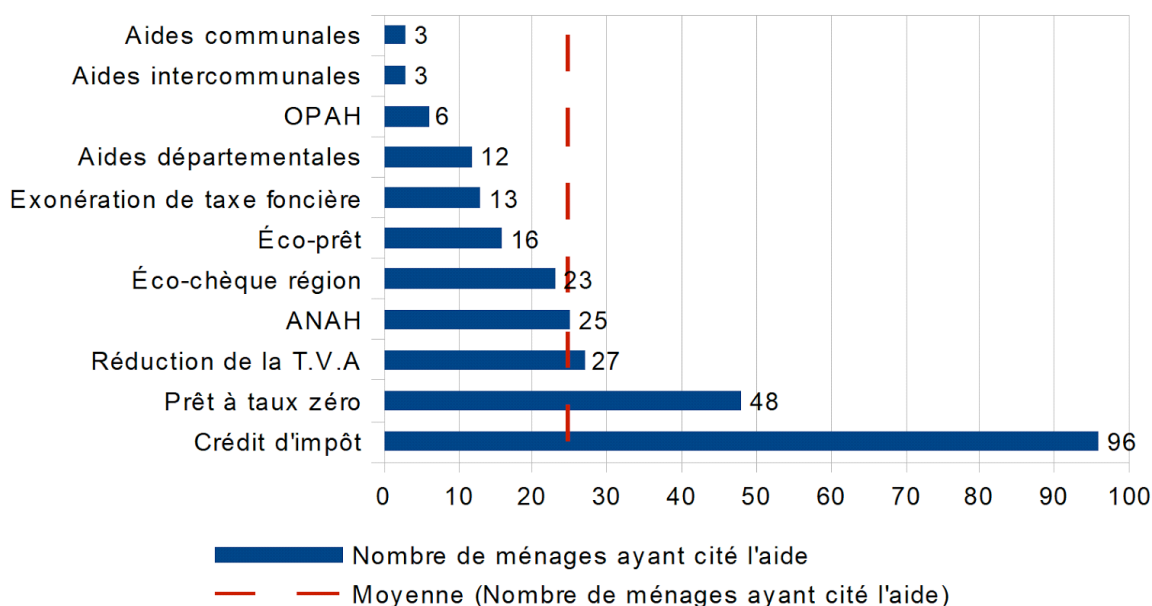


Figure 23 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Aides à la rénovation connues par les ménages

Les aides les plus connues mises en place à l'échelle nationale sont le Crédit d'Impôt, le Prêt à taux zéro et la réduction de la TVA. Cependant, le Crédit d'impôt qui est l'aide la plus citée est connue seulement par 47% de la population interrogée. Le prêt à taux zéro est en seconde position et n'est connu que par 23% des habitants. Cela montre un réel déficit des intérêts pour ce sujet. Ceci peut expliquer la difficulté des habitants à réaliser des travaux afin de baisser leurs consommations. Le manque de connaissances n'est donc pas seulement présent au niveau des dispositifs de la commune mais également au niveau des dispositifs nationaux.

Les habitants qui connaissent ces aides les ont présentées à plusieurs reprises comme

insuffisantes pour aider les gens à mettre en œuvre des actions pour l'environnement. Bien qu'il ne semble pas en mesure d'apporter des éléments concrets et porte un discours assez subjectif, c'est ce qu'exprime cet habitant : H21 : « *Pour le moment y a rien de prévu pour quoi, il n'y a rien de prévu pour ni même pour inciter les gens à y aller quoi. Ce n'est pas... Ya pas assez de...* » (Couple, Zone 5).

### 3.3 Un mode de vie accéléré en contradiction avec les valeurs du développement durable

Les modes de vie de nos sociétés modernes sont de plus en plus rapides, elles se caractérisent par une augmentation des activités où chaque temps de la journée est exploité. L'évolution des technologies accentue d'autant plus ce phénomène, la notion du temps devient totalement modifiée. Les déplacements sont plus nombreux et plus longs, des équipements électroménagers substituant les bras de l'homme augmentent également au sein des ménages, etc. Ces évolutions sont difficilement adaptables à la notion de développement durable qui demande du temps.

#### Une difficile mobilisation de la population

Dans un sens plus global, les élus du territoire décrivent un manque d'intérêt et de motivation de la population qui ne se mobilise pas quel que soit le sujet abordé. Un membre de la DDT (Direction Départemental du Territoire) expose ce constat : A21 : « *Je conçois que pour les maires se soit un peu compliqué, on sait très bien que lorsque que l'on commence à monter ce genre de chose les gens en veulent mais lorsqu'il faut organiser des réunions, allez voir, il y a souvent peu de gens, pour réunir des formations il a généralement peu de gens ou en tous cas c'est toujours les mêmes* ». Ce maire d'une commune exprime le même sentiment : A18 : « *J'ai mis en place plusieurs actions [...] mais les personnes ne se sont pas déplacées. Donc ça ne marche pas, vraiment pas* ». En effet, beaucoup d'habitants ont fait part d'un manque de motivation pour s'investir après leurs journées de travail. Ces interrogés l'illustrent parfaitement : H8 : « *Personnellement je n'y participe pas car lorsque j'arrive à la maison j'ai besoin de souffler* » (Homme, Zone 3) ; H10 : « *Ouais je me sens concerné mais j'ai des priorités autres que ça !* » (Homme, Zone 5). De plus, lorsqu'il y a mobilisation, c'est l'opposition qui fait le plus entendre sa voix comme le démontre l'exemple de l'éclairage sur la commune de Saliès.

#### Comparaison du taux d'équipement à Saliès avec le taux d'équipement en France métropolitaine

Le recensement du taux d'équipement de la population de Saliès permet de faire la comparaison avec le taux d'équipement par ménage global de la population Française.



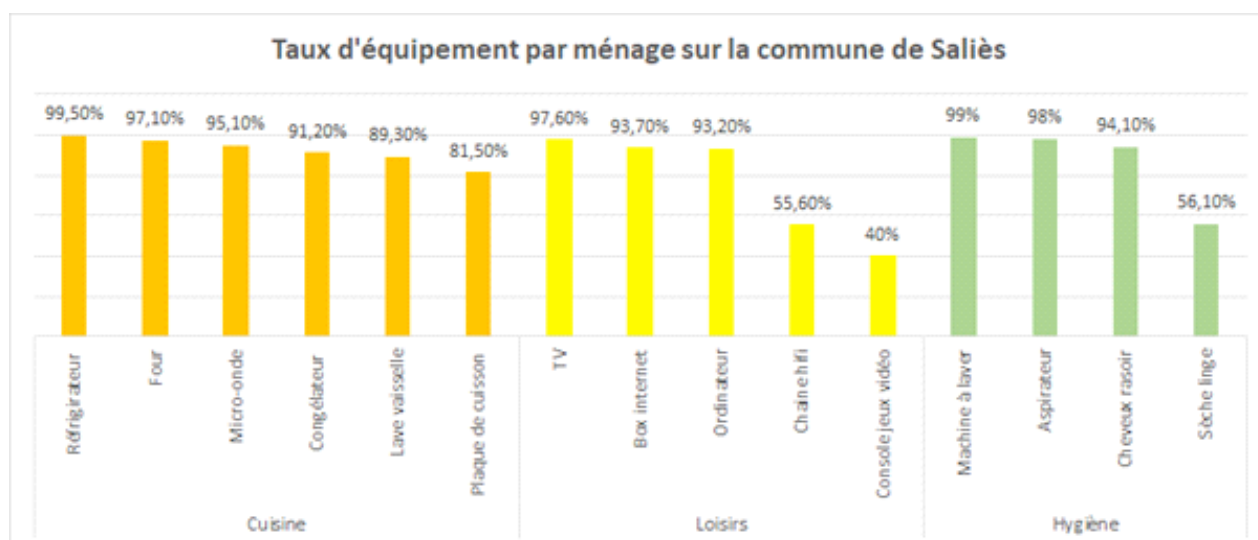


Figure 24 : 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Taux d'équipement par ménage sur la commune de Saliès

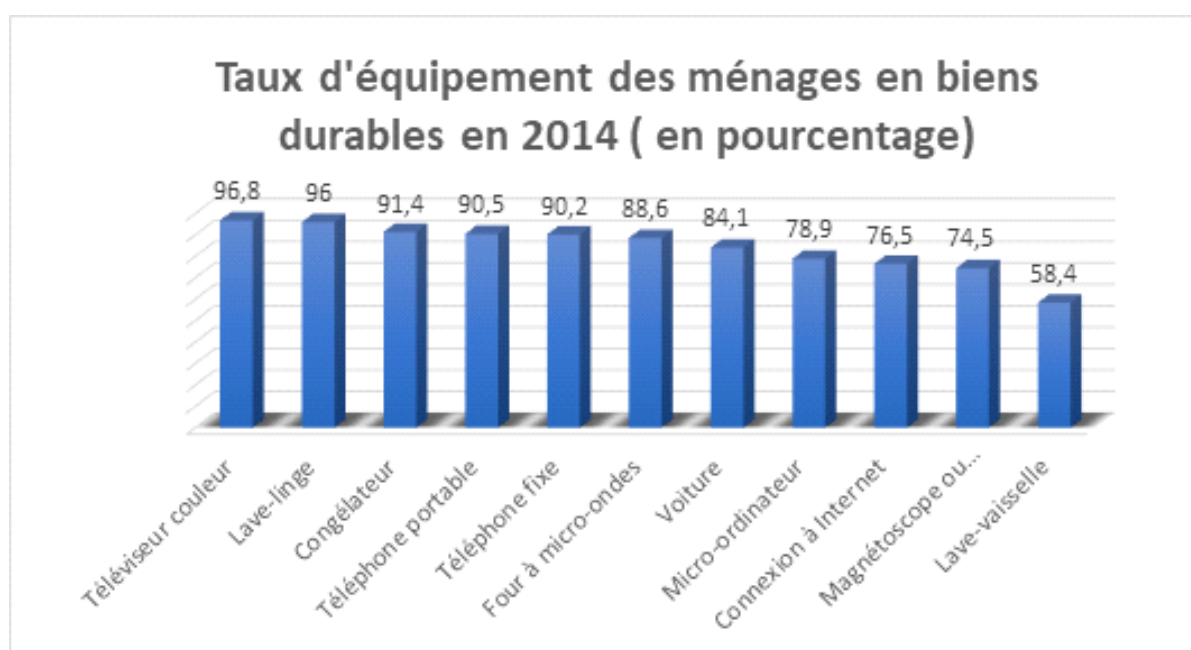


Figure 25 : 2017, ©M1 GTDL / 2017 2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Source : INSEE Enquête Logement 2014  
Taux d'équipement des ménages en biens durables en 2014

Les items choisis ne sont pas toujours les mêmes entre l'enquête école et les chiffres de l'INSEE mais il est cependant possible de faire des analyses croisées.

En ce qui concerne le congélateur, le taux d'équipement en France et à Saliès est égal. En revanche pour les autres équipements comme la télévision et le lave-linge, le taux d'équipement est supérieur à Saliès (respectivement 97,6 % et 99 % à Saliès contre 96,8 % et 96 % en France métropolitaine). Le résultat est encore plus flagrant en ce qui concerne le four à micro-ondes (95,1 % à Saliès contre 88,6 % en France métropolitaine), la box internet (93,70 % à Saliès contre 76,5 % en France métropolitaine) et le Lave-vaisselle (89,30 % à Saliès contre 58,4 % en France métropolitaine).

Ces résultats témoignent d'un certain suréquipement des ménages à Saliès et cela pour plusieurs raisons : un mode de vie périurbain qui exclut tous les services disponibles sur des grosses agglomération (type lave-linge collectif ou box internet collective). Cela incite les habitants à posséder leurs équipements individuels pour leurs usages personnels. De plus, la sur-représentation de micro-ondes peut être expliqué par ce mode de vie périurbain qui nécessite de prendre la voiture pour toutes activités (travail, enfant, loisirs, sportif) et influe donc sur le temps accordé à la préparation de nourriture.

### Le poids de l'inaction pour la planète et les ménages

En demandant aux habitants de hiérarchiser leurs critères d'achat lors de l'acquisition de nouveaux équipements électro-ménager, le but était de déterminer les priorités lors de l'achat. Nous pouvons remarquer que trois critères sont prépondérants à savoir le prix, la consommation électrique et les caractéristiques techniques. Pour les acheteurs, ces trois critères font donc l'objet d'une négociation. Le prix étant un critère à court terme alors que la consommation électrique est un choix à la fois touchant au long terme et au caractère durable de l'équipement. Enfin, les caractéristiques techniques peuvent influencer sur la durée de vie de l'appareil et être également considérées comme un critère à long terme. Un consommateur moyen Saliessois fait donc un choix ayant des conséquences à court et long terme. En revanche, il est difficile de savoir si c'est pour des raisons financières ou par soucis de durabilité même si ces critères sont tous les deux liés lorsqu'on parle d'équipement électro-ménager.

### Critères d'achat d'équipement électroménager des ménages

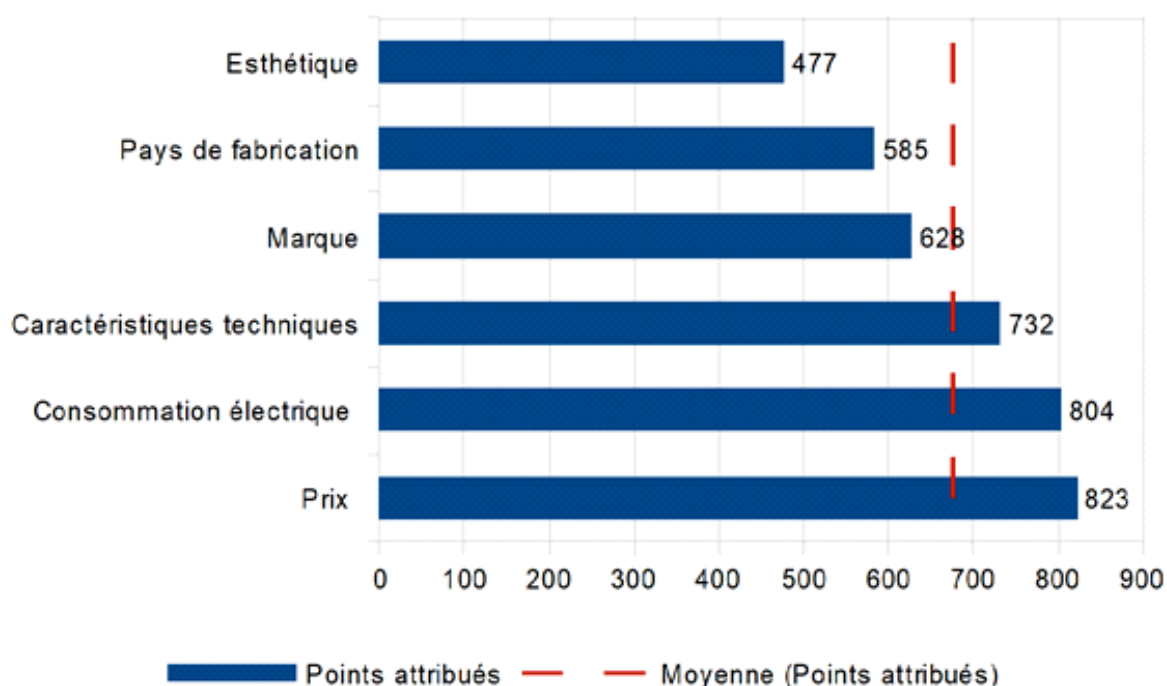


Figure 26 : 2017, ©M1 GTDL / 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Critères d'achat d'équipement électroménager des ménages

Pour 1 kWh d'électricité consommé, il a fallu en réalité 2 à 3 fois plus pour le produire (à partir de gaz, d'uranium, de charbon). La transformation de cette énergie en électricité induit donc des pertes importantes et produit des émissions de CO2 (à l'exception du nucléaire qui ne produit pas de CO2 mais des déchets radioactifs). Aujourd'hui, dans un marché libéralisé, plusieurs fournisseurs ont recours aux énergies renouvelables et produisent de l'électricité « verte ». Toutefois l'énergie renouvelable n'a de sens que si elle est accompagnée d'une maîtrise de la demande en électricité soit une Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE).

Il est essentiel de favoriser les économies d'électricité et de renverser la tendance toujours croissante de consommation. Les appareils électroménagers représentent, en moyenne, 60 % de la consommation d'électricité des ménages (hors chauffage).

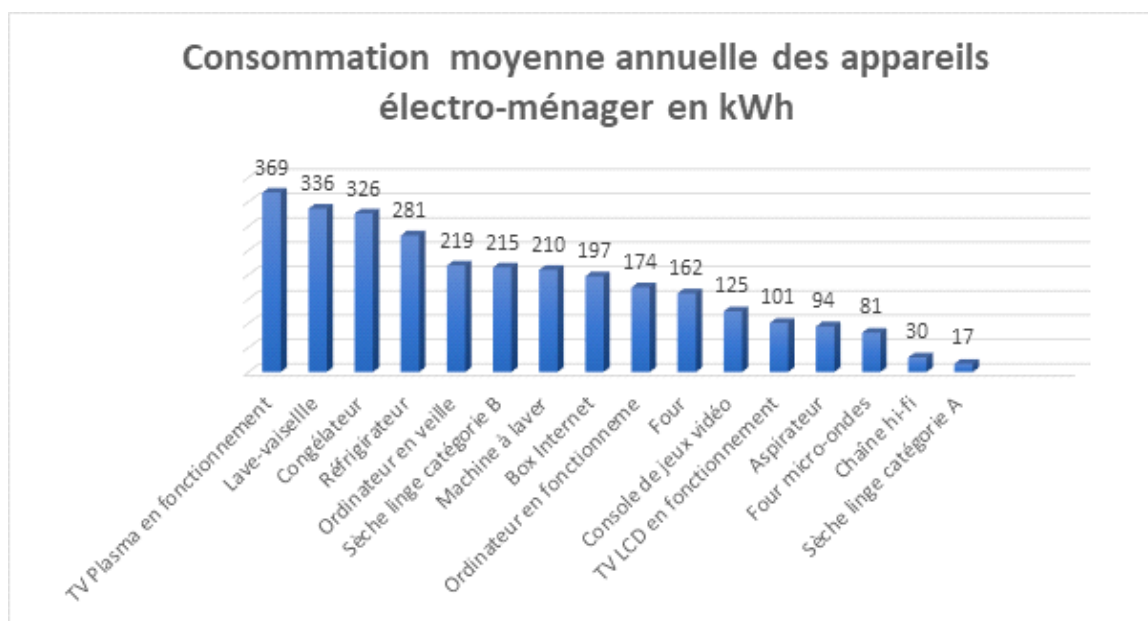


Figure 27 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI d'après les chiffres de l'association Home Grade Brussel- Consommation moyenne annuelle des appareils électro-ménagers en kWh

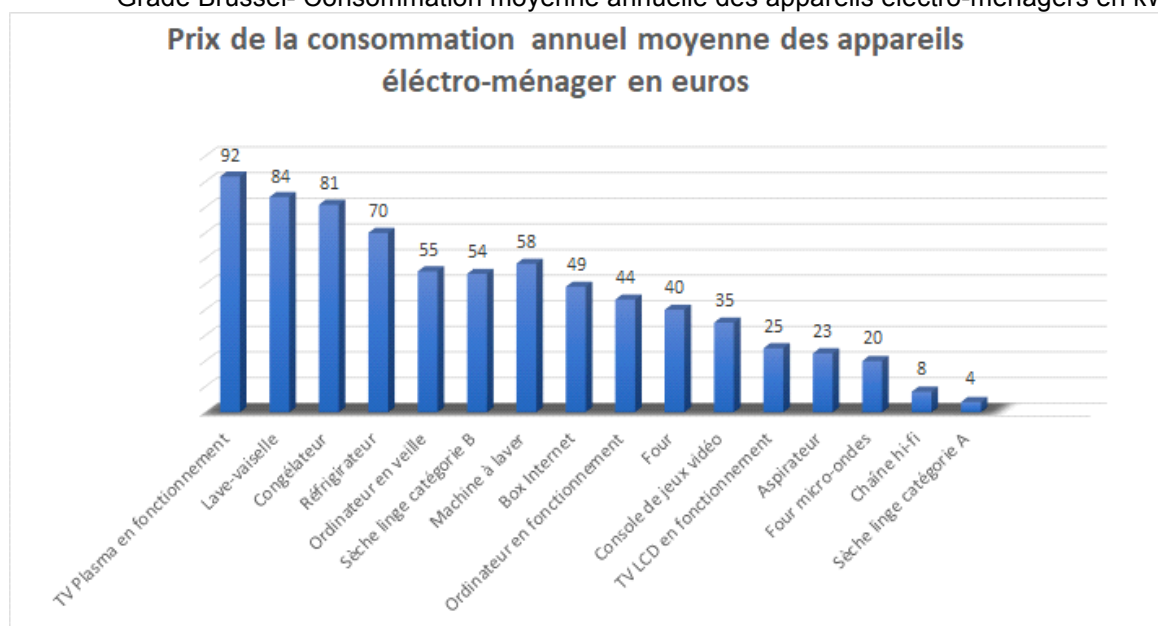


Figure 28 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI d'après les chiffres de l'association Home Grade Brussel – Prix de la consommation annuelle moyenne des appareils électro-ménagers (en €)

Ces consommations sont des consommations moyennes évaluées sur la base de puissances réelles moyennes, et non sur des puissances mesurées sur place. Cette étude a été menée en Belgique où les prix de l'électricité sont un peu plus élevés qu'en France mais restent tout de même comparables.

\* Coût électricité 2012 ; tarif unique : 0,25 €/kWh - tarif bihoraire: 0,2 €/kWh, la nuit avec un compteur bihoraire

\*\* Pour le réfrigérateur, la puissance utilisée varie au cours de la journée. Les données reprises pour l'évaluation de la consommation énergétique sont celles qui figurent sur la fiche technique de l'appareil.

\*\*\* Pour le lave-linge, la puissance varie au cours du cycle. Les données reprises pour l'évaluation de la consommation énergétique sont celles qui figurent sur la fiche technique de l'appareil.

Cette étude a été réalisée par HomeGrade Brussel. L'association a pour objet de promouvoir l'information des habitants de la Région de Bruxelles-Capitale, sans aucune distinction, en matière d'environnement et de défense d'un cadre de vie de qualité, de logement et de sa réhabilitation, de rénovation urbaine, d'urbanisme et d'aménagement du territoire, d'utilisation rationnelle de l'énergie, en lien avec ce que l'on appelle communément aujourd'hui le développement durable.

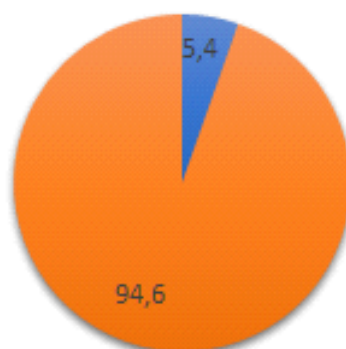
On peut facilement agir sur les consommations « cachées » : la plupart des appareils électroménagers sont en effet équipés d'un mode "stand-by" qui les maintient en veille lorsqu'ils ne fonctionnent pas à proprement parler. Comme, par exemple, l'horloge de programmation du percolateur ou du four, le mode veille de la télévision et du lecteur DVD, les transformateurs basse-tension, les chaînes hi-fi, etc.

Ces consommations cachées, en s'additionnant, peuvent s'élever jusqu'à 1.000 kWh/an dans un ménage bien équipé, ce qui représente une dépense de 150 Euros /an au tarif normal.

### [Le modèle dominant de l'automobile](#)

La situation de Saliès provoque une dépendance de la voiture, qu'illustrent ces deux graphiques et cette carte.

## Utilisation de la marche à pied durant le trajet domicile/travail

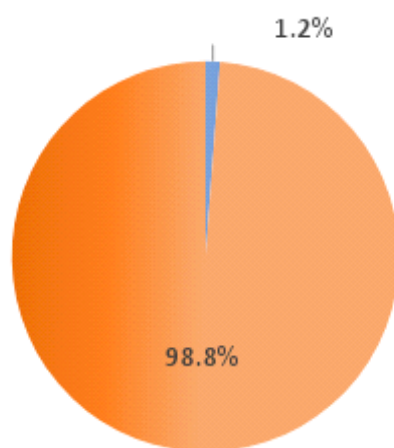


N= 205

■ Oui ■ Non

Figure 29 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Utilisation de la marche à pied durant le trajet domicile/travail

## Utilisation du vélo pendant le trajet domicile/travail



N = 205

■ Oui ■ Non

Figure 30 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Utilisation du vélo pendant le trajet domicile/travail

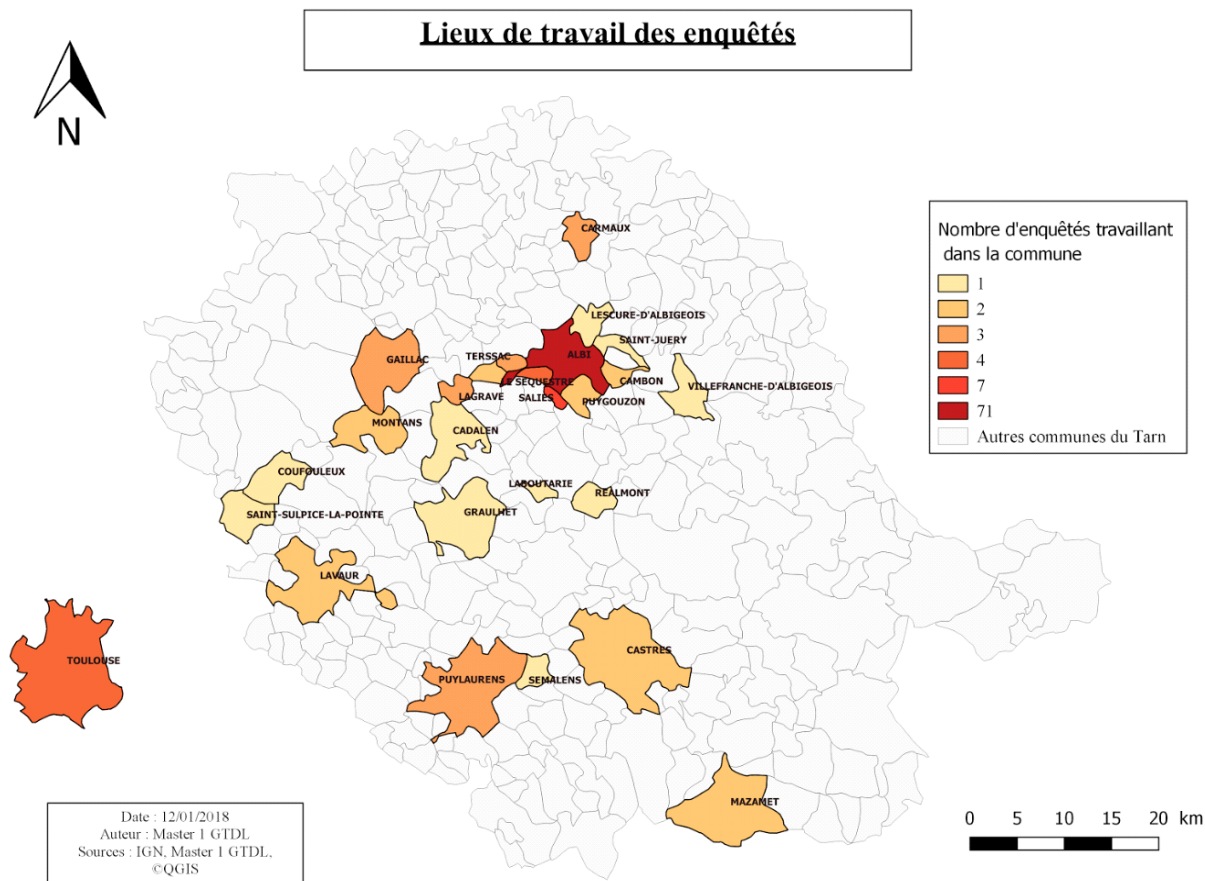


Figure 31 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Lieu de travail des enquêtés

Ces deux diagrammes et cette carte expriment parfaitement la place prépondérante de la voiture dans les trajets domicile-travail, laissant donc peu de place aux alternatives. Pour exprimer ces chiffres déjà parlants, une relation avec la carte des flux : Saliès- Lieu de travail va être établie.

On remarque que plus de la majorité de la population active interrogée travaille à Albi (soit 71 personnes). Cependant, les réactions sur l'état des routes expliquent pourquoi le vélo n'est que peu utilisé. De plus, Saliès est un territoire vallonné, le vélo est donc peu praticable comme le montre ce *témoignage* « *Ah oui, j'étais un peu sportif et je faisais beaucoup de vélo, j'ai essayé, du moins aux beaux jours d'aller à Albi travailler et beh je l'ai fait quatre, cinq, dix fois* » (Homme, Zone 3). De même, la problématique de la vitesse et de l'étroitesse des routes n'est pas incitative à l'utilisation du vélo. En effet, la requête de l'aménagement d'une piste cyclable est apparue plusieurs fois dans les entretiens mais de par le dénivelé important, il est possible d'émettre un doute sur son utilisation par les habitants. Le vélo semble être une alternative possible uniquement pour les habitants de Saliès qui travaillent sur la commune.

De plus 25 personnes, soit un quart des actifs interrogés, travaillent dans des communes situées à plus de 15 minutes en voiture. L'utilisation du vélo paraît alors impossible au vu de la distance et des horaires de trajet qui impliquent donc de rouler la nuit en hiver ce qui peut être dangereux en fonction des routes.

Cela explique le fait que le taux d'équipement en voiture par ménage est largement



supérieur à la moyenne nationale 1,78 contre 1,13 allant jusqu'à 1,94 si les véhicules professionnels sont inclus.

96,6% des foyers interrogés possèdent au moins un véhicule. 94,4% des actifs interrogés travaillent hors de leur commune de résidence, dont 56,8% allant à Albi. La voiture est ainsi indispensable auprès de la majorité des habitants, comme le dit cet habitant H14 « *Oui la voiture est indispensable* » (Homme, Zone 3).

### Des solutions alternatives mais limitées

L'idée du covoiturage, perçue comme une alternative plus crédible et pratique que le TAD, émerge ici. Un grand nombre de Saliessois, surtout les actifs, l'utilisent mais plutôt sur des longues distances et de manière occasionnelle, par exemple pour aller à Toulouse H21 « *Le covoiturage pour moi il faut aller loin sinon ça vaut pas le coût. Ou alors des trucs vraiment réguliers.* » (Couple, Zone 5). Certains associent le covoiturage à une pratique formalisée et informatisée (exemple du site « BlaBlaCar ») alors qu'il peut se pratiquer sans passer par des sites spécialisés et de manière gratuite. Des actifs laissent leur voiture au Séquestre et utilisent la plateforme de covoiturage comme l'illustre cet habitant H5 : « *Si les gens le font ils vont au covoiturage du Séquestre et l'autre je ne sais pas où il est, de l'autre côté. Mais moi je sais qu'il y en a quelques-uns de Saliès qui partent et laissent leur voiture au Séquestre* » (Femme, Zone 1). Beaucoup d'actifs utilisent le covoiturage régulièrement mais entre collègues dans le cadre professionnel lors de déplacements plus longs. Il y a également les retraités ou inactifs qui font du covoiturage sans forcément en avoir conscience pour faire les courses, aller à des réunions ou se rendre aux rendez-vous médicaux par exemple : H5 : « *Ah mais oui, c'est l'amitié surtout, et les gens qui s'occupent de vous. C'est l'entraide voilà, de voisinage. On s'entend tous bien, et ils me disent surtout à moi qui manque, on essaye d'y aller à plusieurs c'est vrai. Des fois 2 ou 3, on est facilement 3 à partir* » (Femme, Zone 1), H6 : « *Je fais du covoiturage mais pas de manière organisée, seulement pour des réunions communes, nous pouvons discuter sur la route et c'est moins cher* » (Homme, Zone 1).

Cependant, la fréquentation du bus scolaire est aussi sujet à des comportements individualistes. Cette phrase l'illustre parfaitement H5 : « *On a quand même la chance d'avoir un transport scolaire. Mais ça aussi parlons de l'énergie, tiens, je vais faire une parenthèse, le car passe devant notre maison mais les parents suivent le car avec leurs voitures et les enfants dedans. On s'est battu autrefois pour avoir un transport scolaire mais les gens ne l'utilisent pas, un bus c'est mieux que 30 voitures puisqu'il y a 30 enfants dedans. Peut-être qu'ils gagnent un quart d'heure les parents, en se levant plus tard* » (Femme, Zone 1).

Une partie des habitants pense que développer un système de covoiturage avec une plateforme à Saliès pourrait être une bonne idée. Les freins évoqués au développement d'un tel système seraient le manque de communication entre habitants et le manque de volonté pour changer de mode de transport car la voiture individuelle reste objectivement pour la majorité des résidents le mode de transport le plus pratique.

Un professionnel des transports de l'agglomération d'Albi exprime le fait que ce sont les actifs les moins enclins à utiliser les transports en commun, comme il le dit dans cette

citation : A6 : « *C'est vrai que maintenant notre cible c'est les actifs* ». Pour cela il se questionne sur la possibilité d'ouvrir l'accès des transports scolaires aux actifs afin d'optimiser ce moyen de locomotion. A6 : « *Je commence à réfléchir et à me dire « est ce qu'on peut ouvrir le transport scolaire aussi aux actifs ? » et pas le réserver qu'aux scolaires* ». Cependant, il est nécessaire de discuter quant à la faisabilité de cette solution sur le plan législatif.

### L'adaptabilité de la commune face aux déplacements piétons

Malgré la prépondérance de la voiture, le questionnement de l'adaptabilité des déplacements piétons est encore présent auprès des habitants ; ce sujet suscite de l'intérêt auprès de ces derniers.

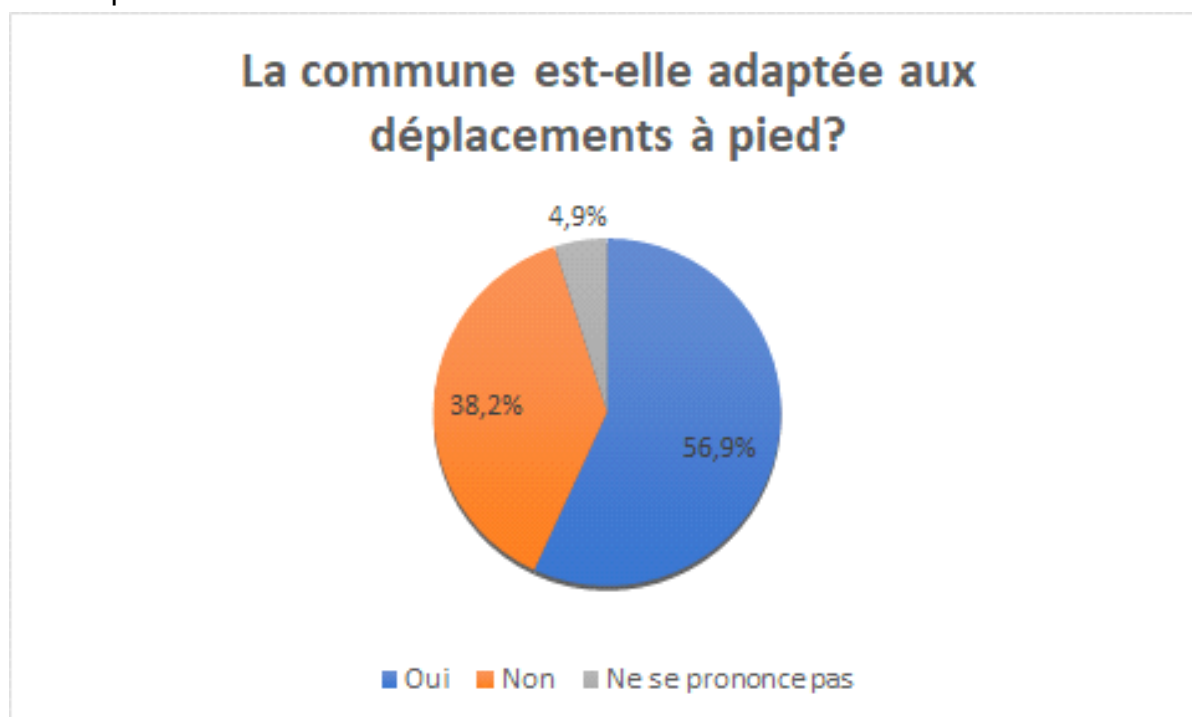


Figure 32 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
La commune est-elle adaptée aux déplacements à pied ?

Les personnes interrogées sont plutôt partagées sur ce questionnement. Une majorité pense que la commune est adaptée aux déplacements à pied (56,9%). Cependant, ce n'est pas le moyen privilégié pour se déplacer. Les entretiens habitants ont montrés que certaines personnes sont satisfaites des routes et des accotements. D'autant plus qu'elles prennent en compte la typologie de Saliès qui, dans l'imaginaire, est un village « rural ». De ce fait elle ne peut avoir les structures d'une ville, c'est-à-dire des trottoirs sur toutes les routes, les habitants se contentent des infrastructures présentes. C'est ce qu'illustre cet habitant : H9 : « *Les routes se sont des routes de n'importe quel secteur rural, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas toujours bien larges, c'est pas des autoroutes. Bon les améliorer c'est bien difficile car cela donnerait des engagements financiers trop importants. Il faut accepter les avantages mais aussi les inconvénients de la campagne* » (Homme, Zone 5). De plus, il est possible de constater que des aménagements pour faciliter le déplacement à pied, ont déjà été réalisés, comme l'évoque cet habitant H.14 : « *C'est parfait. Vous n'avez pas connu comment c'était avant. Ce n'était pas goudronné, les trottoirs ce n'était*

*que des cailloux. Maintenant c'est bien, ça change tout » (Homme, Zone 3).*

De manière générale, il résulte des entretiens habitants une satisfaction des routes hormis certaines portions comme la route vers la déchetterie qui n'est pas sécurisante pour les piétons, dû à l'absence de trottoir. C'est notamment ce qui rebute les 38,2 % des interrogés qui estiment que la commune n'est pas adaptée aux déplacements à pied, comme le démontre cette citation H.3 : *« pour ce qui est de la sécurité, les routes notamment la route de Castres sont en très mauvais état, les voitures roulent vite et du coup on ne se sent pas du tout en sécurité » (Homme, Zone 6).* Les principales demandes restent un partage plus harmonieux de la route où chaque moyen de transport peut circuler à sa convenance, comme en découlent ces deux citations H10 : *« Pour moi il manque [...] une piste pour marcher ! » (Homme, Zone 5), H3. « Il faut refaire les routes ou diviser la route pour que chacun ait sa place » (Homme, Zone 6).*

Cependant, les personnes sont assez conscientes que l'aménagement des routes est problématique car elles gagneraient sur des terrains privés et une route plus large risquerait d'inciter les usagers à augmenter un comportement à risque.

De manière générale, les contraintes liées à la commune sont valorisées par les habitants pour se dédouaner d'un comportement négligeant du développement durable. Cependant, des comportements, conscients, ou non intègrent les valeurs de durabilité et d'environnement.

### Préconisations pour faire évoluer les habitudes de vie

#### - L'éco-conduite

Les habitudes de vie des habitants de Saliès sont rythmées par leur mobilité. Afin de tendre vers l'autonomie énergétique plusieurs préconisations peuvent être faites sur ce thème. Le constat est fait que la voiture occupe une place prépondérante parmi les différents transports existants. C'est pour cela que dans un premier temps il serait judicieux de mettre en place des initiations à l'éco-conduite. A l'aide d'un exercice sur simulateur, l'apprentissage de l'éco-conduite inculque des gestes à la fois plus économes et plus efficaces. L'utilisation du compte-tours, l'adaptation du régime moteur, engagement rapide du rapport supérieur, adaptation vis-à-vis du trafic, entretien du véhicule, etc. L'éco-conduite génère entre 10% et 20% d'économie de carburant mais aussi, contre toute attente, un gain de temps, de par la dynamique et les réflexions qu'elle suppose.

#### - L'autopartage

Un système qui permet à des abonnés de louer de façon ponctuelle une voiture en libre-service : l'autopartage, une solution envisageable. Préconisé par le Grenelle de l'Environnement, il essaime dans 25 villes de France à l'initiative de collectivités, sociétés privées, coopératives d'usagers et associations. Comme le Parc Naturel régional des Grands Causses est en train de le mettre en place, la commune de Saliès pourrait se munir d'une flotte de véhicules qu'elle pourrait mettre à disposition des habitants en

autopartage. Afin d'être plus vertueux, il serait envisageable d'investir directement dans des véhicules hybrides ou électriques.

- Vélos à assistance électrique

Dans une même démarche, la commune Montbrun bocage (Haute-Garonne – 31) a acheté 4 vélos à assistance électrique (VAE) de différentes tailles, à disposition des habitants. Des subventions de l'Etat depuis février 2017 sont allouées aux acquéreurs de VAE neufs. Ces vélos peuvent être utilisés à des fins récréatives ou pour se rendre sur le lieu de travail. Effectivement, 67,2% des travailleurs à Saliès font moins de 12 km en voiture chaque jour.

- Covoiturage

La plateforme de covoiturage du Séquestre fonctionnant bien, il serait peut-être judicieux d'en créer une sur la commune de Saliès ou tout simplement faire d'un parking déjà existant une aire de covoiturage indiquée par des panneaux. Une campagne d'information et de sensibilisation seront nécessaires afin que les Saliessois soient en mesure de l'utiliser.

- Ouverture des transports scolaires aux actifs

Les transports de bus faisant le trajet Saliès-Albi quotidiennement, la question de la faisabilité d'ouverture de cette ligne aux actifs est une option à discuter.

- Autostop sécurisé (Rézopouce)

Popularisé dans le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne, le covoiturage spontané, autostop sécurisé ainsi peut définir le Rézopouce. Le Rézopouce est une solution à prendre en considération vue l'ampleur qu'il prend sur les territoires locaux. Le volet pratique tient en un clic (pour l'inscription gratuite sur le web, à moins de se rendre dans les locaux du réseau) et en un kit : badge autocollant à apposer sur son pare-brise de voiture, une carte d'autostoppeur à présenter au conducteur, une ardoise mentionnant la destination souhaitée et un plan du réseau. Un à plusieurs arrêts sont établis par la commune adhérente au réseau sur des points stratégiques et de non mise en danger des utilisateurs. Les arrêts se reconnaissent au logo Rézopouce vert et blanc montés sur des panneaux. Autrement dit, tout est clairement identifiable. Si Saliès et le Grand Albigeois faisaient partie du réseau, les adhérents pourraient voyager des communes de la 4C aux communes de la C2A.

- Pédibus

Si la sécurité le permet, un système de ramassage scolaire à pied, appelé pédibus, pourrait être mis en place. Le principe : deux encadrants adultes accompagnent les élèves du primaire, à pied, jusqu'à l'école. Cela permettrait d'amener et ramener les enfants de la commune à pied pour un gain de temps pour les parents et diminuer les déplacements en

voiture. En amont, les élus doivent définir des parcours, des points de ramassage et la liste de bénévoles pour mener ce déplacement.

#### 4. Des actions réalisées qui requièrent peu d'effort mais avec des impacts bénéfiques, importants et favorables

Des pratiques en faveur de l'environnement sont effectuées par les habitants. Elles sont souvent exécutées au biais de petits gestes.

##### 4.1 Des actions motivées par la baisse de budget

Les principales actions réalisées par les habitants en faveur de l'écologie sont favorisées par des bénéfices économiques H9 : « *La première chose que cela évoque pour moi, c'est l'énergie par exemple. Je pense à mon chauffage, à l'électricité, faire des économies au niveau de l'énergie* » (Homme, Zone 5). Pour cet habitant, le développement durable est associé à l'énergie au sens large du terme (électricité et chauffage). Il est assuré dans son propos et le place dans une démarche individuelle.

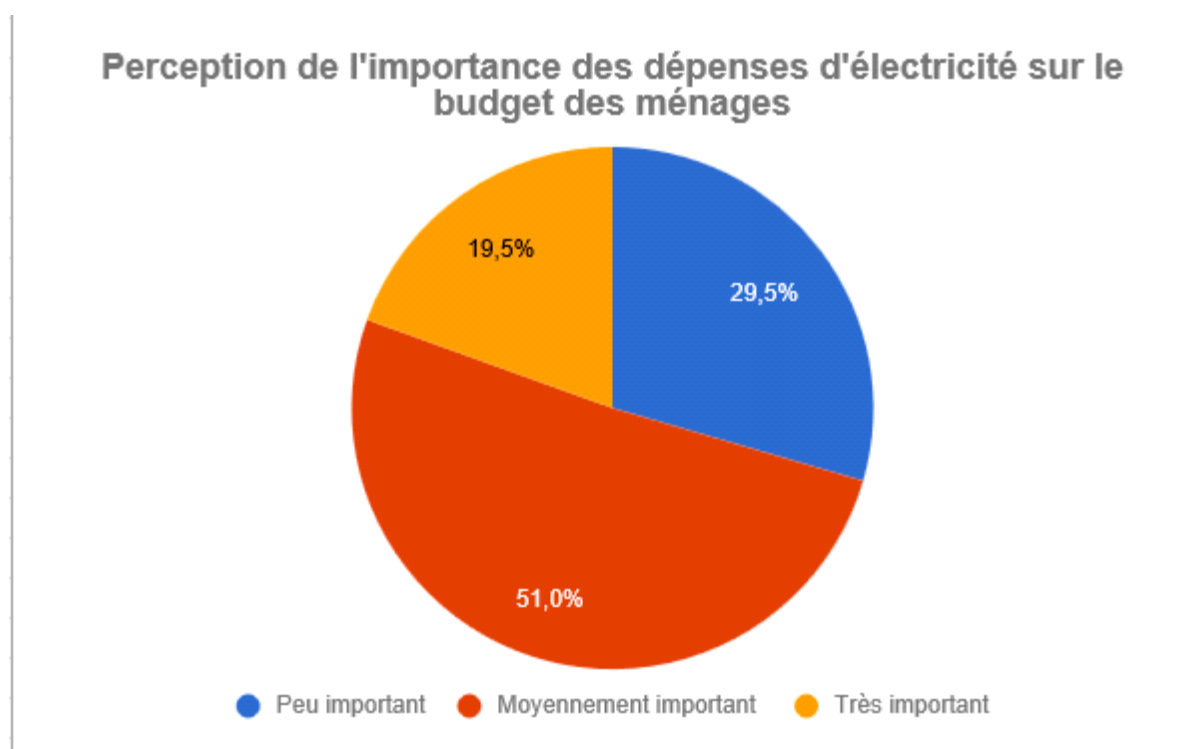


Figure 33 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Perception de l'importance des dépenses d'électricité sur le budget des ménages

Le graphique ci-dessus montre que le budget des ménages, consacré aux dépenses d'électricité, leur paraît moyennement important pour une majorité d'entre eux. En effet, 51.0 % de la population interrogée (sur 205) estiment avoir une part moyennement importante en ce qui concerne le budget des dépenses d'électricité, 19.5 % estiment que cette part est trop importante et 29.5 % estiment qu'elle est peu importante. Pour expliquer les dessus de cette question, il faut savoir qu'elle a été posée sous forme de score. Nous avons demandé aux 205 habitants interrogés de la commune de Saliès de mettre un score

entre 0 et 10 pour représenter leur part du budget consacrée aux dépenses d'électricité.

### L'isolation, principal moyen de réduire les dépenses énergétiques

Parmi ces différents efforts, les habitants de Saliès sont conscients que pour limiter les pertes de chaleur, l'isolation est la principale technique afin d'économiser de l'énergie dans le foyer. Effectivement, 42,5% des foyers ayant réalisés des travaux de rénovation depuis 2010 ont isolé leur maison par le toit, les murs ou le sol. H16 : « *on a fait de l'isolation* » (Couple, Zone 8). H8 : « *Ici à la maison on a aussi pas mal d'isolations, [...]* » (Homme, Zone 3).

D'autres (28%) ont fait le choix de limiter leur perte de chaleur en isolant à partir de leurs fenêtres en posant du double ou triple vitrage. Enfin, certains (22,4%) ont fait le choix de remplacer leurs portes et leurs volets afin qu'ils soient plus performants.

### Travaux effectués par les ménages

(parmi les 108 ménages ayant réalisé des travaux depuis 2010)

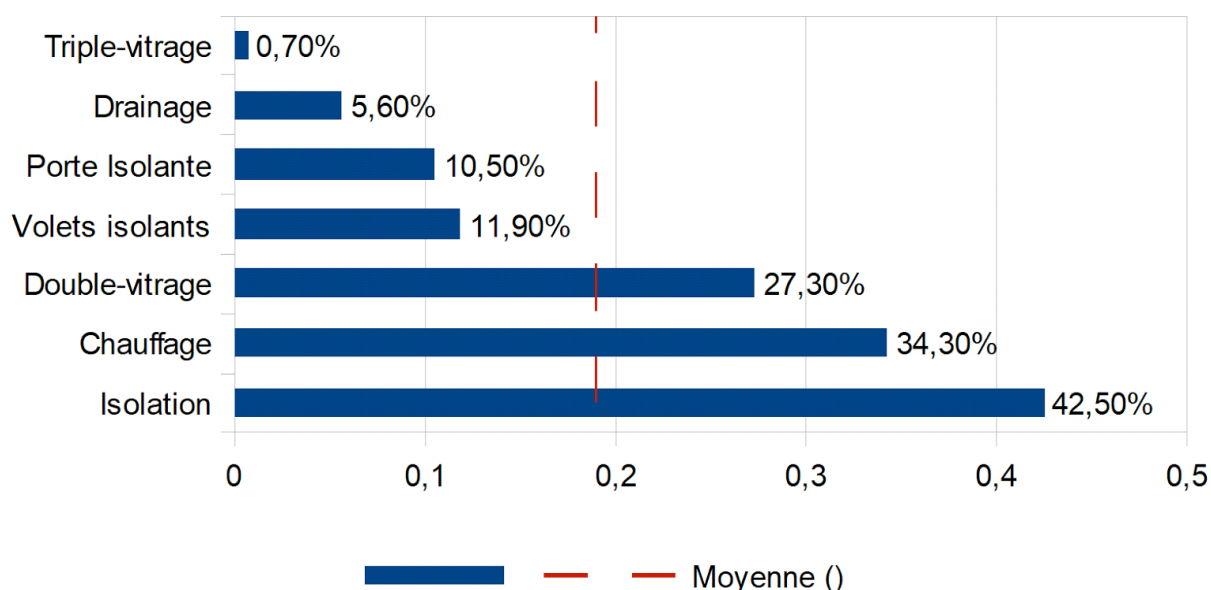


Figure 34 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI

Travaux effectués par les ménages (parmi les 108 ménages ayant effectués des travaux depuis 2010)

A travers les réponses à notre questionnaire et les différents entretiens réalisés auprès des habitants, la raison économique est le principal argument cité pour la réalisation de travaux d'isolation dans l'optique de réduire leurs factures d'énergie.

Les experts interrogés expriment très bien cette nécessité de rénover avant tout les bâtiments par l'isolation pour réussir à réduire les consommations en énergie.

Un responsable de l'Espace Info Energie du Tarn : « *Mais c'est vrai que la grande*



*réponse de toute façon sur l'habitat c'est d'abord et avant tout l'isolation il n'y a pas de chauffage miraculeux ou d'énergie miraculeuse, c'est l'isolation ».*

### Une optimisation des consommations d'énergie par le système de chauffage

Dans un deuxième temps, 34,3% des foyers ont changé leur installation de chauffage dans le but de réduire et optimiser leur consommation d'énergie.

*H14 : « Je fais des efforts. C'est essayer d'économiser le chauffage » (Homme, Zone 3)*

*H16 : « On a changé le chauffage » (Couple, Zone 8).*

Le mode de chauffage principal utilisé en majorité par les ménages est l'électrique. Cela peut s'expliquer par la possibilité de le programmer. C'est-à-dire lorsque le logement est inoccupé ou même durant la nuit, les foyers peuvent limiter la température de l'habitat. Mais aussi, il est important de remarquer que 28,4% des foyers se chauffent à partir du bois dans le but de moins dépendre du réseau électrique, allégeant leurs factures.

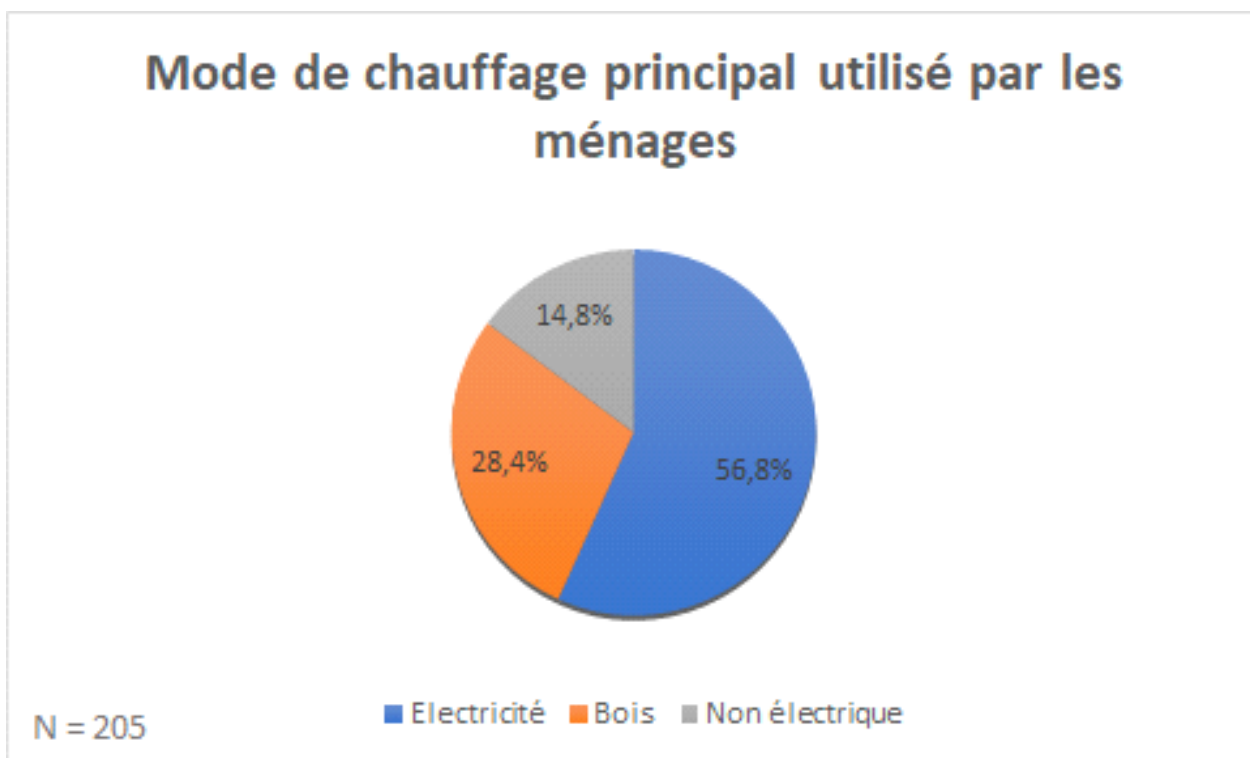


Figure 35 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Mode de chauffage principal utilisé par les ménages (n = 205)

## Équipement secondaire pour le chauffage des ménages

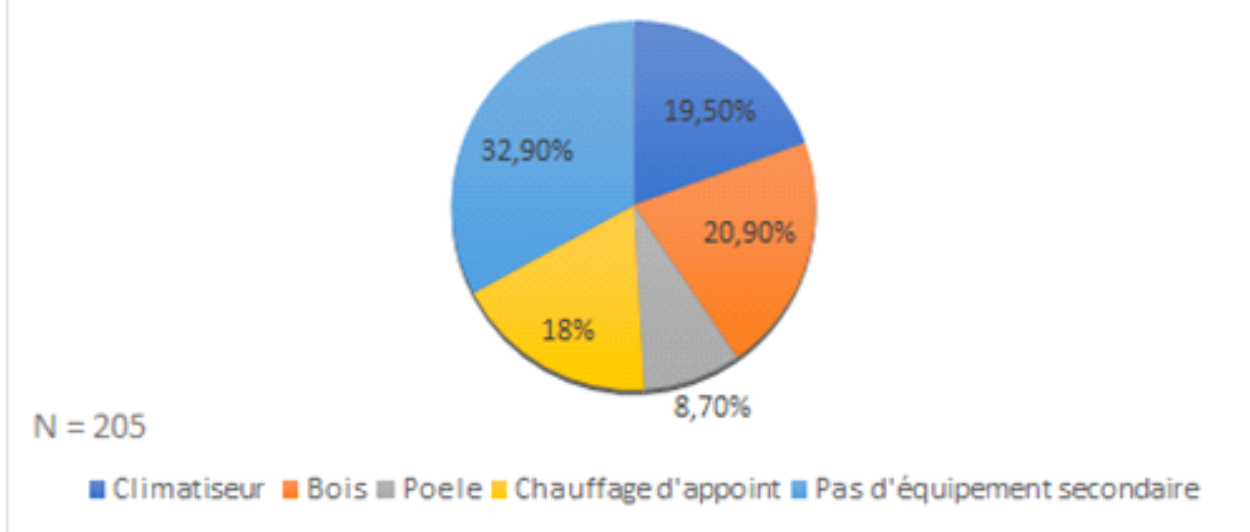


Figure 36 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Équipement secondaire pour le chauffage des ménages (n = 205)

A partir des résultats récoltés, des informations pertinentes ont pu être croisées. Effectivement les ménages se chauffant à partir de l'électricité ont tendance à ne pas avoir de chauffage secondaire à bois, de cheminée ou de chauffage d'appoint. De plus, les foyers se chauffant principalement au gaz et fioul ont moins tendance à avoir un chauffage secondaire à base de bois mais sont plus équipés en autres systèmes de chauffage secondaire (climatiser, chauffage d'appoint).

Mode de chauffage principal	Avez-vous une cheminée ou un poêle comme équipement secondaire pour le chauffage ? (En pourcentage)	
	Oui %	Non %
Électrique	26	74
Bois	100	0
Autre (Fioul, gaz)	20	80

©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI

Tableau 7 : Est-ce que le fait de posséder une cheminée ou un poêle comme équipement secondaire pour le chauffage est influencé par le mode de chauffage principal ?

Mode de chauffage principal	Avez-vous un chauffage d'appoint comme équipement secondaire pour le chauffage ? (En pourcentage)	
	Oui %	Non %
Electrique	91	9
Bois	56	44
Autre (Fioul, gaz)	88	12
©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI		

Tableau 8 : Est-ce que le fait de posséder un chauffage d'appoint comme équipement secondaire pour le chauffage est influencé par le mode de chauffage principal ?

Mode de chauffage principal	Possédez-vous un équipement secondaire pour le chauffage ? (En pourcentage)	
	Oui %	Non %
Electrique	56	44
Bois	66	34
Autre (Fioul, gaz)	36	64
©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI		

Tableau 9 : Est-ce que le fait de posséder un équipement secondaire pour le chauffage à une influence sur le mode de chauffage principal ?

## La diffusion des ampoules LED

A plus petite échelle, les Saliessois ont conscience que des gestes simples permettent de réduire leur consommation d'énergie électrique. En effet, de nombreux habitants ont notifiés utiliser des ampoules LED. H8 : « *On a réussi à passer en éclairage LED* » (Homme, Zone 3). Cette pratique est devenue de plus en plus courante car elle est fortement médiatisée et une grande campagne de sensibilisation a été faite à l'échelle de la C2A mais aussi nationale. Comme l'exprime un ingénieur en énergie à l'ADEME, il faut (A1) : « *Faire intervenir le CAUE [...] ; Solliciter la C2A, la communauté d'agglomération offre des ampoules LED aux communes* ». Grâce à la loi transition énergétique, le gouvernement permet aux ménages français de recevoir gratuitement cinq ampoules LED par ménage avec le projet « Mes ampoules gratuites ».

Un aspect financier non négligeable transparait, permettant d'économiser de l'argent, ainsi que la mise en place de nouvelles ampoules pour diminuer la consommation électrique. La possibilité de réaliser de nouveaux travaux dans un futur plus ou moins proche est une option à envisager chez les ménages.

#### 4.2 Des actions spontanées utiles pour l'environnement et le développement durable

Les habitants se mobilisent pour l'environnement et le développement durable parce que ce sont des actions qui mobilisent peu de temps pour eux. Donc, la notion de temporalité n'est pas intensément mobilisée dans leurs gestes quotidiens. Par exemple, un habitant utilise des programmateurs, ce système permet une autonomie complète une fois qu'il est réglé. H2 : « *Ensuite, j'ai des programmateurs qui peuvent tourner un certain temps et pas d'autre.* ». (Femme, Zone 7)

De plus, un habitant a souligné qu'il faisait ces pratiques quotidiennes uniquement par instinct. H3 : « *Je pense que c'est juste instinctif, je trouve juste ça inutile donc j'y fais attention* ». Ce sont des gestes devenus naturels pour les habitants.

Par exemple, l'extinction de la lumière dans une pièce non occupée. L'inutilité de dépenser de l'énergie pour des actions facilement corrigibles et non contraignantes au niveau temps est pointée du doigt par un habitant : H3 : « *[...] je fais attention aux dépenses d'énergies inutiles comme une lumière allumée dans une pièce vide, un robinet qui coule trop longtemps pour pas grand-chose, je trie mes déchets aussi* ». (Homme, Zone 6)

Ces pratiques sont devenues de plus en plus routinières et semblent être entrées dans les mœurs puisque les habitants les évoquent comme quelque chose d'incontournable. H2 : « *Et du coup, je me suis mis à trier. Ce que je ne faisais pas avant, maintenant, c'est bête mais, c'est devenu automatique* » (Femme, Zone 7).

Lors des entretiens avec les habitants, la notion du tri des déchets se dégagait très nettement et est effectuée par un bon nombre d'individus à Saliès. Voici des exemples de citations d'habitants :

H18 : « *Je fais le tri chez moi* » (Homme, Zone 6)

H19 : « *Nous trions nos déchets au quotidien.* » (Couple, Zone 6)

H14 : « *J'essaie de convertir mes déchets, je fais du compost, je trie le reste autant que possible.* » (Homme, Zone 3)

Lors de la demande de définition de l'environnement et du développement durable aux habitants, leurs représentations commencent très souvent par l'acte de trier ses déchets : H10 : « *Le tri... la nature... les animaux... et voilà !* » (Homme, Zone 5). Le recyclage des déchets les conforte dans leur idée qu'ils entrent dans le principe de développement durable de même que l'énumération de pratiques quotidiennes : H10 : « *Le Développement Durable c'est le tri, faire en sorte d'économiser l'eau, de pas trop rester sous la douche... C'est des petites choses* ». (Homme, Zone 5). Ils rapportent donc leurs

définitions à leurs modes de vies.

#### 4.3 Des actions rentrées dans les mœurs

Il a été démontré dans le paragraphe précédent que des actions sont entreprises de manière naturelle et instinctive. Mais les gestes du quotidien pour réduire ces consommations ne peuvent pas se baser que sur cet automatisme et nécessitent une connaissance et une prise de conscience du sujet pour les appliquer.

#### Les initiatives des habitants dans la vie quotidienne

Effectivement, des gestes tels que la réduction de la consommation d'eau, l'utilisation des heures creuses et l'extinction des lumières dans les pièces non occupées sont les gestes les plus souvent cités par les habitants pour limiter leur consommation d'énergie. Cet habitant de la zone 6 explique ainsi H3 : « [...] *je fais attention aux dépenses d'énergies inutiles comme une lumière allumée dans une pièce vide, un robinet qui coule trop longtemps pour pas grand-chose, je trie mes déchets aussi... et du coup je pense ça rentre dans la question de préservation de la planète* » (Homme, Zone 6).

Néanmoins, les ménages définissent peu concrètement leurs habitudes pour limiter leur consommation d'eau.

Les habitants citent des gestes vertueux pour gérer les consommations d'énergie (le tri des déchets, l'eau, la lumière) mais ils n'évoquent que rarement les petits gestes du quotidien pour réduire leurs factures, qui en réalité sont très majoritairement pratiqués par les Saliessois. Effectivement, nous avons pu classer au préalable dans notre enquête quantitative quelques « trucs et astuces » pour réduire leur consommation électrique et limiter la perte de chaleur selon 3 catégories :

- Les choix techniques des équipements en amont
- Les gestes quotidiens
- La maintenance et la gestion des appareils

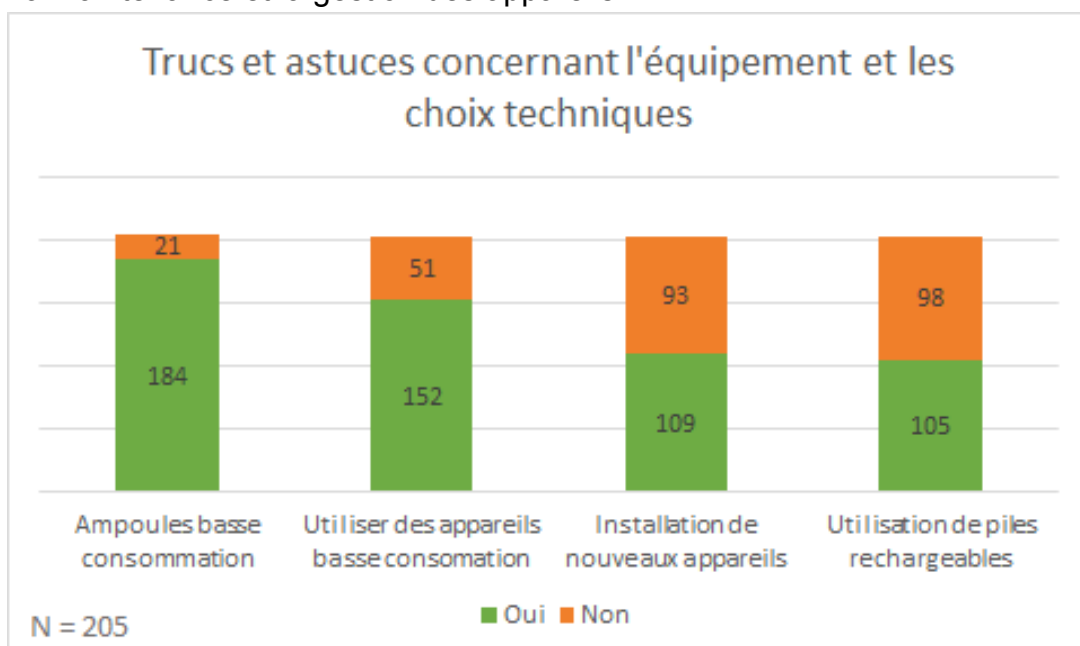


Figure 37 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
 Trucs et astuces concernant l'équipement et les choix techniques (n = 205)

Les habitants sont sensibles à la dimension « basse consommation ». Le choix des ampoules (LED) et des appareils basse consommation sont des pratiques majoritaires comme l'exprime cette habitante H2 : « Si je dois acheter des éléments d'électroménager, des frigos, etc. Je regarde d'abord la consommation d'énergie » (Femme, Zone 7).

A contrario, l'installation de nouveaux appareils pour réduire la consommation énergétique n'est pas une priorité quand l'équipement est encore en état de fonctionnement.

L'utilisation de piles rechargeables reste partielle. Cette tendance peut s'expliquer par le fait que la majorité des appareils fabriqués aujourd'hui ne fonctionnent plus grâce à des piles<sup>2</sup> mais fonctionnent grâce à des batteries.

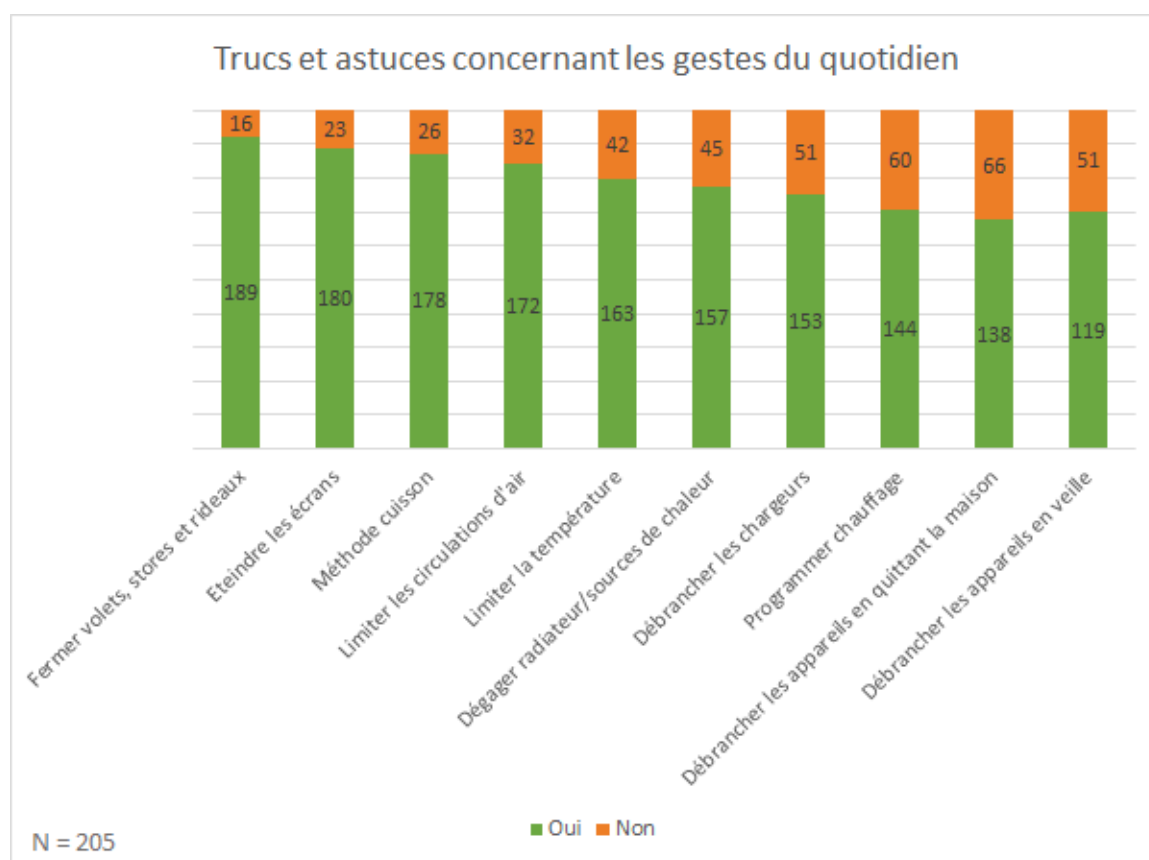


Figure 38 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
 Trucs et astuces concernant les gestes du quotidien (n = 205)

D'autre part, les méthodes de chauffage du logement sont les mieux maîtrisées. En effet, les habitants limitent la température du foyer en fermant les volets, en dégagant les sources de chaleur et en programmant les radiateurs. De plus, ils sont conscients que laisser les appareils branchés ou allumés lorsqu'ils ne sont pas utilisés entraîne une consommation supplémentaire inutile. En ce sens, ils éteignent leurs écrans, débranchent les chargeurs non utilisés et leurs appareils, lorsqu'ils partent pour une longue durée.

<sup>2</sup> La consommation de pile en France en 2014 a baissé de 4% par rapport à 2013.

(Source : ADEME- Piles et accumulateurs - 2015)

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/piles-et-accumulateurs-donnees-2014-8589.pdf> )



Toutefois une prise de recul est nécessaire vis-à-vis de ces taux importants de réponses positives. Les habitants peuvent réaliser ces gestes quotidiens non pas dans l'unique but de limiter leur consommation de chauffage mais aussi par habitude. L'exemple de la fermeture des volets est significatif car il est souvent réalisé pour une question d'intimité et de sécurité de la maison.

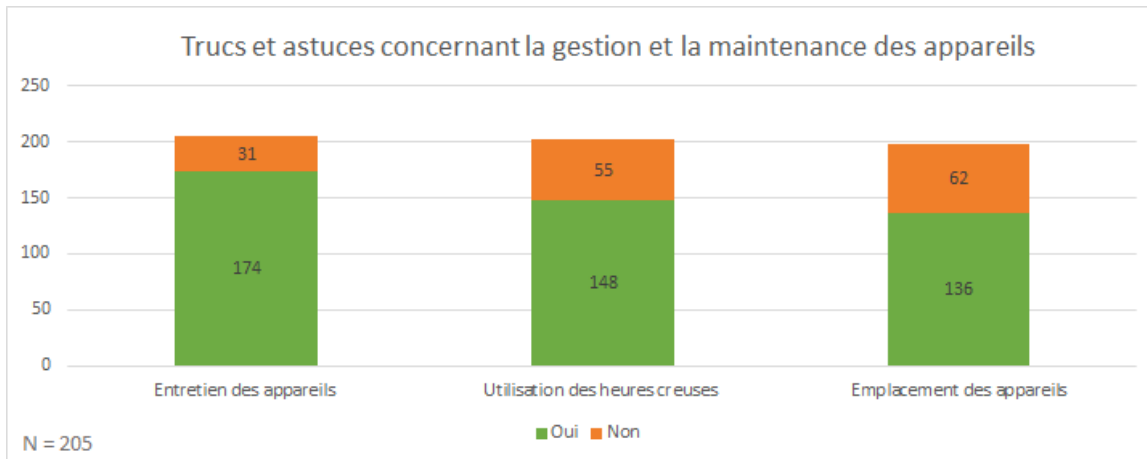


Figure 39 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Trucs et astuces concernant la gestion et la maintenance des appareils

La population de Saliès semble consciente que les économies d'énergie ne se font pas uniquement de manière quotidienne. Effectivement, une grande majorité des habitants entretient leurs appareils en nettoyant les thermostats par exemple.

De plus,  $\frac{3}{4}$  des résidents utilisent les heures creuses pour faire fonctionner leurs appareils électroménagers durant la nuit. Certains vont plus loin en adoptant des prises de programmation permettant l'extinction des appareils à des heures précises. *H2 : « Au sein de la maison déjà je travaille par rapport aux heures pleines et aux heures creuses, c'est une première chose. Ensuite, j'ai des programmeurs qui peuvent tourner un certain temps et pas d'autres » (Femme, Zone 7).*

Enfin, les interrogés évoquent être attentifs à l'emplacement des appareils électroménagers lors de l'équipement de leur cuisine. Néanmoins, ce critère est tributaire de l'agencement de la cuisine qui ne laisse pas toujours le choix du positionnement des appareils.

### Des actions quotidiennes sous-estimées

Malgré toutes les actions que les habitants de Saliès font au quotidien, il semble qu'ils en sous-estiment régulièrement l'importance. C'est ce qu'expriment ces habitants *H4 : « Non pas tellement... Juste pour économiser on a installé un poêle à bois » (Femme, Zone 5) ; H10 « Je fais des petites choses, ça ne suffit sûrement pas mais bon » (Homme, Zone 5).* Ces habitants ont donc conscience d'agir en faveur de l'environnement et du développement durable, mais ils ne considèrent pas ces actes comme majeurs et importants.

Il y a également une idée d'accumulation des gestes pour cet habitant, H14 : « *Je fais des efforts. C'est essayer d'économiser le chauffage, je ne mets pas de pesticide dans mon jardin, euh voilà. J'essaie de convertir mes déchets, je fais du compost, je trie le reste autant que possible, voilà c'est tout. Je ne peux pas rêver faire beaucoup plus* » (Homme, Zone 3). Il semble ne pas avoir les outils nécessaires pour améliorer ses pratiques et n'envisage pas l'idée que celles-ci constituent déjà une démarche vers la transition énergétique.

## 5. Préconisations pour des modes de vie plus durables

Plusieurs idées fortes se dégagent de ce volet de l'étude de Saliès étant consacrée à la consommation et au mode de vie de sa population. Premièrement, il est facile d'observer un décalage fort entre les représentations et les pratiques de la population interrogée. Certains des habitants interviewés ont une notion floue de l'autonomie énergétique ou des problématiques liées au développement durable alors que dans leurs pratiques et leurs gestes quotidiens ils agissent de manière durable même si cela leur semble ne pas ou peu avoir d'impact sur l'environnement et la santé de la planète. La population interrogée a également conscience des impacts négatifs de certains des gestes de leurs vies quotidiennes mais a du mal à les prendre en compte afin d'adapter leurs modes de vies. La difficulté d'appréhension de la population est en partie liée au cadre vie rural dans lequel l'impact de la pollution est moins perceptible. Cet espace est également créateur d'un mode de vie permettant plus difficilement des compromis de par sa nature de commune périurbaine, il est donc nécessaire de surpasser cela : la liste des préconisations suivantes est un point de départ qui permettrait de changer ces modes de vie.

### **PRÉCONISATIONS POUR DES MODES DE VIE INSCRITS DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

#### **MOBILITÉ**

- L'écoconduite : apprendre à conduire plus respectueusement (10 à 20% d'économie de carburant)
- L'autopartage : location de voitures entre particuliers
- Vélos à assistance électrique : proposer des vélos à disposition des habitants ou proposer une aide financière pour l'acquisition d'un VAE et/ou autres vélos
- Covoiturage : créer une plateforme de covoiturage
- Ouverture des transports scolaires aux actifs
- Autostop sécurisé : intégrer le Rézopouce et créer des arrêts
- Pédibus : circuit de ramassage scolaire à pied

#### **CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DANS LES MÉNAGES**

- Les nuits de la thermographie
- Défi-famille : mettre en place des écogestes au sein des familles afin de réduire les émissions de GES
- Sensibiliser sur la consommation et le coût des appareils en veille

Focus sur deux actions durables :

- Les nuits de la thermographie

Accueillir « Les nuits de la thermographie » serait un moyen de sensibiliser tous les publics de Saliès sur les enjeux de la rénovation énergétique et les possibilités de subventions. Comme cela a été fait à NANT (12230), la nuit de la thermographie a éclairé de nombreux habitants sur les enjeux d'une bonne isolation. Cette animation se réalise en plusieurs étapes. Tout d'abord, une demi-journée est consacrée aux élèves de cycles 3 accompagnés par un intervenant du CPIE leur apprenant les bases théoriques et les pratiques sur la maîtrise de l'énergie dans la maison. Ensuite, à l'attention du grand public, un intervenant de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) expose les enjeux de la rénovation énergétique et les possibilités de subventions. Un technicien présente la caméra thermique qui évalue les pertes de chaleur d'un bâtiment permettant de repérer les défauts d'isolation. Dans un troisième temps, une permanence délocalisée de l'Espace info énergie apporte aux participants des informations complémentaires sur l'efficacité énergétique des logements.

- Les écogestes

Une solution pour amener les foyers à réduire leur consommation d'énergie et d'eau pourrait être de mettre en place le défi « familles à énergie positive » adoptant des écogestes. Ce défi propose aux familles, constituées en équipes, d'adopter des écogestes et d'amender leurs habitudes pendant une période test de cinq mois, celle des pics de chauffage. L'enjeu est de réduire les émissions de gaz à effet de serre mais aussi de s'accoutumer durablement à des comportements économes comme programmer le fonctionnement des appareils en heures creuses, dégivrer le réfrigérateur tous les trimestres, restreindre le chauffage aux pièces de vie... Ces gestes permettent aux familles de faire un gain de 18,2% d'économie d'énergie et une baisse de 17,6% de la consommation en eau représentant une baisse moyenne de 250€ en moins sur la facture annuelle énergétique.

De même il existe des fournisseurs d'électricité et des applications (90 jours, Écocitoyens et Réducteur de l'ADEME) préconisant les principaux écogestes permettant aux familles de rentrer en douceur dans un processus de transition énergétique.

Plusieurs idées fortes se dégagent de ce volet de l'étude de Saliès étant consacré à la consommation et au mode de vie de sa population. Premièrement, il est facile d'observer un décalage fort entre les représentations et les pratiques de la population interrogée. Certains des habitants interviewés ont une notion floue de l'autonomie énergétique ou des problématiques liées au développement durable alors que dans leurs pratiques et leurs gestes quotidiens ils agissent de manière durable même si cela leur semble ne pas ou peu

avoir d'impact sur l'environnement et la santé de la planète. La population interrogée a également conscience des impacts négatifs de certains des gestes de leurs vies quotidiennes mais a du mal à les prendre en compte afin d'adapter leurs modes de vie. La difficulté d'appréhension de la population est en partie liée au cadre vie rural dans lequel l'impact de la pollution est moins perceptible.

Cet espace est également créateur d'un mode de vie permettant plus difficilement des compromis de par sa nature de commune périurbaine, il est donc nécessaire de surpasser cela : la liste des préconisations suivantes est un point de départ qui permettrait de changer ces modes de vie.

## C. Des modes de sensibilisation pluriels adaptés à chaque public : garant de l'efficacité ?

Sensibiliser c'est rendre les personnes attentives à un phénomène donné. C'est susciter l'intérêt d'une personne, d'un groupe, ou d'une population. Sensibiliser, c'est aussi faire évoluer des représentations pour modifier durablement des attitudes. Le mot sensibilisation n'est donc ni un concept fourre-tout, ni un facteur systématiquement présent dans tous les types de projets, c'est une action particulière qui implique une méthodologie et des savoir-faire spécifiques.

### 1. Des modes de sensibilisation adaptés permettant une meilleure appropriation de la transition énergétique ?

#### L'avènement des « écogestes »

Il existe une multitude de modes de sensibilisation des citoyens aux thématiques de l'écologie et aux problématiques du développement durable. En fonction du registre de discours et des actions proposées, ils peuvent toucher toutes les générations selon la sensibilité des habitants et les arguments utilisés. Les registres de discours portés par les spécialistes de l'environnement ont su évoluer face au constat de leur inefficacité.

Les propos visant à susciter une prise de conscience sur l'importance des enjeux environnementaux se veulent moins moralisateurs et décourageants mais davantage pragmatiques et volontaristes. Ils valorisent surtout l'impact positif des petits gestes du quotidien sur l'environnement au lieu de souligner l'ampleur des efforts restant encore à fournir.

Le COPRAE a compris la pertinence des discours pédagogiques et volontaristes : *A3 « [...] ce travail de vulgarisation et de dédramatisation marche très bien notamment sur les territoires ruraux. [...] »*

L'incitation à l'adoption de comportements moins énergivores mobilise des sources de motivation plus concrètes et rationnelles. La sensibilisation la plus efficace fait appel aux avantages économiques que les individus peuvent retirer d'un mode de vie moins énergivore. En effet, les habitants aiment constater une baisse de leur facture d'énergie, cela les motive et récompense financièrement leurs efforts.

Ce constat est assez net car les études quantitatives et qualitatives révèlent cette tendance à Saliès.

Beaucoup d'habitants disent accomplir des écogestes dans le but de rationaliser leurs dépenses d'énergie et de limiter le gaspillage, par exemple : *H14 : « Je fais des efforts. C'est essayer d'économiser le chauffage, je ne mets pas de pesticide dans mon jardin, euh voilà. J'essaie de convertir mes déchets, je fais du compost, je trie le reste autant que possible. Voilà, c'est tout, je ne peux pas rêver faire beaucoup plus ».* (Homme, Zone 5)

Les habitants qui économisent les ressources nous ont expliqué que leurs motivations ne relevaient pas seulement d'une conviction mais plutôt du « bon sens » *H9 : « Je pense à mon chauffage, à l'électricité, faire des économies au niveau de l'énergie. »*

(Homme, Zone 5), selon eux *H10 : « le Développement Durable c'est le tri, faire en sorte d'économiser l'eau, de pas trop rester sous la douche ... C'est des petites choses ».*

(Homme, Zone 5) Il s'agit aussi implicitement de réaliser des économies sur leur facture énergétique.

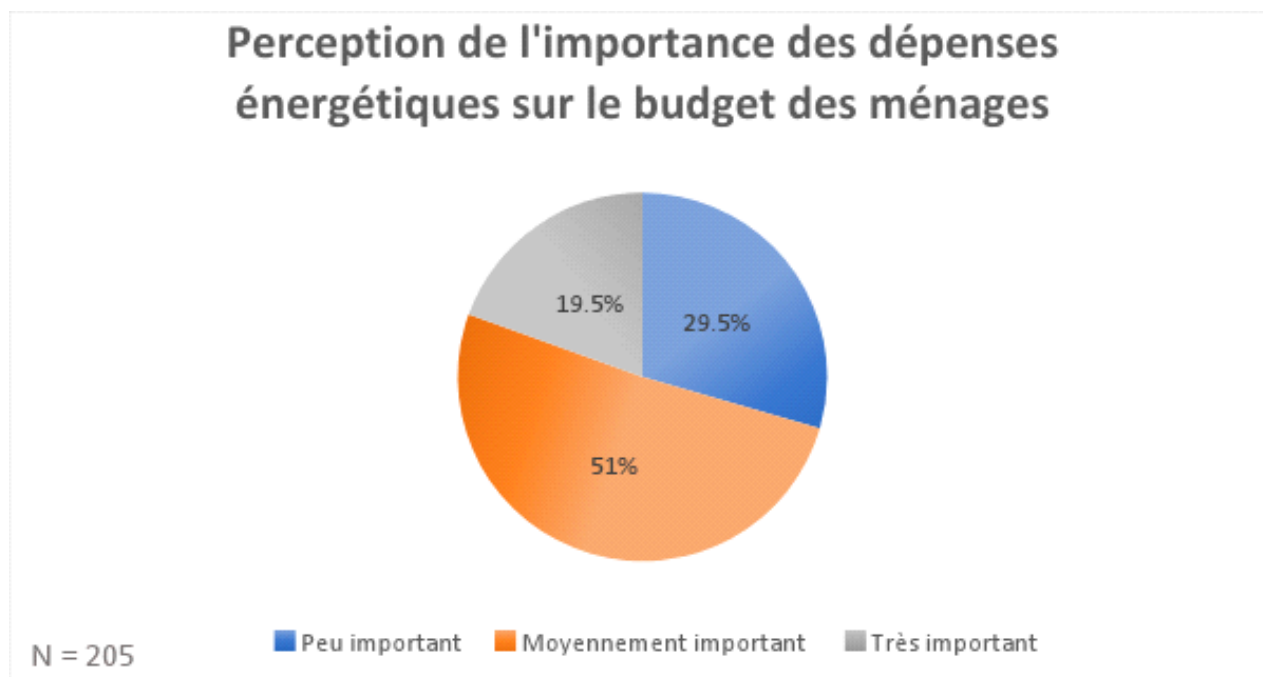


Figure 40 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Perception de l'importance des dépenses énergétiques sur le budget des ménages

Ce graphique indique qu'environ 7 habitants sur 10 considèrent que la part de leur budget consacrée aux dépenses en énergie n'est pas négligeable.

Pour d'autres habitants, les écogestes sont accomplis dans le but de préserver leur cadre de vie pour les générations futures. Cette source de motivation s'inscrit dans une perspective d'intérêt général également empreinte de pragmatisme :

*H3 : « Je dirai que le développement durable c'est faire attention à ce que l'on fait aujourd'hui pour que ceux qui arrivent après nous puissent vivre comme on a eu la chance de le faire ». (Homme, Zone 6)*

### Un public privilégié : les jeunes et le milieu scolaire

Le ministère de l'Éducation s'inscrit dans le mouvement global « d'écologisation des politiques publiques », notamment avec la création du Label E3D (École ou Etablissement en Démarche Globale de Développement Durable). Ainsi, dès le plus jeune âge les enfants sont sensibilisés aux thématiques du développement durable par le biais de petites actions.

Selon la chargée de mission à l'environnement de la ville de Carmaux la sensibilisation doit englober toutes les générations en s'appuyant notamment *A10 : « [...] sur l'éducation, des élèves. [...] En éduquant les enfants, on implique un peu leurs parents ».*

Le rôle de l'école en tant qu'outil de communication a également été évoqué par le COPRAE *A3 : « l'école est un atout important sur la commune de Saliès [...], la mairie doit mettre en place des activités sur l'énergie et l'environnement avec les enfants et les instituteurs ».*

Les communes l'ont également bien compris. Par exemple à Ungersheim, une commune d'Alsace, les écoles travaillent sur la question de l'autonomie et participent à la proposition de solutions.

A Saliès un poulailler n'a pas pu être implanté à l'école à cause des risques sanitaires notamment liés à la grippe aviaire. Cependant, les enfants ont effectué la pesée des déchets qu'ils jettent après le repas du midi. L'école de Saliès souhaite également initier ses élèves au jardinage, *A23 : « On a créé un jardin pédagogique [...] Cette année on aimerait l'étoffer, avec les récupérateurs d'eau notamment pour ne pas trop gaspiller l'eau qui nous arrive directement du tuyau, et donc de la ville. »*

Ces actions visent à leur faire prendre conscience, à les éveiller à l'importance environnementale des gestes du quotidien. Les enfants sont également sensibilisés aux écogestes élémentaires mais essentiels (fermer les robinets et éteindre les lumières dès qu'ils n'en ont plus besoin) et peuvent devenir sensibilisateurs auprès des parents.

En effet, l'éducation joue un rôle clé sur la sensibilisation selon le conseiller de l'Espace Info Energie que nous avons rencontré : *A7 : « [...] qu'est-ce que vous faites pour l'écologie et pour le développement durable là c'est compliqué, on rejoint le côté pratique et les habitudes à prendre, sur l'éducation à l'environnement qui est pas mal important ».*

La chargée de mission transition énergétique de la mairie de Carmaux partage également ce constat : *A10 : « Nous on a un mode de vie et de consommation qui est excessif, c'est en sensibilisant les générations futures que l'on va pouvoir en fait mener cette transition énergétique. ».*



## 1.1 Une relocalisation des modes de sensibilisation : de l'échelle mondiale à l'échelle locale

Les discours de sensibilisation à la question énergétique ont également pris une dimension locale et territorialisée.

Si les problèmes sont mondiaux, alors les habitants pensent que leur implication ne sera pas ou peu utile. A fortiori, tant que les habitants ne perçoivent pas matériellement les effets négatifs de la pollution sur leur territoire, ils ont moins tendance à l'intérioriser.

Le maire de Saliès confirme ce constat : *A19 : « Je pense que la première cause, c'est que nous sommes dans un contexte privilégié. Si nous regardons bien sur Saliès l'environnement est agréable, nous ne sentons pas la pollution automobile. Les habitants ne se sentent pas concernés, car ils pensent qu'ils ne peuvent rien à faire à plus grande échelle ».*

Les propos recueillis auprès des habitants attestent également de ce sentiment

*H10 : « Mais de là à dire que je suis un acteur, je fais des petites choses, ça ne suffit sûrement pas mais bon » (Homme, Zone 5).*

Certaines communes comme Ungersheim, afin de susciter une prise de conscience et une appropriation des thèmes environnementaux, ont réalisé un atlas communal de la biodiversité locale recensant toute la faune et la flore. Cet atlas permet de révéler la richesse de la biodiversité du territoire sur lequel vivent les habitants. Cela peut permettre aux habitants de réaliser une partie de l'impact de leurs comportements quotidiens sur l'écosystème local.

Un projet communal comme l'Agenda 21 peut aussi rassembler les habitants d'une même commune autour de la préservation de leur cadre de vie et du développement durable dans une perspective s'inscrivant sur le long terme. La commune du Séquestre a mis en œuvre ce document. L'engouement manifesté par la population était bien réel.

En effet, le maire du Séquestre avoue être fier de son projet de territoire articulé autour du développement durable : *A18 : « Pour l'Agenda 21 [...] notre commune a été reconnue comme étant celle qui avait mis en place l'outil collaboratif le plus efficace (groupes de travaux, associations de population). A l'époque 200 habitants sur 12 000 habitants avaient participé soit 1 habitant sur 6. [...] Cela révèle que les administrés s'étaient vraiment impliqués dans le projet qu'était l'Agenda 21 ».*

## 1.2 Des canaux traditionnels mobilisés pour la communication et la diffusion de l'information

A Saliès les actions mises en œuvre en faveur de la sensibilisation au développement durable sont diffusées auprès des habitants par le biais du bulletin municipal et du site internet de la commune. Les informations sont donc accessibles à tous les habitants de la commune.

Par exemple sur le site internet de la commune de Saliès l'onglet « Cadre de vie et développement durable » informe les habitants qu'ils peuvent acquérir des composteurs à prix réduit s'ils en font la demande auprès de la C2A mais également que la commune s'est engagée dans la démarche « zéro-phyto ».

Certaines communes, afin de disposer d'un relai de l'information plus efficace entre la mairie et les habitants, ont décidé de mettre en place des assemblées de quartiers. Les référents de quartiers sont chargés de faire remonter les souhaits ou propositions d'actions des habitants à la mairie, notamment en matière de sensibilisation au développement durable. Le maire peut également identifier plus facilement les problèmes rencontrés par rapport à la diffusion de l'information et à la méconnaissance des événements proposés par la commune.

Selon l'ADEME, la communication constitue une part importante dans la prise de conscience des problématiques environnementales et de la durabilité. Cela revient entre autre à A1 : « [...] solliciter l'intervention d'acteurs du territoire et des subventions ».

La responsable d'exploitation de la déchetterie de Ranteil à Puységouzon a démontré l'importance que revêt la communication dans la sensibilisation des habitants aux écogestes A9 : « C'est de la communication, c'est aller faire du porte à porte et expliquer les consignes aux gens, c'est faire la réalisation des guides de tri. Après il peut y avoir des manifestations où effectivement il y a des stands avec des ambassadeurs, des animateurs du tri qui vont communiquer pour aider les gens à mieux comprendre aussi le devenir de ce matériau ».

### 1.3 La sensibilisation par l'exemplarité des communes

Le maire de Saliès a souhaité que sa commune s'engage dans la transition énergétique. Il pense que tous les territoires sont concernés par les problématiques environnementales et que les petites communes ont également un rôle à jouer en servant d'exemples auprès des habitants ou d'autres communes.

La volonté du maire de Saliès est de tester des solutions techniques et des opérations de sensibilisation à l'échelle de sa commune qui pourraient ensuite être transposées aux autres communes de la Communauté d'Agglomération d'Albi. En effet, ce dernier considère sa commune comme un « laboratoire de la transition énergétique » : A19 : « Nous essayons également d'apporter la bonne parole auprès de l'agglomération puisque nous pouvons être moteur sur tous ces sujets ».

Si les dispositifs testés fonctionnent et que le retour des habitants est positif à l'échelle de Saliès, alors ces solutions peuvent faire l'objet d'une appropriation par les autres élus des

communes voisines de la C2A.

La commune de Saliès fait donc preuve de volontarisme et d'exemplarité, ce qui peut également inciter les habitants à faire de même. Une commune qui tend à l'irréprochabilité peut engendrer une inertie auprès des habitants et peut les amener à revoir leurs pratiques.

Le maire de Saliès témoigne de son engagement environnemental au travers de la promotion d'une politique publique communale dynamique et volontariste : *A19 : « Notre objectif est de diminuer la consommation énergétique de tous les bâtiments communaux (salle des fêtes, l'école, la mairie, ...). Donc c'est un travail qui à la fois va permettre de faire des économies à la commune et puis aussi dans une logique d'exemplarité -à-vis de la population ».*

Ainsi, afin de crédibiliser les moyens de production d'énergie solaire auprès des habitants, la mairie a décidé d'installer des panneaux solaires sur les toits des bâtiments publics. Ils font également l'objet d'une rénovation thermique pour réduire les dépenses publiques liées au chauffage.

La commune de Saliès a également choisi de prendre les devants concernant les produits phytosanitaires sur les espaces publics, elle s'est inscrite dans le mouvement « Zéro Phyto ». Elle a donc appliqué l'article 68 de la loi sur la transition énergétique du 18 Août 2015 de manière anticipée (article qui interdit l'utilisation de des produits phytosanitaires sur les espaces publics).

L'ancien maire de Saliès, M. Neau, faisait déjà des efforts pour promouvoir le développement durable dans la commune. Il organisait une journée citoyenne une fois par an. Cet événement permettait aux habitants de mieux se connaître, de créer du lien social et de développer une certaine forme de solidarité. La journée citoyenne participait également à sensibiliser la population sur l'importance des écogestes du quotidien. Un habitant interrogé par entretien a fait part de l'engouement que rencontrait cet événement *H2 : « la journée citoyenne et en fait c'était très intéressant et très éducatif, tant pour les parents que pour les enfants. [...] nous nettoyions les fossés. Ensuite, nous ramenons les déchets qui étaient pesés. Et en fin de journée nous avons un pot de l'amitié pour nous remercier parce que finalement chacun avait contribué à sa hauteur à nettoyer la commune ».* (Femme, Zone 7)

La commune du Séquestre, voisine de Saliès, fait également beaucoup d'efforts pour promouvoir le développement durable auprès de ses habitants. Elle a accueilli un écoquartier, élaboré un Agenda 21 et créé une centrale photovoltaïque. L'expérience du maire de cette commune témoigne du volontarisme des communes *A18 : « J'ai mis en place plusieurs actions pour le tri sélectif, pour que les gens possèdent des lambris composteurs chez eux par exemple ».*

La commune de Carmaux s'est également engagée dans une démarche d'autonomie énergétique en créant son propre réseau d'énergie solaire citoyen et participatif. La

chargée de mission transition énergétique de la Mairie de Carmaux évoque aussi la visée incitative et sensibilisatrice de ce projet : *A10 : « aujourd’hui, impliquer les habitants c’est les pousser, il faut qu’ils soient acteurs. Il faut qu’ils deviennent acteurs parce que c’est leur environnement [...]. Il faut que ce soit vous qui preniez les décisions. Ça il faut le redonner aux gens ».*

Cela permet aussi de rapprocher la mairie et les habitants. En effet, le caractère coopératif du projet est lié à la volonté d’obtenir une participation directe des citoyens.

Les communes de Carmaux, du Séquestre et de Saliès ont également doté les toits de leurs bâtiments communaux de panneaux solaires et procèdent à une rénovation thermique de l’isolation. Le fait que les collectivités locales utilisent ces technologies peut en crédibiliser l’efficacité et l’utilité auprès des habitants. La diffusion des panneaux solaires permet également à ces derniers de se familiariser avec ces nouveaux modes de production d’énergie.

## 2. Une information accessible mais peu mobilisée

### 2.1 Entre méconnaissance, méfiance et indifférence

Les habitants de la commune de Saliès se trouvent dans un état d’esprit de méconnaissance, de méfiance et d’indifférence à l’égard de l’autonomie énergétique. L’enquête réalisée auprès des habitants et des professionnels a permis d’exposer les différents problèmes que la mairie de Saliès rencontre sur la communication et la sensibilisation autour de l’autonomie énergétique.

La mairie de Saliès a mis en place deux dispositifs afin d’informer au mieux les habitants de la commune sur les mesures prises à Saliès. On retrouve le bulletin municipal et le site internet de la mairie. Malgré ces mesures mises en place par la mairie, les habitants restent peu informés dans la plupart des cas. Ils ne comprennent pas forcément la finalité de toutes les mesures comme le fait que l’éclairage communal s’éteint à 23h00 dans la plupart des quartiers aujourd’hui. *H21 : « Après, fin... on nous dit à nous qui faut plus de lumières devant la porte et après on va t’éclairer la cathédrale toute la nuit. (Couple, Zone 5) ».* Tout comme le plan « Zéro Phyto » qui a été mis en place en 2015, la plupart des habitants n’en étaient pas informés. Ces informations ont malgré tout été publiées dans le bulletin municipal ainsi que sur le site internet.

La mairie de Saliès a également créé un jardin partagé mais l’engouement suscité auprès de la population semble faible, peut-être est-ce dû à un manque d’information de la population sur ce projet. Le maire de Saliès a fait état d’un questionnement sur la visibilité des projets communaux à travers l’exemple du jardin partagé : *A19 : « Nous savons que sur le jardin partagé par exemple il y a 4 ou 5 personnes qui sont venues pendant l’été*

*arroser et qui ont pris quelques fruits et légumes. Donc on se dit que peut être si nous faisons des choses qui se voient encore plus nous aurions encore plus de participation ».*

## 2.2 La sensibilisation : un moyen d'action moteur pour les politiques publiques

La sensibilisation est un élément essentiel et un allié de choix des politiques publiques afin de changer les représentations et les pratiques d'une population, dans cette partie il s'agit d'exposer les limites à la sensibilisation. Une des premières limites est de transférer l'information des experts aux profanes. En effet, l'information existe mais elle est rarement captée par la population. Par exemple, lors de l'organisation de réunions publiques d'information traitant de divers sujets tels que les actions de la commune concernant le développement durable, la sensibilisation aux écogestes, la mise en place de groupes de parole. Certains experts interrogés ont déploré le manque de participation de la part de la population à ces réunions comme ce maire d'une commune rurale du Tarn : *A18 : « Nous avons mis en œuvre un conseil communautaire environnemental mais on a dû l'arrêter par manque de retour de la population »*. Cet acteur déplore le manque d'appropriation de la population. Les mairies ont plusieurs moyens d'informer leur population : bulletin municipal, site internet, panneau d'affichage, etc. Le graphique ci-dessous représente l'intérêt de la population pour les outils de communication de la mairie de Saliès :

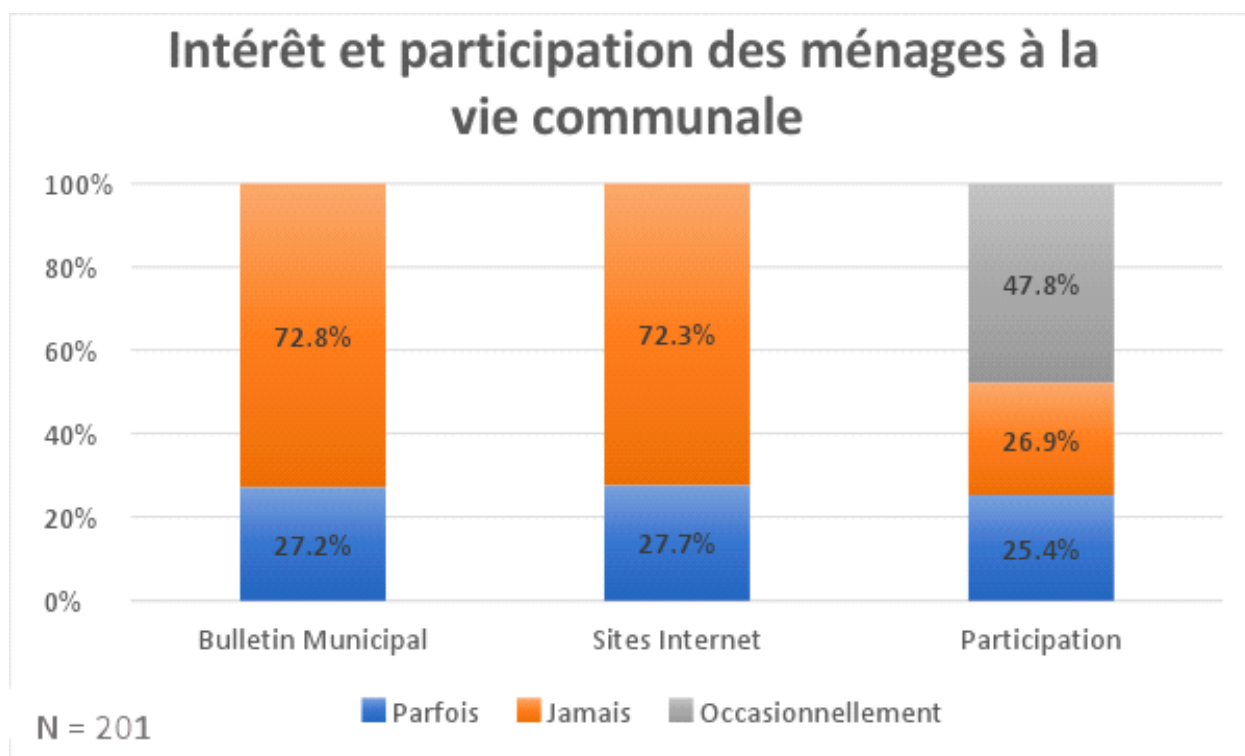


Figure 41 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Intérêt et participation des ménages à la vie communale (n = 201)

Le graphique est éclairant : 72% de la population interrogée ne lit, ni le bulletin municipal ni le site internet de la commune. Cette population est par conséquent difficile à atteindre, si elle n'a pas connaissance de la tenue d'une réunion elle ne pourra s'y rendre et ne bénéficiera pas des informations récentes. Le processus de sensibilisation se trouve donc freiné par ces problèmes de communication. En effet 25,4% de la population interrogée participe à la vie communale en général (conseil municipal, manifestation, rédaction du site internet ou du bulletin municipale) et cette population peut être regroupée avec les



27% qui lisent le site internet et/ou le bulletin municipal.

Deux types de population sont différenciables avec ce graphique : une population minoritaire bien informée au courant des actions menées sur la commune et une population majoritaire qui n'est pas du tout captée par les outils de communication de la commune.

Les entretiens font écho au graphique, ils témoignent d'un manque de lien entre les habitants qui est dommageable pour la mobilisation et l'implication des habitants : *H11* : « *J'avais vraiment l'impression que ça manquait considérablement de lien plus que de vie* » (Femme, Zone 4). Ici est souligné le manque de convivialité et de lien entre les habitants, notamment causé par le fait que la plupart des habitants travaillent en dehors de la commune et ils sont par conséquent présents en majorité le week-end : *H5* : « [...] *il y a des manifestations le week-end, mais je vous dis les gens le week-end ils ne sont pas là. [...] C'est comme une cité dortoir. Les gens sont tellement pris la semaine que le week-end ils s'en vont. Donc quand il y a une manifestation, c'est le week-end* ». (Femme, Zone 1)

Selon les habitants, il y a un problème de signalisation de la part de la mairie pour les différentes manifestations qu'elle met en place notamment dans le « Vieux Saliès ».

*H5* : « [...] *quand il y a quelque chose à la salle, il n'y a jamais de flèches qui montrent la direction ou même ce qu'il y a. Nous nous sommes au village alors les gens s'arrêtent, ils tapent, ils sonnent, tout le monde cherche ce qu'il y a, ça peut être le sport aussi, ils cherchent le stade* ».

Cependant, certains habitants sont conscients qu'il n'est pas toujours facile de mobiliser les habitants d'une commune. La difficulté principale est la mobilisation des habitants autour d'un projet commun, *H5* : « *Je conçois que pour les maires c'est un peu compliqué, on sait très bien que lorsque que l'on commence de monter ce genre de chose les gens en veulent mais lorsqu'il faut organiser des réunions aller voir, il y a souvent peu de gens, pour réunir des formations il y a généralement peu de gens ou en tous cas c'est toujours les mêmes* » (Femme, Zone 1).

Ce problème de sensibilisation et de communication est toujours complexe. Il concerne aussi les entreprises et les associations. En effet, comme la Mairie de Saliès, les agences, associations et entreprises travaillant sur les questions d'autonomie énergétique, rencontrent aussi des difficultés pour sensibiliser le grand public. C'est également le cas de l'ADEME qui a des difficultés à impliquer les citoyens autour du développement durable. *A1* : « *Tant qu'ils ne sont pas directement touchés financièrement, ils ne sont pas incités à changer leurs comportements. De plus, ils ne peuvent pas toujours régler individuellement la température* ».

## 2.3 L'influence notable des caractéristiques démographiques de Saliès sur la mobilisation citoyenne

L'objectif ici, était de savoir s'il y avait un lien entre la participation aux manifestations de la commune et aux différents projets collectifs au sein de la commune. Pour vérifier cela, un tableau a été réalisé en croisant ces deux données auprès des habitants.

Questions		Participez-vous à des manifestations sur la commune ? ( n = 197 )		
		Oui %	Occasionnellement %	Non %
<b>Êtes-vous prêt à participer à un projet collectif local ?</b>	Peu	11,5	48,7	39,7
	Moyennement	25,5	54,5	20,0
	Beaucoup	42,2	40,6	17,2

Tableau 10 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI

Ce tableau réalisé avec le logiciel de traitement de données statistiques SPSS a permis de constater que la part de la population ayant déjà participé à des manifestations a davantage tendance à s'engager dans un projet collectif local sur la commune. A l'inverse, le deuxième élément montre que les habitants qui s'impliquent peu, voire jamais dans des projets collectifs locaux, ne participent jamais ou peu aux manifestations proposées par la mairie. L'objectif suivant était de savoir s'il existe une corrélation entre le fait de consulter le site internet et la participation des habitants aux manifestations de la commune.

Questions		Participez-vous à des manifestations sur la commune ? ( n = 197 )		
		Oui %	Occasionnellement %	Non %
<b>Lisez-vous le site internet de la commune ?</b>	Oui	25,5	25,5	49,1
	Non	45,5	28,7	25,9

Tableau 11 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI

Les résultats sont les suivants : la part des habitants participant peu ou jamais aux manifestations de la commune lit très peu le bulletin municipal et consulte rarement le site internet de la mairie. A l'inverse, les personnes qui s'impliquent dans les manifestations ont l'habitude de lire le bulletin municipal et de consulter le site internet de la mairie de Saliès.

L'objectif était d'identifier quelles sont les personnes prêtes à participer à un projet collectif local en fonction de leur âge. Pour cela, les données de deux tableaux ont été croisées (âge et participation à un projet collectif local). Le résultat a été le suivant : les personnes qui participent le plus aux projets collectifs locaux sont les 30-39 ans et celles qui participent le moins sont les 50-59 ans.

Âge	Êtes-vous prêt à participer à un projet collectif local ? (n= 201) En pourcentage, 8 classes d'âge		
	Peu %	Moyennement %	Beaucoup %
15-19 ans	58,3	0	41,7
20-29 ans	10	20	70
30-39 ans	35,7	14,3	50
40-49 ans	20	47,5	32,5
50-59 ans	59	23,1	17,9
60-69 ans	45,8	29,2	25
70 ans et +	41,7	33	25

Tableau 12 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Est-ce que le fait de vouloir participer à un projet collectif local est influencé par l'âge ?

Afin de compléter ces résultats, il fallait aussi déterminer quelle tranche d'âge de la population lisait le plus le bulletin municipal. Ce sont les 50-59 ans qui lisent actuellement le plus le bulletin municipal de la commune de Saliès. De plus, les cadres supérieurs et les professions intermédiaires sont celles qui participent le plus aux manifestations de la commune. Parmi les habitants interrogés durant le questionnaire, ceux de la zone 5 sont les plus impliqués aux manifestations communales. Le fait de s'informer sur la commune n'a cependant aucun lien avec le niveau de diplôme des habitants ni avec le temps de résidence sur la commune.

#### 2.4 Les limites à l'implication citoyenne

Une dernière limite a été identifiée lors des entretiens, notamment auprès des experts. Il s'agit de l'individualisme fort et croissant au sein des différentes populations. La difficulté est alors de faire participer un individu à une action collective. Selon la Direction Départementale des Territoires du Tarn : *A21 : « Aujourd'hui il y a une schizophrénie. Les*

*gens ils n'ont pas envie de collectif. L'habitat le plus performant énergétiquement pour la consommation par logement c'est du collectif en centre-ville sur lesquelles les gens n'utilisent pas la voiture pour aller travailler ».*

Cela est bien différent du mode d'habitat présent à Saliès. En effet, 98% des logements sont individuels. Lors de notre visite du PNR des Grands Causses, nous avons appris qu'il est plus aisé de maîtriser l'énergie consommée et de produire de l'énergie sur des installations collectives que sur des maisons de manières individuelles. Cette idée a été confirmée par Céline Massol, responsable du service éclairage public et maîtrise énergétique.

### 3. Les initiatives de sensibilisation adaptables à Saliès

#### 3.1 Des propositions de modes d'implication citoyens pertinents pouvant toucher un large public

La mise en place d'actions de communication, de sensibilisation et d'explications pédagogiques auprès des habitants semble être primordiale. Selon la chargée de mission de la Mairie de Carmaux A10 : *« Il faut une forte communication. C'est comme ça que l'on voit un retour. [...] les gens ont envie de faire bouger les choses, qu'il y ait un développement alternatif, qu'il y ait des choses. Mais il faut les motiver à venir, il faut communiquer pour qu'ils aient des connaissances ».*

Pour le COPRAE A3 : *« Nous pourrions proposer différentes sortes d'implication. Des conférences, un travail de vulgarisation et de dédramatisation qui marche très bien sur les territoires ruraux ».* Ces actions pouvant être mises en place à Saliès sont d'autant plus intéressantes car elles rentrent en adéquation avec les demandes et la commande du maire, c'est-à-dire mettre la participation des habitants au cœur du projet et au cœur de l'action. L'organisation de réunions publiques, pour expliquer la forme et le sens qu'on souhaite donner à un projet, peut rassembler les habitants qu'ils soient convaincus ou non.

Ce travail de sensibilisation des habitants n'est pas toujours suffisant si ces derniers ne se sentent pas intéressés/concernés par les sujets abordés. L'Espace Info Energie préconise une façon de A7 : *« Trouver un croisement entre les grands thèmes de l'environnement, la mobilité, la sobriété et puis les attentes de la population de l'autre côté ».* C'est l'enjeu de tout élu pour inciter les habitants à se mobiliser sur les sujets environnementaux de manière naturelle.

Par exemple la nuit de la thermographie participe à une prise de conscience sur les défauts d'isolation et de conception des logements. L'Espace Info Energie du Tarn et le Pôle territorial Albigeois Bastides ont recours à cette opération de sensibilisation : A8 : *« On a réalisé des nuits de la thermographie pour mesurer les déperditions de chaleur, pour*

*les amener à les sensibiliser. Comme si ça ne suffisait pas, on a développé une aide particulière pour les particuliers pour savoir ce qu'il pourrait rénover, mon projet REHAB ça s'appelle ».*

### 3.2 Le rôle déterminant de la vie associative dans la création d'une dynamique citoyenne

La vie associative semble également être un vecteur essentiel dans cette sensibilisation comme en témoigne le Maire d'une commune rurale du Tarn : *A18 : « Aujourd'hui notre relais le plus efficace c'est véritablement les associations sur le territoire communale. On a une quarantaine d'associations actuellement sur la commune ce qui est beaucoup pour une petite commune comme nous. Les thématiques sont mieux abordées quand on articule cela autour des questions associatives ».*

On retrouve une pluralité d'initiatives développées par des associations comme l'évoque l'Espace Info Energie : *A7 : « A Totnes [...] une petite ville en Angleterre, les habitants se sont mobilisés [...], ils ont fait tout un tas d'opérations sur le covoiturage et ils se sont démêlés tous seuls mais à chaque fois ça a été réfléchi, c'était une attente ». De plus, il existe : A7 : « un groupement d'associations à Albi qui s'appelle « Albi en transition » [...] qui regroupe les associations qui font quelque chose en faveur du développement durable. Ils essaient d'amalgamer pour avoir plus de poids vis-à-vis notamment des collectivités pour demander une salle, des sous pour organiser ».*

L'exemple de Totnes serait transposable à la ville de Saliès car ces associations pourraient tout autant fonctionner dans une petite commune où le tissu social serait plus dense. Ce mouvement a créé des émules et a été copié à Albi jusque dans le nom donné à l'association. Ce type de regroupement serait profitable à la notoriété et au poids politique des associations.

La part des associations à Saliès est tout à fait importante, celles-ci sont véritablement fédératrices et peuvent amener de nombreux éléments sur un sujet donné. Certains habitants de Saliès prônent cet aspect-là en trouvant *H2 : « La commune [...] intéressante car elle est extrêmement dynamique au niveau associatif. Dans le sens où nous sommes la plus petite commune de l'ex Midi-Pyrénées avec un taux du nombre d'associations qui est nettement supérieur aux autres communes » (Femme, Zone 7).*

### 3.3 Des projets participatifs locaux économes et fédérateurs

D'autres communes essaient de fédérer les habitants autour d'un petit projet collectif local tel que la création d'un jardin partagé comme l'a évoqué le Vice-président de la commission « Santé-DD-Eco énergie » ou encore la mise en place d'un poulailler commun. Par exemple dans la commune de Mandagout dans le Gard (399 habitants) la

mairie a tout d'abord mis gracieusement à disposition du collectif d'habitants un petit terrain situé derrière l'école. Les employés municipaux ont ensuite installé le grillage et construit le poulailler avec des matériaux achetés par la mairie. L'élevage, constitué d'un coq et de 12 poules, a été fourni également par la commune (environ 10 euros la poule). Une participation des habitants pour la création de leur poulailler collectif au sein de leur commune a été demandée.

Ces modes de sensibilisation sont plus doux et indirects. Ils visent dans un premier temps à créer du lien social entre les habitants et à les rapprocher de leur environnement naturel immédiat. Il est nécessaire de persévérer dans ces prises d'initiatives, ne serait-ce que pour démontrer que cela existe.

La sensibilisation des plus jeunes aux thématiques environnementales dans leur éducation est un enjeu important. Comme évoqué précédemment dans la première partie on retrouve une réelle prise de conscience qui se transmet d'enfants à parents.

Les actions communales connaissent toutefois un manque d'intérêt de la part des populations car il reste difficile de les mobiliser de surcroît pour des actions en faveur du développement durable qui leur semblent éloignées des préoccupations de la vie quotidienne. Il est évident qu'un traitement de ces thématiques environnementales par la sensibilisation est fastidieux et délicat pour les nombreuses raisons évoquées auparavant, ce traitement citoyen peut passer par participation citoyenne. En effet, les habitants souhaiteraient trouver des solutions ou mettre des projets en place de manière concertée et collective avec de véritables échanges.

La démarche participative est une solution qui paraît être la mieux adaptée pour répondre aux besoins et attentes de chacun. *A10 : « Aujourd'hui, impliquer les habitants c'est les pousser, il faut qu'ils soient acteurs. Il faut qu'ils deviennent acteurs parce que c'est leur environnement ».*

Certains habitants ont proposé des actions de communication et de sensibilisation autour du développement durable qui seraient pertinentes à Saliès :

*H15 : « Faire des ateliers pour les enfants et les ados et mêmes les adultes autour du développement durable avec l'école ça pourrait être vraiment sympa je pense avec la création d'objets avec des produits recyclés ».* (Homme, Zone 3)

*H11 : « Je pense qu'il nous faudrait oser lancer une grande affaire d'envergure à partir de janvier 2018 on veut, c'est fini de ... mettre des panneaux incitatifs comme vous dites smiley énorme vers le bas et dire oh non, ne partez plus tout seul en voiture, osez (faire du covoiturage) ».* (Femme, Zone 3)

### 3.4 La réappropriation des thématiques environnementales par les citoyens

Il pourrait être intéressant de créer des référents de quartiers ou de hameaux. Partant du constat que les habitants estiment dans les villages ou hameaux environnant les centres-bourgs, n'être pas suffisamment informés, la création d'un réseau de référents est un



moyen de créer des relais dans la sensibilisation et l'information. Sur une base de volontariat, tout en sollicitant des habitants, l'intérêt réside dans la mise en place de ce réseau de référents avec un élu.

Cet élu réunit plusieurs fois par an les référents qui sont porteurs des idées des habitants des villages. Cette mesure permet aux acteurs des collectivités d'être informés des nécessités. Pour permettre une communication réciproque, la mise en place de panneaux informatifs dans les villages est un moyen pour les référents d'amener les informations utiles aux habitants.

Le développement des concertations peut parfois permettre aux différents acteurs (élus, agriculteurs, propriétaires du foncier agricole, habitants, ...) d'échanger et de discuter afin d'influencer le choix des actions réalisables et souhaitables pour la commune. Des ateliers-actions sont formés autour de ces pistes d'actions et les groupes vont engager un travail de prospective qui doit rendre compte la faisabilité et l'intérêt de l'action pour la commune.

La concertation et l'information des citoyens sont des enjeux préalables à la mise en place d'actions collectives. Il faut attribuer un certain pouvoir décisionnel aux habitants et valoriser leurs idées. Il est très utile d'associer les citoyens à la politique publique environnementale appliquée localement.

Pour le moment, la volonté de participer à un projet collectif local à Saliès est contrastée entre les habitants. La catégorie d'âge la plus « intéressée » est celle des 15-49 ans :

Âge	Êtes-vous prêt à participer à un projet collectif local ? (n = 201) En pourcentage, 2 classes d'âge		
	Peu %	Moyennement %	Beaucoup %
15 à 49 ans	28,9	27,8	43,3
50 ans et plus	49,5	28	22,5

Tableau 13 : ©M1GTDL 2017-2018 / INU CHAMPOLLION ALBI  
Est-ce que le fait d'être prêt à participer à un projet collectif local est influencé par l'âge ?

Différentes pistes d'actions sont mises en avant par les acteurs ressources : créer une coopérative permettant d'impliquer les habitants (volonté de participer) ; mettre en place des incitations, voire une politique incitative ; développer de l'écoute citoyenne ; trouver des personnes « moteurs » capables de motiver d'autres personnes ; proposer des sessions de sensibilisation, l'organisation d'ateliers et de sorties.

Il faut montrer que chaque citoyen a possiblement un rôle à jouer dans la prise d'une décision politique. L'exemple de Puy-Saint-André dans le département des Hautes-Alpes sur les questions démocratiques et la manière de faire illustre bien la chose.

Voici un extrait de l'entretien avec Pierre Leroy, Maire de Puy-Saint-André dans « Ces

maires qui changent tout », Mathieu RIVAT, 2017 : Pierre Leroy « *Il ne faut pas se voiler la face, l'argent mène la danse, surtout dans un contexte de baisse des dotations d'Etat. Quand je propose un projet, je fais d'abord la preuve de son intérêt économique, avant d'aborder la dimension environnementale. Je passe beaucoup de temps à préparer le dossier, à aller sur le terrain écouter les habitants [...] Avec la SEVE (société d'économie mixte Soleil, Eau, Vent Énergie), on montre aux élus et aux habitants qu'en traitant la problématique environnementale, on crée de l'emploi, on réalise des économies et on favorise la création de lien social. On est gagnants sur tous les plans [...]* »

*Être citoyen c'est une vraie responsabilité, on ne peut pas s'en exonérer, on fait partie d'une société, donc on a tous un rôle à jouer. Il faut redonner aux gens le goût de l'action, l'envie de monter des projets, et pour cela il faut leur laisser de la place. Les citoyens doivent reprendre le pouvoir et les élus, leur en redonner. Les habitants ont une capacité d'action et d'influence énorme. En France, les citoyens s'interrogent et commencent à se lever et à bouger ».*

Au fil des années, des progrès ont été réalisés sur les modes et les méthodes de sensibilisation associés à la transition énergétique. Leur grande diversité permet de trouver des arguments adaptés afin de convaincre tous les types de publics. En effet, la sensibilisation est plus efficace et mieux acceptée par les populations car elle s'appuie sur les problématiques locales. De plus, les registres de discours semblent progressivement abandonner la moralisation et le pessimisme au profit d'un volontarisme et d'un pragmatisme gage d'une meilleure efficacité car plus fédérateur. Malgré une mobilisation générale des canaux de communication pour sensibiliser les populations, les moyens déployés ne semblent pas assez efficaces.

La population de Saliès semble méconnaître certains outils de communication employés par la mairie comme le bulletin municipal ou le site internet de la commune. De plus, ils semblent très méfiants en général sur les nouvelles formes de production d'énergie d'où le fait qu'ils ne souhaitent pas forcément s'informer. Ce sentiment témoigne une certaine indifférence des habitants de Saliès vis-à-vis de l'autonomie énergétique. Certaines actions pourraient être mises en place pour faciliter l'appropriation de l'autonomie énergétique par les habitants comme la création d'un poulailler collectif ou d'un jardin communal partagé. La communication de la commune pourrait impliquer davantage les habitants afin de trouver un relai entre la mairie et la population, par exemple en créant des assemblées de quartier avec des référents de quartier. La mairie pourrait s'appuyer sur la forte présence associative locale pour fédérer les habitants autour des thématiques environnementales.

**FOCUS - DES PROPOSITIONS D'ACTION  
EN MATIÈRE DE SENSIBILISATION DES HABITANTS  
AUX THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES**

- Création d'un poulailler collectif
- Renouveau de la communication sur le jardin partagé
- Vulgarisation et dédramatisation du thème environnemental
- Utilisation de panneaux signalétiques
- Organisation d'ateliers de création d'objets à partir de déchets recyclés
- Accueillir l'évènement « Nuits de la thermographie »
- Organisation de conférences
- Mettre en avant les habitants pour chaque projet (l'habitant est au cœur du projet et de l'action)
- Prendre en compte les demandes ou propositions des habitants
- Organiser des ateliers sur le développement durable à l'école
- Nomination de référents de quartiers ou de hameaux et organisation de réunions de quartiers ou de hameaux
- Continuer le soutien aux associations
- Organiser des événements avec ACTIF
- Créer un Forum de l'Autonomie Energétique (inspiration Forum Agricole citoyen)
- Créer une journée de l'initiative citoyenne (citoyens participent en partageant leurs innovations / actions : projets / idées)
- Réaliser un atlas communal de la biodiversité locale recensant toute la faune et la flore

## Conclusion

La commune de Saliès est donc une commune en mutation : de commune “rurale” et agricole, l’identité de Saliès devient plurielle et diffère en fonction des individus qui y vivent. De l’individu urbain en quête de ruralité à l’individu nostalgique d’un Saliès historique révolu, les perceptions, aspirations et vécus des habitants composent une diversité de regards souvent complémentaires. Le regard du “rurbain” trouvant dans le développement de la commune une évolution naturelle et nécessaire, nous force à conclure qu’ils sont aussi irréconciliables quant à la vision d’avenir souhaité pour leur commune.

Cependant, certains points ont tendance à faire consensus : notamment le rejet de la cité-dortoir comme devenir et identité, ou encore la volonté de (re)trouver et (co)construire une vie communale plus animée et plus riche.

Au-delà de ces regards sur leur commune, les Saliessois.e.s ont exprimé via les enquêtes qualitatives et quantitatives, un regard souvent méfiant et parfois biaisé sur les équipements de production et les services mis à leur disposition (comme le TAD). Des propositions, telles que l’extinction de l’éclairage public, peuvent aussi être victimes de peurs et de représentations.

S’ils ont montré un intérêt marqué pour les notions de développement durable ou d’environnement et un engagement notable dans les pratiques du quotidien, il n’en demeure pas moins que leurs visions de ces notions et de ces actions sont souvent approximatives et sans attachement profond. Ainsi les écogestes ne sont pas vécus comme des actions engagées et le regard porté sur les notions touchant à l’écologie varient fortement, notamment en fonction de l’âge, de la profession et du parcours de vie.

Il en ressort une réticence à s’engager, de manière financière ou citoyenne, dans des actions pourtant nécessaires pour atteindre une autonomie énergétique sur la commune. Remettre en question l’attachement à la voiture comme seul moyen de locomotion, s’engager dans un projet d’équipement de production d’énergie pour d’autres motivations que la quête d’un investissement rentable ou encore développer une sensibilité pour l’intérêt général et l’action collective.

Pour autant, la commune de Saliès est confrontée aujourd’hui à la nécessité de répondre, à son échelle, aux enjeux du changement climatique. L’inévitable mutation vers une organisation alliant développement et durabilité peut être réalisée, sur cette commune à taille humaine, de façon participative et citoyenne. Les habitant.e.s ont donc la chance et l’opportunité de pouvoir choisir, grâce à cette question de l’autonomie énergétique, l’identité qui fera le devenir de leur commune.

Cette construction collective doit être guidée et accompagnée par les élus de la commune, à qui il revient de (co)construire un cadre de concertation viable et pertinent. Ce cadre doit permettre l’expression citoyenne, la décision collective et la conciliation d’aspirations diverses et parfois opposées. Cette construction ne se fera pas sans des interventions et des soutiens externes à la commune et la prise en compte des recommandations issues d’autres expérimentations et d’acteurs impliqués sur ces enjeux. La lecture attentive des

retours d'expériences composant le présent dossier de restitution et le livret d'expériences qui l'accompagne peuvent composer une base d'inspiration et de travail.

Par-delà la construction de l'avenir commun des Saliessois.e.s, c'est aussi la (re)construction des liens qui les unissent entre eux et qui les unissent à leur territoire qui doivent être (re)tissés : si le choix de leur lieu de vie s'est principalement fait sur des critères économiques et pratiques, il serait terrible de croire que l'on peut vivre de façon dé-territorisée et dé-connectée de notre espace quotidien tout en répondant aux impératifs de durabilité. La durabilité ne peut se penser sans liens humains ; les liens humains ne peuvent être viables sans continuité avec les composantes naturelles, historiques et culturelles du territoire.

C'est donc dans une approche et une réflexion holistique et profonde, des liens au territoire et aux composantes qui l'animent, que doit être pensé, construit et réalisé ce projet d'autonomie énergétique. Et ce afin de ré-ouvrir les possibles et de construire, ensemble, un avenir saliessois désirable.

### [Pour citer ce rapport](#)

Bénos Rémi et Lalanne Michèle (dir.), « L'autonomie énergétique : Vivre et habiter à Saliès (Tarn) ». Rapport final de recherche-action territoriale, Master 1 GTDL. Institut National Universitaire Champollion Albi, mars 2018, 114 pages.